LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

V... —No 41 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 25 JANVIER 1952 PRIX: SEPT SOUS

Radio-Canada et les postes français devant la Commission parlementaire

par Raymond DENIS

Nous croyons intéresser les lecteurs du journal en reproduisant ici de larges extraits d'un article paru dans **Le Devoir**, le 8 janvier, sous la signature de Pierre Vigeant.

La Commission Massey dans son rapport établit nettement que l'auditeur de langue française ne jouit pas d'un service radiophonique égal à celui qui est destiné à l'auditeur de langue anglaise, malgré l'égalité officielle des deux langues dans le domaine fédéral. Or Radio-Canada relève des autorités fédérales.

Les hauts fonctionnaires de Radio-Canada sont au courant de cet état de choses et le déplorent, mais c'est, disent-ils, l'une des conséquences de leurs difficultés financières.

La Commission Massey a recommandé l'organisation d'un second réseau français et l'établissement d'un poste français à Moncton, N.-B., pour le service des Acadiens de langue française. En ce qui concerne les postes de l'Ouest, voici le texte de la recommandation de la Commission:

"Que la Société Radio-Canada songe sérieusement à utiliser les postes de langue française de l'Ouest canadien comme débouchés pour les émissions d'envergure nationale en français, soit au moyen d'enregistrements soit par quelque autre moyen."

Le gouvernement St-Laurent a donné suite à la plupart des recommandations de la Commission Massey touchant la radio en soumettant à la dernière session un projet de loi qui stipule que le ministre des Finances verse à la Société Radio-Canada une subvention de $4,750,000 pendant l'année fiscale courante et des subventions annuelles de $6,250,000 pendant les 4 autres années. Ce projet a été voté par le Parlement, mais les députés qui nous représentaient au comité parlementaire de la radio ont voulu s'assurer que la radio française obtiendrait sa part des subventions et ont posé plusieurs questions que nous sommes heureux de reproduire en même temps que les réponses de M. Dunton, président du bureau des gouverneurs de Radio-Canada.

"M. Maurice Boisvert (Nicolet-Yamaska): M. Dunton, si cette clause du bill (celle qui a trait aux subventions) est adoptée par le Parlement, est-ce l'intention de la Société Radio-Canada de donner suite aux recommandations du rapport Massey pour ce qui a trait aux transcriptions de

(Suite à la neuvième page)

Souscription et impôt sur le revenu en Saskatchewan

On nous demande assez souvent si l'on peut déduire de l'impôt sur le revenu les dons qui ont été consentis en faveur de la radio française en Saskatchewan.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que des démarches qui furent commencées il y a longtemps déjà sont encore en cours. Nous n'avons encore aucune réponse définitive. Cependant, nous avons bon espoir.

Nous conseillons donc très fortement à nos souscripteurs de ne pas se hâter à remplir leurs formules d'impôt. Qu'ils attendent jusqu'au dernier délai permis par la loi. Il est possible que d'ici là, nous ayons de bonnes nouvelles à leur communiquer.

Les secrétaires des comités de souscriptions dans chaque paroisse ont entre les mains des lettres expliquant la situation, lettres qui pourraient sur demande être remises à chaque souscripteur.

Donc, ne vous pressez pas, attendez.

Le comité de souscription pour la radio française.

Trois Jésuites canadiens sont expulsés de la Chine

Les trois ont été soumis à un "procès" dirigé par la populace.

HONG-KONG — Trois Jésuites canadiens ont été expulsés de la Chine communiste après un procès conduit par la populace et trois mois et demi passés en prison, sous l'accusation de menées impérialistes. Les trois prêtres en question, expulsés il y a une dizaine de jours, sont les RR. PP. Maurice Bégin, Léon Valois et Philippe Ouimet, tous de Montréal.

Le "procès" s'est déroulé à Tasou-kia, dans la province de Kiang-sou, le 28 septembre dernier. Les trois ont dû défiler devant un ralliement populaire pendant que l'on proclamait leurs "crimes".

Les religieux doivent aider les accusateurs

On les a accusés d'être des "oppresseurs du peuple" parce qu'ils avaient prêché que le mouvement de réforme ecclésiastique préconisé par les communistes était schismatique aux yeux de l'Eglise catholique.

Les religieux ont déclaré depuis qu'ils avaient été incapables de dissimuler leur amusement devant les accusations portées contre eux au procès. Quelques-uns des spectateurs chinois se sont même joints à eux pour rire des reproches qu'on leur adressait.

Des villageois leur ont demandé de les aider à formuler des "accusations" contre eux, parce que les autorités communistes ne cessaient d'exercer des pressions sur la population pour qu'elle "dénonce les étrangers".

Les trois Jésuites canadiens ont ajouté que des spectateurs à ce procès "semblaient apprécier le fait qu'ils ne remplissaient en somme qu'une simple formalité exigée par le programme communiste visant à chasser les étrangers du sol chinois".

Permission refusée

La sentence d'expulsion a été lue aux religieux plus tard à une séance du tribunal où le public n'était pas admis.

Quand les prêtres ont demandé la permission de retourner à leur mission, le juge a répliqué: "Le gouvernement n'y a pas d'objection, mais le peuple a fait savoir clairement qu'il ne vous veut plus en Chine".

Les trois Jésuites ont déclaré qu'on ne leur avait point permis de se parler l'un à l'autre durant le temps qu'ils ont passé en prison avant d'être expulsés.

Tous trois résidaient dans la même paroisse, soit à Tasou-kia.

Au Portugal

En inaugurant des relations diplomatiques avec le Portugal, le Canada a ouvert des légations dans les capitales de tous les pays partenaires du Pacte de l'Atlantique du Nord. **L'hon. W.-A. Turgeon**, représentant canadien en Irlande, est nommé au Portugal. (CPC)

Les E.-U. prêts à établir le service militaire universel

Ils voudraient commencer l'entraînement militaire obligatoire en automne.

WASHINGTON — Le secrétaire à la Défense, Robert A. Lovett, a révélé l'existence d'un programme en vue de commencer le service militaire universel à l'automne, si le Congrès donne son assentiment au projet. Le programme débuterait sur une échelle relativement petite et serait appliqué tout d'abord à moins de 100,000 des 800,000 jeunes gens de 18 ans qui seraient éventuellement appelés à suivre des cours chaque année.

Dix-sept bases militaires, navales et aériennes actuellement existantes dans douze Etats seraient partiellement transformées pour devenir des centres d'entraînement en vertu du programme échelonné sur six mois.

M. Lovett a été appelé à témoigner devant une séance de la commission des services armés de la Chambre des représentants qui étudie en ce moment le programme d'entraînement recommandé par une commission spéciale de sécurité. La commission fut créée l'an dernier quand le Congrès approuva en principe le service militaire universel.

Prié de dire quand ce programme devrait débuter, M. Lovett a répondu en substance ce qui suit:

"Cet entraînement devrait commencer le plus tôt possible. Le programme pourrait être mis en vigueur environ six mois après l'adoption des mesures législatives actuellement à l'étude."

M. Lovett a dit que le service militaire universel aurait pour effet de réduire les frais de défense, permettrait au pays de maintenir une force permanente moins considérable tout en demeurant toujours plus prêt à affronter n'importe quelle situation.

Radio-Prairies-Nord

RÉUNION DE DIRECTORAT
Inauguration du poste le 1er juillet

Les directeurs de Radio-Prairies-Nord Limitée se sont réunis à Saskatoon, les 12 et 13 janvier.

Après avoir examiné le présent état de choses et avoir fait la part des imprévus, ils estiment que l'inauguration du poste CHBD devrait pouvoir se faire vers le 1er juillet prochain.

Cela serait en deçà de la limite de temps allouée par les règlements du Ministère du Transport pour l'érection et la mise en opération d'un poste. Cette période est de neuf mois. Comme notre permis ne nous a définitivement été accordé que le 31 octobre dernier, nous avons donc jusqu'au 31 juillet prochain pour nous mettre en règle. Mais les directeurs croient que l'ouverture de notre poste pourra très probablement avoir lieu un mois plus vite. Ce ne sera certes pas trop tôt.

Il y a un an, le 16 janvier 1951, quand les Gouverneurs de Radio-Canada recommandaient l'octroi de notre permis, nous étions loin de prévoir quelles difficultés de toutes sortes s'accumuleraient sur notre route et de penser qu'il faudrait attendre neuf mois et demi pour avoir effectivement ce permis.

Ce fut une longue et pénible gestation. Mais enfin, le permis, notre permis, vit le jour le 31 octobre. Il était plus qu'à terme. Ce ne fut donc qu'après cette date du 31 octobre 1951, à la veille de l'hiver — et l'hiver commença particulièrement tôt en Saskatchewan cette année — que l'on put songer à commencer le travail au transmetteur.

De nouveaux contretemps nous attendaient de ce côté. Mais c'est là une histoire que nous vous conterons une autre fois.

Pour aujourd'hui, nous tenons surtout à vous informer qu'à moins d'imprévus tout à fait imprévus, l'inauguration de notre poste CHBD de langue française de Saskatoon aura lieu vers le 1er juillet 1952.

D'ici là il reste un travail formidable à accomplir. Tous les amis de l'oeuvre — et c'est là toute notre population — peuvent nous aider en envoyant le plus tôt possible à Radio-Saskatchewan les contributions promises l'été dernier.

LE SECRETAIRE,
Radio-Prairies-Nord Limitée.

Préparation du 3e congrès de Langue française



Les membres du Comité général de l'organisation du 3e congrès de la Langue française, qui se tiendra à Québec en juin prochain, ont tenu leur première réunion, récemment, au grand salon de l'Université Laval. Sur la première rangée, on remarque, de gauche à droite, le **R. P. Albert**, curé de Limoilou et directeur de l'ACELF, **Mlle Cécile Rouleau**, directrice de l'enseignement primaire, **M. Michel Savard**, inspecteur général des écoles primaires de la province de Québec, le **Dr Georges Dumont**, de Campbellton, vice-président du Comité de la Survivance française, **M. l'abbé Adrien Verrette**, président de ce comité, **M. Henri Lallier**, président de la fédération diocésaine de la Société St-Jean-Baptiste, le **Dr Ant. Grondin**, des Trois-Rivières, président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste, et **M. l'abbé J.-C. Gauthier**, président du comité de Chicoutimi; à l'arrière-plan, dans le même ordre: **M. Olivier-Guy d'Auray**, organisateur, **M. J.-A. Larochelle**, vice-président du comité du logement, **M. Alphonse Desilets**, organisateur, **M. l'abbé Paul-Emile Gosselin**, secrétaire général du Comité de la Survivance, **M. Henri Petit**, des Syndicats catholiques, **M. Lucien Gagné**, membre de l'organisation, **M. Y. Bernier**, **M. l'abbé Gérard Benoit**, du Séminaire, le **R. P. Albert Plante, S.J.**, de Montréal, **MM. Sylvio Dumas, Paul de la Durantaye, M. le notaire Henri Boisvert**, trésorier de la Survivance, le **R. F. Samuel**, de l'Académie, **Me Henri Beaupré**, échevin de la Cité de Québec, le **R. F. Arsène**, directeur de l'Académie, et **Mme Reine Malouin**, présidente du comité féminin.

M. Vincent Massey le prochain gouverneur général du Canada

Il serait le premier Canadien à exercer les hautes fonctions de représentant du roi au Canada.

OTTAWA — Depuis que la rumeur s'affirme de plus en plus du départ prochain du vicomte Alexander de Tunis, les conjectures se multiplient au sujet de son successeur. Tout porte à croire que le départ de lord Alexander sera rendu officiel très prochainement. Et tout permet de prévoir que son successeur sera nommé tout aussi rapidement, que ce sera un Canadien et que ce ne sera nul autre que le très hon. Vincent Massey. Cette prévision est basée en partie sur des informations officielles, en partie sur des déductions. Les événements récents portent à conclure dans le même sens, et les rumeurs qui circulent ne démentent pas les informations antérieures.

La majorité veut un Canadien

Que le gouvernement ait décidé de donner un Canadien pour successeur à lord Alexander, cela fait de moins en moins de doute. Tous les chroniqueurs politiques en conviennent aujourd'hui, les uns avec joie, certains à regret, d'autres se contentant de consigner un fait inévitable.

Ceux à qui cela ne plait pas doivent se rendre au fait que, toute significative que soit cette innovation pour le Canada, elle n'a rien de révolutionnaire puisque, sauf erreur, Ceylan est, avec le nôtre, le seul des pays du Commonwealth qui n'a pas ou n'a pas déjà eu un de ses nationaux comme représentant du roi.

Il faut reconnaître cependant que, même si la majorité des Canadiens est en faveur de ce changement, comme le démontre l'enquête faite sur ce sujet par l'Institut de l'Opinion publique, un bon nombre des nôtres y reste opposé. Respectons leur sentiment, tout en leur demandant de s'incliner devant le désir de la majorité.

Une fois la décision prise de désigner un Canadien au haut poste de chef de l'Etat, il reste à choisir la personnalité digne de la fonction.

Les successeurs ne manquent pas

Jusqu'à présent, cinq noms surtout ont été mentionnés. Ceux de M. Massey, chancelier de l'Université de Toronto et auteur du rapport fameux qui porte son nom; du très hon. Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada et, à ce titre, souvent appelé à remplacer le gouverneur général; de l'hon. Ross MacDonald, président de

(Suite à la neuvième page)

Deux prêtres et 49 novices catholiques torturés en Chine

HONG-KONG — Une source d'information catholique a accusé les communistes chinois d'avoir torturé par la faim 49 jeunes novices chinois actuellement en prison, dans le but de les forcer à porter des accusations contre les "missionnaires étrangers" du diocèse catholique de Wuhu, dans la province d'Anhwei.

On ajoute que les novices sont privés de nourriture depuis plusieurs mois. Deux prêtres chinois du séminaire sont également détenus. L'un d'eux, le R. P. Son, est enchaîné depuis plus d'un an, selon la même source d'information. L'autre prêtre, le R. P. Tan, est soumis à des tortures. Les officiers de la prison essaient de lui arracher l'aveu qu'il a causé des dégâts dans un entrepôt public sous les ordres de l'évêque du diocèse.

On trouvera dans cette édition les rubriques suivantes:

Assistance nombreuse au Congrès des Commissaires d'Ecoles de langue française

M. Pierre Raimbault est réélu président, MM. Albini Gallant, de Letellier, et Auguste Pineau, de Ste-Rose du Lac, vice-présidents de l'Association.

ST-BONIFACE — Cette semaine a eu lieu à St-Boniface le Congrès des Commissaires d'Ecoles de langue française du Manitoba.

Malgré la tempête de lundi soir, le 21 janvier, plus de 60 commissaires de différents districts scolaires de la province assistaient à la première réunion.

M. Pierre Raimbault, président de l'Association des Commissaires d'Ecoles, souhaita la bienvenue aux congressistes et rappela deux faits saillants de l'année qui vient de s'écouler: la mort soudaine de l'hon. Sauveur Marcoux en novembre dernier et la nomination de son successeur, l'hon. Edmond Préfontaine, au Ministère des Affaires municipales.

M. Marcoux fut longtemps président de l'Association des Commissaires d'Ecoles de langue française avant de devenir ministre des Affaires municipales. Il s'est toujours fait un devoir d'assister à tous les congrès et d'accorder son appui à toutes nos questions scolaires.

M. le président demanda à l'assemblée de se recueillir quelques moments pour une prière pour le repos de l'âme du regretté défunt. S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque coadjuteur, récita la prière à cet effet. Puis l'assemblée proposa une motion de condoléances à la famille Marcoux.

Un vote de félicitations fut offert à l'hon. Edmond Préfontaine à l'occasion de sa nomination au Ministère des Affaires municipales. M. Préfontaine était depuis quelques années membre de l'exécutif de la "Manitoba Trustees' Association".

M. Joseph-Romuald Doiron, membre de l'Exécutif de l'Association d'Education, fit un plaidoyer en faveur de la bonne lecture. M. Doiron avait préparé un magnifique étalage de livres pour jeunes enfants.

Il y eut aussi un forum très intéressant dirigé par M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, visiteur des écoles, auquel prirent par l'honorable L.-P. Roy et M. J.-A. Marion.

On y discuta des avantages et désavantages de l'union de districts scolaires au niveau de l'école supérieure seulement.

Puis on commença l'étude des résolutions qui passeront au Congrès de Winnipeg.

Les Chefs de File furent les suivants: M. Albini Gallant, de Letellier; M. Célestin Champagne, de Somerset; M. Auguste Pineau, de Ste-Rose du Lac; M. Ernest Touzin, de St-Jean-Baptiste; M. Zéphirin Audette, d'Otterburne.

M. Albini Gallant fut choisi comme représentant sur le Comité des Résolutions.

M. Léo Landry, grand Chevalier du Conseil St-Boniface des Chevaliers de Colomb, invita tous les commissaires et leurs épouses à se rendre au poste CKSB, le mardi 22 janvier, à 7 h. 45, pour la récitation du chapelet.

Mardi 22 janvier

La séance de mardi soir débuta par l'allocution du président de l'Association, M. le docteur P.-E. LaFlèche, qui félicita d'abord les commissaires dont la présence à ces assises prouvait le vif intérêt que chacun porte à la cause éducationnelle catholique et française. Il appuya sur la nécessité pour chaque commission scolaire d'encourager les efforts des instituteurs — particulièrement quand un surplus de travail leur est imposé pour la cause — non seulement en les rémunérant selon leur valeur mais encore, en les aidant moralement de leur support. M. le président rappela aussi aux commissaires leur devoir de seconder les visiteurs dans leur travail.

Le conférencier fit ensuite un plaidoyer en faveur de la bonne lecture française, appropriée à tous les âges, même au plus tendre, et fit remarquer que la littérature française ne laisse en rien à désirer dans le domaine des illustrés dont les petits sont si friands. "Nos commissaires, dit-il, peuvent faire une très belle oeuvre patriotique et des plus formatrices en développant les bibliothèques".

M. LaFlèche lança ensuite un appel à tous en faveur de l'Association d'Education de laquelle dépend "notre salut comme groupe ethnique catholique et français". Il faut que chacun fasse sa part — et une généreuse part — pour le soutien de la cause que représente chez nous l'Association.

Les délégués au Congrès entendirent ensuite les rapports des visiteurs des écoles: le R. P. G. Belcourt, S.J., et M. l'abbé M. Deniset-Bernier.

Rapport du R. P. Belcourt

Selon le R. P. Belcourt, S.J., les écoles progressent et l'état général est assez bon. Il y a cependant quelques points faibles: le matériel scolaire n'est pas toujours satisfaisant, les cartes géographiques manquent et les bibliothèques scolaires françaises sont très pauvres.

Il est à remarquer que vingt institutrices canadiennes-françaises enseignent actuellement dans des écoles anglaises pour la prin-

(Suite à la cinquième page)

Février — le mois de la presse catholique



"Lisez la presse catholique — Des millions souhaiteraient être en mesure de le faire", tel est le slogan qui apparaît sur le panneau réclame officiel émis par l'Association de presse catholique des Etats-Unis. Février sera consacré, cette année, à la presse catholique, aux Etats-Unis. (NCWC)

Le cardinal Spellman surpris de l'opposition américaine

Une nouvelle religion naît aux Etats-Unis: persécuter les catholiques.

VATICAN — La question de la nomination d'un ambassadeur des Etats-Unis près le Saint-Siège a été évoquée, au cours d'une conférence de presse que le cardinal Francis Spellman, archevêque de New-York, a tenue ici. L'éminent prélat s'est déclaré très surpris de l'opposition à laquelle cette nomination se heurte de la part de certains milieux de son pays, et il a fait valoir en particulier que la raison invoquée par ces milieux, à savoir qu'on ne saurait établir des rapports avec le Vatican sans enfreindre la loi sur la séparation de l'Eglise et l'Etat, n'est pas valable.

"Il est des pays, a dit le cardinal, où le chef de l'Etat est également chef de la religion non-catholique pratiquée par la majorité de la population, et pourtant n'ont pas craint d'établir des rapports avec le Saint-Siège."

Le cardinal a dit qu'en tant qu'Américain, il se rendait compte de l'importance que présente pour son pays l'établissement de relations avec le Siège Apostolique, et il a formulé le voeu que la question puisse être réglée au mieux des intérêts des deux parties.

Le cardinal Spellman a précisé que cette question n'avait pas été abordée au cours de l'entretien qu'il a eu avec le pape et qu'il ne l'aborderait que si le Saint-Père le lui demandait.

En ce qui concerne les bruits concernant la convocation d'un consistoire, le cardinal a déclaré n'avoir aucun élément d'information.

"Nouvelle religion"...

Le cardinal Spellman n'a pas que déploré l'absence d'un représentant américain au Vatican. Il a ajouté:

"Il semble bien qu'une nouvelle religion prenne naissance aux Etats-Unis — une religion qui s'appuie sur deux dogmes:

"1. Empêcher l'envoi d'un ambassadeur au Saint-Siège.

"2. Empêcher les enfants catholiques d'utiliser les autobus qui assurent le service des écoles, et dont le coût des opérations est défrayé par les impôts publics."

Parlant de l'audience que lui a accordée le pape, le cardinal a déclaré aux journalistes que le Saint-Père et lui-même n'avaient aucunement discuté du retrait par Truman de la nomination du général Mark Clark comme envoyé spécial au Vatican.

S. Exc. Mgr G. Landry a été relevé de ses fonctions à Hearst, Ont.

HEARST, Ont. — S. Exc. Mgr Georges Landry, évêque de Hearst, a été relevé de ses fonctions pour cause de maladie et doit se rendre à Antigonish, N.-E., pour y prendre un repos prolongé, a annoncé récemment son secrétaire.

Une dépêche reçue du Vatican précise que Sa Sainteté le pape a acquiescé à la demande du prélat d'être relevé de ses fonctions et qu'elle l'a nommé évêque titulaire de Knossos à titre honorifique.

Le secrétaire de l'évêque dit qu'il doute que le prélat retourne à Hearst. Son successeur n'a pas été nommé.

M. Edmond Brodeur élu député de La Vérendrye

Le candidat conservateur est victorieux dans le comté de Brandon.

WINNIPEG — Le parti libéral et le groupe conservateur ont remporté chacun un siège dans les élections complémentaires tenues lundi dernier. M. Edmond Brodeur, libéral progressiste, fut élu au siège laissé vacant par la mort de l'hon. Sauveur Marcoux, tandis que Reg. O. Lissaman, progressiste-conservateur, remporta la victoire dans Brandon, siège occupé par M. J. C. Donaldson jusqu'à sa démission en avril dernier. Les élections de lundi n'apportèrent aucun changement dans l'affiliation politique traditionnelle des deux sièges.

Dans La Vérendrye, M. Brodeur reçut 2,318 votes et M. Arpin, le candidat progressite-conservateur, 1,357.

M. Lissaman recueillit 2,940 votes premier-choix, M. Alex. McPhail, libéral progressiste, 2,224, et le candidat C.C.F., M. Harry Spafford, 1,264. Le transfert du deuxième vote de M. Spafford donna le chiffre final de 3,223 pour M. Lissaman et de 2,361 pour M. McPhail.

Comme résultat de cette élection, le gouvernement compte maintenant 39 députés et l'opposition, 18. L'administration de M. Campbell est composée de 33 libéraux progressistes, 3 indépendants et 3 qui furent élus comme progressistes-conservateurs, mais qui préférèrent rester dans le gouvernement quand leur parti officiel quitta la coalition en août 1950.

L'opposition compte 9 progressistes-conservateurs, 7 C.C.F., un indépendant et un membre du parti travailliste.

Le nombre des votes élevé

Une tempête de neige sévissait, le jour des élections, mais en dépit de ce fait, bon nombre d'électeurs se présentèrent aux urnes. Dans Brandon, à peu près 55% des 11,906 personnes éligibles votèrent, tandis que dans La Vérendrye à peu près 62.5% sur

(Suite à la cinquième page)



M. Edmond Brodeur



M. Reg. Lissaman



Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

Une petite ville qui, à force de travail et de persévérance, s'était acquis l'estime de tous les sportifs du Canada a perdu d'un seul coup le fruit de longs et laborieux efforts. Dans le domaine du sport plus encore que dans tous les autres domaines la parole donnée est une chose sacrée. On ne peut la violer sous aucun prétexte. Pourtant, les représentants des Rough Riders de Régina, avec la complicité de l'ex-président Fred Wilson, lui aussi de Régina, ont violé ouvertement cette parole donnée, attirant sur la tête des dirigeants du football senior de l'ouest le mépris et les moqueries de tous les sportifs du Canada.

Les raisons apportées pour empêcher le club Vancouver de se joindre à la ligue senior de l'ouest ne sont que de faux et futiles prétextes qui ont été inspirés par une attitude égoïste, qui n'a rien en commun avec le véritable esprit sportif, qui doit être fait de franchise et de largeur de vues. On avait promis au club de football de Vancouver son admission dans la ligue, si le club pouvait démontrer sa bonne foi et sa solvabilité en déposant une somme de $25,000 au trésor de la ligue, comme garantie que le club compléterait la prochaine saison. Ce fut fait, mais le club Vancouver n'a pas été admis dans la ligue.

En résumé

Résumons très rapidement ce qui s'est passé à l'assemblée de la dernière fin de semaine. Les dirigeants du club Vancouver arrivent avec leur garantie de $25,000 et l'entente qu'ils se plieront aux règlements de la ligue. Après d'interminables discussions, au cours de laquelle le club Régina en particulier maintient, sans preuve sérieuse à l'appui, que l'admission du club Vancouver serait un fardeau financier trop lourd à porter, on décide de prendre un vote pour savoir si la ligue admettra Vancouver "pour une période de deux saisons".

Les clubs Winnipeg et Edmonton se déclarent favorables à cette idée. Régina refuse et Calgary vote, avec justesse, contre la motion, en disant que l'on impose au club Vancouver une restriction qui n'avait pas été incluse dans la décision de la ligue l'an dernier, quand on avait exigé du club en question une somme de $25,000 pour une saison seulement. Le président Wilson, de Régina, vote avec les siens, sans songer probablement aux intérêts de la ligue, ou du moins en n'y songeant pas assez sérieusement. Chaque homme à droit à son opinion, mais nous sommes tous liés par une parole donnée de bonne foi. Violer cette parole est incompatible avec l'idéal sportif. A Régina, cela ne semble pas être le cas.

Pour et contre

Avant de discuter plus à fond cette question nous tenons à répéter une dernière fois que si la ligue n'avait pas l'intention d'admettre Vancouver dans ses cadres il ne fallait pas, l'an dernier, poser certaines conditions, toutes remplies par le club Vancouver. Une fois ces conditions posées il ne restait plus à la ligue qu'à dire oui, prenant par là ses responsabilités à plein bras, et acceptant de supporter ce lourd fardeau jusqu'au bout. Ceci ne fut pas fait, principalement à cause de la décision de Régina, et aussi, disons-le avec regret, avec l'appui tacite de Winnipeg.

Nous n'assistions pas à l'assemblée mais des informateurs bien au courant de la situation nous ont rapporté les faits suivants. Régina s'est objecté totalement à l'admission de Vancouver en affirmant que la ligue, telle que formée à l'heure actuelle, allait très bien, qu'elle pouvait présenter un aspirant sérieux dans la finale du Canada, (on a vu cela à l'automne) que l'admission de Vancouver entraînerait des dépenses de voyage trop fortes et que ce cinquième club n'aiderait pas la ligue dans ses efforts pour conquérir la coupe Grey.

Le club Winnipeg en s'opposant à l'entrée de Vancouver dans la ligue affirmait que l'admission de Vancouver briserait l'équilibre actuelle de la ligue et que cette admission entraînerait des difficultés insurmontables du point de vue cédule, voyages et frais encourus. Winnipeg a alors suggéré que Vancouver soit admis pour une période de deux ans dans le circuit. Comme Vancouver ne pouvait accepter immédiatement cette condition, les délégués de Winnipeg ont affirmé que ce n'était pas aux clubs qui avaient formé la ligue et qui l'avaient fait progresser qu'il appartenait de faire des concessions. Winnipeg se déclarait contre le club Vancouver, ou en étant pour, posait une condition qui n'avait pas été comprise dans la déclaration de l'an dernier.

Le club Edmonton favorisait Vancouver mais a été surpris de voir ce club refuser la condition imposée par la ligue. Quant à Calgary, il est question que ce club se retire de la ligue à la suite de la décision du "Big Four" de l'ouest. "La ligue a brisé une entente scellée par sa parole d'honneur", ont dit les délégués de Calgary. Régina a alors affirmé que si la ligue acceptait Vancouver que ses directeurs demanderaient la permission de retirer le club du circuit. C'était le dernier coup.

Risque financier?

Nous refusons de croire qu'une ville de 500,000 habitants soit incapable avec un stadium pouvant accommoder plus de 20,000 spectateurs de faire vivre un club de football, et de verser une somme suffisante au club visiteur pour que les frais de voyages ne puissent être largement couverts. Les recettes pour une seule joute à Vancouver seraient aussi bonnes que les recettes pour quatre joutes à Régina.

Nous refusons de croire qu'une ligue de cinq clubs ne serait pas aussi bien équilibrée. Chaque club pourrait jouer le même nombre de joutes que l'an dernier, jouant une fois de moins contre chaque autre club, ou jouant une fois de plus chez lui, contre Vancouver. Une joute de plus signifierait de meilleures recettes et cinq clubs signifieraient plus de chances de se classer dans les éliminatoires. Quant aux chances de Vancouver de gagner la coupe Grey elles ne pourront jamais être aussi mauvaises que celles de Régina qui a échoué neuf fois dans ses efforts pour sauver l'honneur de l'ouest. Vancouver avec sa vaste population, ses sportifs sérieux, son climat idéal, aurait assuré à la ligue des recettes intéressantes, un club spectaculaire, et aurait sauvegardé l'honneur de la ligue senior de l'ouest. Dans le sport moderne, cet honneur compte encore pour beaucoup.

NOTICE TO CREDITORS

In the matter of the Estate of JOSEPH ARTHUR VOURIOT, late of the City of Saint Boniface, in the Province of Manitoba, Mechanic's Helper, deceased:

All claims against the above estate must be sent to the undersigned, MONNIN, GRAFTON AND DENISET, No. 4, 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 29th day of February A. D. 1952.

DATED this 22nd day of January A. D. 1952.

MONNIN, GRAFTON & DENISET, Solicitors for the Administratrix.

Sur la scène



M. Robert Trudel, qui obtint le prix de meilleur acteur au festival régional d'art dramatique tenu à Winnipeg l'an dernier, interprétera le rôle de Nonancourt, au Playhouse, le 16 février. Il est le fils du docteur et de Mme Jean-J. Trudel.

Une intéressante comédie au Paris, le 31 janvier

Le jeudi soir 31 janvier, on présentera une comédie sentimentale de grand intérêt et de grande perfection technique. C'est "La vie est un rêve", de Jacques Sevérac. Les portes du Paris seront ouvertes dès 6 h.

Les interprètes de cette comédie si vivante sont: Suzy Carrier, Georges Rollin, Solange Turenne et autres.

Martine de Roves doit épouser Jacques de Fijac qu'elle n'a pas revu depuis son enfance. Afin d'observer le jeune homme, elle demande à son amie, Sylvette, de la remplacer dans son rôle de châtelaine; mais Jacques a, lui aussi, la même idée et se fait remplacer dans son rôle de visiteur par son employé, Paul. Après plusieurs complications très comiques, la vérité se fera sur les identités réciproques. "La vie est un rêve" est un film de jeunesse, de printemps, de joie de vivre. Inspirée de Marivaux, l'illustre prosateur du XVIIIe siècle, cette production offre des scènes de charme, des aventures joyeuses et d'une folle gaîeté. Dans "Les jeux de l'amour et du hasard", Marivaux avait déjà tenté d'étudier cette question: que le seul défaut des jeunes filles était d'être romanesques; Jacques Sévérac, prenant ce thème, a réalisé une fine et captivante comédie.

Nous espérons que le public français va continuer d'encourager les films français que la Société d'Enseignement Postscolaire offre toutes les semaines, le jeudi, aux amateurs. On sait que c'est dans un but culturel que ces films français sont offerts et qu'il a fallu de longs préparatifs pour en venir à une organisation aussi complète que celle d'aujourd'hui. Le tout demeure d'ailleurs assez aléatoire et des déficits considérables s'accumulant le long des semaines forceraient vite les organisateurs à abandonner la partie.

Le premier ministre du Portugal, Oliveira Salazar, a reçu avec des marques particulières de déférence une des familles dont s'honore le plus son pays. M. et Mme Domingos Fevreira, âgés l'un et l'autre de cinquante ans, ont onze enfants. Dix d'entre eux se sont consacrés à Dieu: trois jésuites, trois séminaristes, trois religieuses professes et une novice.

Radio-Saint-Boniface

VENDREDI 25 JANV.

7.30—Actualités scientifiques
7.45—Heure du Rosaire
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.30—Café parisien
9.00—Nouvelles
9.10—Voix du Québec
9.15—Contes canadiens
9.30—Radio-Parents
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles et prév.
11.05—O CANADA!

SAMEDI 26 JANVIER

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.05—Sans cérémonie
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du matin
7.45—Sans cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Chansonnettes
8.20—Sans cérémonie
8.30—Information
8.35—Sans cérémonie
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Mine d'informat.
9.30—Magazine des sports
10.00—Nouvelles
10.05—Cordon Bleu
10.15—Les plus beaux contes
10.30—Ménagères en herbe
10.45—Tante Lucille
11.00—Nouvelles
11.05—Allô Manitoba
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.15—En vedette
12.30—Dîner en musique
12.45—Au clavier
1.00—Nouvelles et prev
1.10—Musique de sieste
1.15—Prév. du temps
1.20—Sieste (suite)
1.25—Marché du grain
1.30—Disques RCA
2.00—Prom. musicale
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250
4.15—S.D.S.
4.45—Radio Sacré-Coeur
5.00—Nouvelles
5.05—Intermède
5.15—L'Heure de l'Immaculée
5.30—Gaieté du jour
5.45—Cercle Ouvrier
6.00—Nouvelles
6.05—Carrousel de la chanson
6.25—Chron. sportive
6.30—Carrousel de la chanson (suite)
7.00—Nouvelles et prev
7.05—Carnet Social
7.10—Avis de décès
7.15—Carrousel de la chanson (suite)
7.30—Dans la coulisse
7.45—Heure du Rosaire
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Visage du monde
8.30—A travers le temps
9.00—Radio-Journal
9.10—Intermède

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.05—Sans cérémonie
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du matin
7.45—Sans cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Parade de la chanson française
8.20—Sans cérémonie
8.30—Information
8.35—Sans cérémonie (suite)
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Mine d'informat.
9.30—Causerie
10.00—Nouvelles
10.05—Cordon Bleu
10.30—Potin. familiers
11.00—Nouvelles
11.05—Allô Manitoba
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.15—Autour de la ferme
12.30—Nouvelles agricoles
12.35—Autour de la Fer.
12.45—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.05—Sieste
1.15—Prév. du temps
1.25—Rapport du grain
1.30—Extrait d'opéra
2.00—Prom. musicale
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250
4.15—S.D.S.
4.45—Radio Sacré-Coeur
5.00—Nouvelles
5.05—Club des Jeunes
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Club des Jeunes
6.00—Nouvelles
6.05—Carrousel de la chanson (suite)
6.25—Nouvelles sport
6.30—Carrousel de la chanson (suite)
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Social
7.10—Avis de décès
7.15—Carrousel de la chanson (suite)

9.15—Heure dominicale
9.30—Au rythme de Paris
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles et prev
11.05—O CANADA!

DIMANCHE 27 JANV.

1.00—Ouverture
1.05—Nouvelles et prév.
1.15—Pain Quotidien
1.45—Opéra
3.30—Chan françaises
4.00—Radio-Collège
5.00—Moments symphoniques
5.30—Heure religieuse
6.00—Nouvelles
6.05—Causerie
6.15—Missions d'Afrique
6.30—Parlons musique
7.00—Nouvelles
7.05—Ev. sociaux et et avis de décès
7.15—Heure du Rosaire
7.30—Artistes de CKSB
7.45—Commentaire des nouvelles
8.00—Le ciel par-dessus les toits
8.30—Var. françaises
8.55—Information
9.00—Futures Etoiles
10.00—Résumé des nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles et prev
11.05—O CANADA!

LUNDI 28 JANVIER

7.30—Institutions politiques
7.45—Heure du Rosaire
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.30—Radio-Théâtre
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Chron. littéraire
9.30—Match
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles et prev
11.05—O CANADA!

MARDI 29 JANVIER

7.30—Micro Confidences
7.45—Heure du Rosaire
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.30—Chorale canad.
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Tot Vanderstaay
9.30—Nouv. dramatiques
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.05—O CANADA!

MERCREDI 30 JANV.

7.30—Chron de France
7.45—Heure du Rosaire
8.00—Nouvelles
8.05—A votre santé
8.15—Un homme et son péché
8.30—Initiation à l'orchestre
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Léo Brodeur
9.30—Carte blanche
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA!

JEUDI 31 JANVIER

7.30—Walter Faryon
7.45—Heure du Rosaire
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.30—Vieux albums
8.45—Nouvelles
8.55—Intermède
9.00—Eureka (Paris)
9.30—Baptiste et Marianne
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles et prev
11.05—O CANADA!

Chronique de CKSB

Il nous fait plaisir aujourd'hui de vous annoncer quatre nouveaux programmes à l'horaire de CKSB. Depuis longtemps, toutes les nouvelles émissions dont nous faisions mention nous parvenaient de la Société Radio-Canada. Aujourd'hui, il s'agit de trois réalisations locales et d'une émission commerciale.

"Avec le sourire"

McCormick's Ltd, pourvoyeurs de biscuits de qualité et de bonbons délicieux, qui depuis plus d'un an vous ont fait entendre l'émission très populaire "Colette et Roland" deux fois la semaine, offrent maintenant aux auditeurs de CKSB, et plus particulièrement aux dames et demoiselles, un programme de dix minutes, cinq fois la semaine, de 10 h. 05 à 10 h. 15 le matin. Cette émission a pour titre "Avec le sourire" et met en vedette Nicole Germain, bien connue dans le monde de la radio et du cinéma, et Mario Verdon, l'un des annonceurs les plus populaires dans l'est du Canada. Cette émission tout à fait charmante aura lieu de plaire à nos auditeurs, nous en sommes certains, et nous vous invitons à nous faire parvenir vos commentaires à ce sujet.

"Bavardons musique"

Rosemarie Bissonnette a commencé, dimanche dernier, une nouvelle série d'interviews musicales. Chaque dimanche soir, en effet, de 6 h. 30 à 7 h., Rosemarie rendra visite à un auditeur de CKSB, pas quelqu'un de très connu nécessairement, pas non plus un musicien de grand talent, mais un auditeur ou une auditrice de CKSB qui lui fera part de ses goûts en musique et de la raison de ses goûts. Cette émission "Bavardons musique" se continuera durant tout ce semestre de notre saison radiophonique.

Le programme des Jeunes du Centre Récréatif

Depuis longtemps déjà, nous cherchions une formule à CKSB par laquelle nous pourrions intéresser les jeunes de St-Boniface à une émission radiophonique et leur faire prendre une part active à ce programme. Nous avions dans le passé tenté certaines formules mais sans succès. Maxime Désaulniers était déterminé à mettre une émission de ce genre sur pieds. Après bien des démarches et après des entrevues, il a réussi à convaincre quelques-uns des organisateurs du Centre Récréatif de St-Boniface de s'intéresser à une émission de ce genre. Nous sommes donc heureux de vous annoncer que tous les samedis soirs, de 7 h. 30 à 7 h. 45, le quart d'heure sera entièrement confié aux jeunes du Centre Récréatif. Nous leur remettrons l'émission entre les mains. Ils auront leur propre annonceur, leur propre opérateur au contrôle et ils seront responsables du choix de la musique et du genre de l'émission. Ce programme sera sous la surveillance de Maxime Désaulniers.

"Analyse des sports"

Nous voulons vous parler également d'une autre réalisation de CKSB. C'est notre "Analyse des sports" que nous vous faisons entendre trois fois la semaine, de 12 h. 05 à 12 h. 15, les lundis, mercredis et vendredis. Durant cette émission, notre commentateur, Maxime Désaulniers, vous amène dans les coulisses du sport. S'il émet parfois certaines opinions qui ne sont pas compatibles aux vôtres, ne vous gênez pas de lui adresser vos remarques et vos commentaires. Il sera heureux d'en discuter avec vous dans son "Analyse des sports".

"Sur les bords du St-Laurent, notre langue française n'a pas plus dégénéré que notre caractère." (Rameau de S. Père, dans "La France aux colonies")

A la Chambre ... des Communes

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par Denys PARE

Le Fédéral favorisera l'apprentissage. Le Canada est devenu une nation adulte et indépendante.

OTTAWA — Le Conseil consultatif sur la formation professionnelle vient de terminer à Ottawa une nouvelle réunion de trois jours. A l'issue de cette conférence, le Conseil a recommandé la convocation d'une conférence générale d'envergure nationale dans le but de trouver des moyens de favoriser l'apprentissage au Canada.

Cette suggestion mérite d'être considérée à sa juste valeur. Comme on le sait, il y a actuellement au Canada des milliers de chômeurs. C'est du chômage saisonnier sans doute, mais pas pour tous les Canadiens actuellement sans emploi. On dit qu'on ne peut pas trouver du travail aux chômeurs sous prétexte qu'ils ne sont pas spécialisés. Le gouvernement fait alors venir au Canada des supposés spécialistes de l'Europe. Souvent ces immigrants, ne s'adaptant pas au travail pour lequel on les a fait venir, viennent grossir le nombre des sans-travail. Les moyens qu'on prendra pour encourager l'apprentissage auront un double effet. Ils diminueront le nombre de chômeurs qui veulent apprendre un métier. Puis on sera du même coup en mesure de répondre à la demande de l'industrie qui a un besoin toujours plus considérable de mains-d'oeuvre spécialisées.

Les membres du Conseil ont convenu que l'élargissement des cadres des facilités existantes en ce qui concerne la formation des apprentis s'impose. Bien que celles-ci fonctionnent efficacement dans la mesure où il s'agit de certains métiers désignés, elles ne seraient pas suffisantes pour assurer le nombre requis de travailleurs spécialisés dans toutes les industries de l'économie canadienne en voie d'expansion.

Premier geste ...

Comme premier pas pour remédier à cette situation, le Conseil a jugé qu'il serait utile qu'une conférence générale soit convoquée le plus tôt possible. On a recommandé d'inviter des représentants patronaux et ouvriers de diverses industries, en même temps que des représentants des autorités provinciales sur l'apprentissage et des fonctionnaires fédéraux. Le Conseil a recommandé en outre le maintien de l'aide aux étudiants et une assistance financière fédérale plus considérable au programme s'y rattachant. La conférence qui vient de se terminer était sous la présidence de M. G. Fred McNally, chancelier de l'université d'Alberta.

Sentiment de fierté ...

Un ministre du cabinet St-Laurent vient de faire à Ottawa d'importantes déclarations en marge "du Canada adulte et indépendant". M. George Prudham, ministre des Mines et des Relevés techniques, parlant aux membres de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie réunis en Congrès dans la capitale fédérale, a déclaré que le Canada, nation adulte et indépendante, appartient aux Canadiens et que c'est à eux qu'il appartient de faire de ce pays une nation forte. M. Prudham estime "que le désir d'un drapeau national chez un grand nombre toujours croissant de Canadiens est une des nombreuses manifestations de ce sentiment de fierté". A ce sujet, le ministre a ajouté que "ce sentiment de fierté rendra forcément notre peuple très conscient de toute impression d'immaturité qui aurait pu jadis subsister. Le désir d'un drapeau national chez un grand nombre de plus en plus considérable de Canadiens, est une des nombreuses manifestations de notre fierté nationale ... Avec le temps et sous l'effet des changements apportés par les événements quelques-unes de nos anciennes traditions disparaîtront peut-être". Puis le ministre a ajouté: "Je crois que le temps approche, s'il n'est pas déjà venu, pour les Canadiens de décider ce que sera la destinée nationale de leur pays, et cela à leur idée".

Il y a quelques années, de tels propos auraient fait scandale chez une bonne partie de notre population. Quelle évolution tout de même! D'autant plus que ces déclarations coïncident avec la visite de M. Winston Churchill, premier ministre de la Grande-Bretagne.

Soyons fiers de parler la plus belle langue du monde. Les chefs-d'oeuvre classiques du Grand Siècle français ont mérité la gloire de l'immortalité.

Radio-Gravelbourg

Nous voudrions, au début de notre chronique d'aujourd'hui, donner quelques brèves nouvelles de nos confrères de Radio-Prairies-Nord. Le samedi 12 janvier et le dimanche 13 se tenait, à Saskatoon, la réunion annuelle des directeurs de notre organisation soeur. Nous avons eu le plaisir et l'honneur d'assister à ces séances, et nous sommes en mesure d'annoncer à nos lecteurs que les travaux de construction et d'organisation de la station radiophonique CHBD se poursuivent à un rythme des plus encourageant. Aux dernières nouvelles, les électriciens et les plombiers s'étaient attaqués à l'installation des systèmes de plomberie, de chauffage et d'électricité. Lorsqu'ils auront terminé la pose des fils et des tuyaux, les ouvriers et les menuisiers pourront alors fermer les murs déjà érigés et commencer les délicats travaux de finition intérieure.

Dans le domaine de l'organisation, les directeurs ont longuement discuté de l'engagement d'un directeur des programmes et d'un assistant-gérant. Nous pouvons aujourd'hui certifier à nos lecteurs que le poste CHBD a fait l'acquisition de deux hommes d'expérience qui donneront entière satisfaction.

Du côté de Radio-Gravelbourg, les travaux se poursuivent toujours de façon tout à fait normale. Cette semaine, les ingénieurs ont complété le brochage, dans les murs, des fils qui serviront à alimenter et relier à la salle de contrôle les haut-parleurs et les différents signaux d'avertissement, tant auditifs que visuels. On installe, en effet, des haut-parleurs dans tous les bureaux de l'édifice pour permettre à ceux qui les occuperont d'entendre continuellement ce qui passe sur les ondes. Les signaux d'avertissement sont installés aux portes des studios, sur les murs de ces studios et sur les tables des annonceurs. Les sonnettes relient la salle de contrôle au bureau de l'ingénieur et à la salle des nouvelles. Toutes ces précautions aideront les employés de CFRG à fournir un rendement impeccable et précis.

A propos d'employés, nous aimerions redire aux jeunes Canadiens français de notre province que leur poste de radio aura besoin de collaborateurs: annonceurs, opérateurs, traducteurs et scripteurs. Que nos compatriotes prennent donc cette opportunité au sérieux et, s'ils croient posséder les qualifications nécessaires, qu'ils écrivent dès maintenant au gérant de CFRG, M. Dumont Lepage. On apportera à leurs demandes d'emploi la plus sérieuse attention. Qu'on se dise bien que si les directeurs ne peuvent trouver dans les provinces des Prairies les talents nécessaires à leur organisation, ils devront aller chercher à l'extérieur leurs employés et ainsi donner à des étrangers des situations qui devraient revenir à nos confrères de l'Ouest.

Nouvelles étoiles dans la pléiade canadienne des patineurs de fantaisie

Rosemary Henderson, âgée de 19 ans, de Winnipeg (à gauche), a remporté les honneurs dans la compétition féminine junior du patinage de fantaisie et le titre de champion de sa classe au Canada, lors du concours de trois jours tenu à Oshawa, Ont. Le jeune **Charles Snelling**, de Toronto, âgé seulement de 14 ans, fut acclamé comme un second Dick Button (champion mondial américain aux Olympiques) et remporta le titre de champion junior des hommes. Il était le plus jeune concurrent et ne montra pas moins sa supériorité dès le début des épreuves. (CPC)

ABC **LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE** ABC

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Organe des Franco-Canadiens du Manitoba et de la Saskatchewan

NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT!

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Canadian Publishers Ltd.
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration:
619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone: 21 518.

ABONNEMENTS—Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Une attitude curieuse prise par les Sionistes

L'organisation sioniste du Canada a tenu récemment à Toronto son trente et unième congrès annuel. Dans une résolution qui, semble-t-il, fut votée à l'unanimité, elle a demandé au gouvernement canadien d'user de son influence pour que l'Etat d'Israël obtienne des réparations financières de l'Allemagne pour l'assistance qu'il a donnée aux victimes juives de la persécution nazie. Il s'agirait d'une somme de $1,500,000,000 qu'Israël aurait déboursée pour venir au secours des Juifs allemands ou que ceux-ci auraient été obligés de verser au régime nazi.

Quelques aspects du congrès sioniste invitent à la réflexion. L'un des orateurs qui participa au congrès qualifia les Allemands actuels de meurtriers. Le texte de la résolution officielle parle d'expiation. Le vice-président de l'Association, M. Jacques Torszyner, déclara que l'argent ainsi obtenu compenserait pour le sang versé et obtiendrait le pardon à l'Allemagne.

Le premier point qui frappe dans cette argumentation est la facilité avec laquelle le congrès sioniste reconnait l'Etat d'Israël comme le porte-parole de tous les Juifs, même de ceux qui sont morts. Selon cette thèse, l'Allemagne doit réparer les fautes qu'elle a commises envers les Juifs. Or, le peuple juif s'identifie avec l'Etat d'Israël, qui aurait recueilli les réfugiés non pas par charité mais par devoir, telle une mère-patrie qui adopte ses citoyens chassés d'un autre pays et s'affiche comme championne de leurs droits lésés. Sans pousser trop loin l'analyse de cette position, l'on y discerne un lien spirituel qui embrasse tous les Juifs de quelque pays qu'ils soient et les rallie autour d'Israël. Le problème des relations entre le Canada et l'Etat d'Israël peut par conséquent présenter des difficultés encore plus complexes que celui des relations entre le Canada et le Vatican. C'est là un point qu'il faut retenir.

Il est un autre aspect du congrès des Sionistes qu'il convient de signaler. L'usage par les Juifs de termes d'opprobres à l'égard de l'Allemagne et du peuple allemand suscite cette question: "Comment une minorité qui a tant souffert du racisme, et qui, en l'occurrence, prétend venger le racisme, peut-elle se laisser aller elle-même à une telle manifestation de racisme?" Quelle distinction existe-t-il entre la persécution d'un Juif parce qu'il est Juif et la persécution d'un Allemand parce qu'il est Allemand? L'argument de "responsabilité collective" a servi tant de fois à justifier les pogroms que les Juifs devraient être les derniers à s'en servir pour appuyer leurs réclamations. Non seulement veut-on motiver l'intervention canadienne en faveur d'une telle attitude en Israël, mais le gouvernement israélite pousse l'erreur et l'insolence jusqu'à confisquer l'église et le monastère du Mont Sion parce que ces édifices se trouvaient sous la direction d'une communauté religieuse d'origine allemande. Depuis quand est-ce que le cardinal Frings de Cologne, le parrain principal de la société propriétaire de cette église et de ce monastère, a-t-il été jugé responsable de l'antisémitisme nazi, lui qui a tenu tête à Hitler même?

Au point de vue purement religieux, la mainmise du gouvernement d'Israël sur ces édifices du culte n'est nullement justifiée.

Voilà deux questions que soulève la déclaration faite par les membres du congrès des Sionistes. Nous les formulons avec hésitation parce que l'opinion publique au Canada ne favorise pas la discussion franche et raisonnée de tout ce qui touche au Judaïsme. D'un côté, il existe un groupe minoritaire très agissant qui ne trouve rien de bon chez nos compatriotes juifs; de l'autre, il faut faire face à une puissance formidable qui ne se lasse pas de crier à la persécution et de promouvoir les intérêts d'Israël.

Les premiers ne comprennent pas qu'il puisse exister une loyauté supérieure qui dépasse les frontières de l'Etat; les autres ne voient pas les dangers d'un racisme désuet.

Celui qui cherche sincèrement la paix se doit de parler, même au risque de ne plaire à personne.

Comment les agences de nouvelles renseignent les lecteurs

"Harcelé par le monde protestant à la suite de son récent discours sur le droit à la vie de l'enfant non encore né . . ." Voilà une partie d'une phrase tirée d'une dépêche qui a paru dans la presse neutre il y a quelque six semaines. Il s'agit évidemment du Saint-Père qui, paraît-il, a bien voulu expliquer le sens de son discours afin d'apaiser l'ire des protestants.

A première vue, il peut sembler curieux de citer une partie de cette dépêche plusieurs semaines après sa publication au pays. La question dont il s'agissait alors et la tempête qu'elle avait soulevée sont maintenant choses du passé. "Elles appartiennent à l'histoire de 1951", dira-t-on.

Sans aucun doute, mais quand surgissent des faits jusqu'alors inconnus qui changent l'aspect du problème et qui sont susceptibles d'empêcher que ce dernier soit mal interprété à l'avenir, il nous semble nécessaire que la question qui fut l'objet de vives controverses soit de nouveau étudiée.

Durant trois semaines, la **Canadian Press**, liée à **Reuters** et à l'**Associated Press**, a renseigné ses abonnés sur l'opposition acharnée manifestée en Angleterre à l'égard des enseignements pontificaux relativement aux problèmes de morale conjugale. Le **Church of England Newspaper** menait le bal, semblait-il alors, au nom de l'Angleterre protestante. Si on lit et relit les dépêches de nos agences de nouvelles qui furent alors publiées dans nos grands journaux, on n'y trouve pas la moindre allusion à l'approbation que des groupes protestants auraient donnée aux enseignements du Saint-Père.

Or, la prétendue opposition unanime des églises protestantes à la doctrine exposée par le pape n'existait en fait que dans les dépêches des services de nouvelles. A l'appui de cette affirmation, nous citons le journal **officiel** du diocèse anglican de Bath and Wells, la **Gazette**. On y remarquera que le point de vue qu'il exprime diffère quelque peu de l'opinion "unanime" telle que rapportée par la **Canadian Press**.

Voici le texte anglais tiré de la **Gazette**:

Silence in the Fourth Form!

"The Anglican Bath and Wells Diocesan Gazette has this to say of the Mother and Child debate:

'Two things emerge from this controversy — the first is that a large number of people appear to believe that right and expediency are equivalent terms; the second is that many others seem to assume that an unborn child is not a human being.

'The first of these detestable heresies is a flat contradiction of Our Lord's moral teaching; the second would necessitate a restatement of the Catholic doctrine of the Incarnation.

'It does not follow that because the Pope makes a statement it is necessarily untrue, and it is to be regretted that some Anglican clergymen, who seem to know little more of what moral theologians have said about these very difficult problems than a Fourth Form schoolboy, should be so eager to dissociate themselves from what the Pope did not say.'"

Un autre ministre anglican, le Rév. Wellesley Orr, pasteur de St. Paul's de Kingston, Aurrey, écrivait les lignes suivantes dans son bulletin paroissial:

"I maintain that the Pope has done a service for mankind by making his pronouncement. It seems to me that no doctor should be burdened with the responsibility of deciding which of two lives should be ended on the chance of saving the other. He must try to save both lives and leave the result in the hands of God."

Si la publication de ces deux témoignages est quelque peu tardive, c'est qu'il nous a fallu attendre l'arrivée au Canada des journaux anglais avant de pouvoir affirmer, avec preuves à l'appui, que l'unanimité protestante à l'égard du discours du pape n'était en réalité qu'un mensonge créé par nos services de nouvelles pour fausser l'opinion publique.

Nous ignorons combien d'autres journaux anglais se sont prononcés dans le sens exprimé par les textes reproduits ci-dessus. Il nous est cependant permis de croire que la "tempête" qui a fait tant de bruit dans nos journaux neutres ne grondait en partie que dans le cerveau de quelques correspondants peu scrupuleux.

Les agences de nouvelles n'ont pas fait justice aux protestants dans ce débat. Elles ont, une fois de plus, tenté de ridiculiser les croyances des catholiques.

Occupons-nous donc de nos affaires!

L'un de nos correspondants du Manitoba nous communique la nouvelle suivante:

"Le 18 janvier avait lieu à notre école l'élection d'un nouveau commissaire en remplacement de M. Un Tel, démissionnaire. Cinq catholiques assistaient à l'assemblée, les autres ayant préféré leurs pantoufles et le coin du feu à l'accomplissement de leurs devoirs.

"Le résultat? Les quarante-sept enfants catholiques qui fréquentent cette école de quatre-vingt-neuf élèves n'auront aucun commissaire catholique pour défendre leurs intérêts . . ."

La nouvelle se passe de commentaires. Elle dénote l'insouciance tragique de certains catholiques qui ne comprennent rien à leurs devoirs dans le domaine de l'éducation.

Nos pires adversaires ne se trouvent pas dans le camp opposé, mais chez nous.

Philatélisme dangereux

En 1934, Vladimir Petrov, jeune communiste, ingénieur à Léningrad, est arrêté et soumis à quatre mois d'interrogation presque sans répit. Il est condamné à six ans de travaux forcés dans un camp de concentration.

Le voyage se fait en char à bestiaux, pendant 47 jours, sans lumière et presque sans aliments. Avec 2,000 prisonniers, il est transporté par mer aux mines d'or de Magadan. Encore bon communiste, il voit avec regret un de ses amis proférer des insultes contre Staline. Après six ans d'une vie brutale, il revient chez lui, mais ne peut pas trouver de travail, voire même un gîte parmi ses parents qui ont peur d'attirer l'attention de la police.

Il profite enfin de l'invasion allemande pour s'enfuir vers l'Ouest. Il est maintenant conférencier à l'université Harvard. Son offense initiale: soupçon de tendances impérialistes, manifestées par sa correspondance avec un Américain pour échanger des timbres!

Questions d'éducation

Les événements ont ramené l'attention sur les efforts tentés il y a quelques années pour établir au Canada un bureau national ou fédéral d'éducation. Ç'aurait été la disparition de notre système d'éducation québécois. Heureusement des patriotes veillaient et leurs vigoureuses interventions firent échouer le projet. Ceux qui veulent mieux connaître cette question liront avec profit trois brochures publiées par l'Institut Social Populaire: "Le Conseil national d'éducation", (no 145) par M. C.-J. Magnan; "Ce Secrétariat permanent d'éducation", (no 353) par le R. F. Léopold, C.S.C.; "Ecoles nationales", (no 368) par le R. P. Louis de Léry, S.J.

Ce qu'il faudra ramer dur pour arriver! . . .

FROM OTTAWA — CREDIT BUYING — DUGGAN-'52

Billet du vendredi

FÉLIX ARVERS: l'homme au sonnet

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Sans insister plus qu'il ne faut, quelques chroniqueurs signalèrent le centenaire de la mort d'Arvers, l'homme au sonnet. L'écrivain est moins connu que les quatorze vers qui gardèrent son nom à la postérité et qui, malgré la délicatesse des sentiments exprimés, sont loin d'être parfaits. Qu'on se rappelle en effet la triple répétition du mot **fait**, en trois alexandrins:

Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien su . . .

Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur la terre . . .

Pour elle, quoique Dieu l'ait faite douce et tendre . . .

Nous ne reproduisons pas le sonnet de Félix Arvers, connu des lettrés, de ceux qui lisent autre chose que les pages sportives des journaux. Mais dans quelles circonstances fut écrit le sonnet, et pour qui? Ce sont là des questions qui en embarrasseraient plusieurs. Le sonnet d'Arvers n'est pas d'hier, puisqu'il date de 1830 ou à peu près, à l'époque où les grands romantiques régnaient dans le Paris littéraire: Hugo d'abord, Lamartine, Musset, Vigny. Qu'on se garde de croire qu'il fut la seule oeuvre de son auteur, car Arvers publia un recueil entier de poèmes, produisit aussi une vingtaine de pièces de théâtre, drames, comédies et vaudevilles. Rien de ce bagage ne nous est parvenu. Rien ne se trouve en librairie. Loin de la Bibliothèque nationale de France, ou de quelque fonds du genre, bien habile celui qui le découvrirait.

* * *

Né en 1806, Félix Arvers était un jeune homme de famille bourgeoise, d'un physique agréable, riche par surcroît, ce qui ne gâte rien. L'acteur Geffroy, qui joua maintes fois dans ses pièces, laissa de lui ce portrait: "Il est bien de sa personne, distingué, élégant, de taille assez élevée, les yeux fins et doux, les cheveux abondants et frisés. Et par-dessus tout, un esprit charmant". A Paris, le jeune homme vécut assez longtemps sans travailler, sa fortune le lui permettant. Mais il appert qu'il n'était pas des plus économes et il mangea peu à peu son fonds, aussi bien que le revenu. C'est là une aventure fréquente chez les jeunes gens qui connaissent mal la valeur de l'argent. Un jour, obligé de gagner sa vie, en partie ou en tout, il accepta un poste de clerc chez un notaire. Puis il se mit à écrire des pièces. L'histoire littéraire ne dit pas s'il en subsista, mais il dut en tirer quelque chose, car plusieurs d'entre elles virent les feux de la rampe. Un jour, il rencontra celle qui devait lui inspirer le joli sonnet qui commence par ces vers: "Mon âme a son secret, ma vie a son mystère". Elle s'appelait Marie Nodier, fille de Charles, l'écrivain, et pouvait avoir dix-huit ans. Arvers conçut pour elle un violent amour, dont il ne se remit jamais. Le coup de foudre. Introduit chez les Nordier par Victor Hugo, ou Alfred de Musset, ou un autre, il n'y retourna point. Du moins, pendant quelques mois ou quelques années. Ou il était timide, ou ses occupations l'en empêchèrent. On présume qu'alors il travailla ferme, dans l'espoir de se faire une situation et de conquérir sa belle.

* * *

Quand il la revit, il était trop tard. Marie Nodier venait d'épouser Mennessier. A l'époque, Charles Nodier était bibliothécaire de l'Arsenal. La plupart des écrivains et artistes du temps fréquentaient chez lui. Il était de mode alors, pour les jeunes filles et jeunes femmes, d'avoir un carnet d'autographes, et Marie n'était pas sans posséder le sien, qui portait les signatures les plus illustres. Quand elle renoua avec Arvers, elle lui demanda aimablement d'écrire quelques lignes pour elle, qui célébreraient, pour ainsi dire, sa réapparition dans le cercle de ses amis. Ce furent les vers du fameux sonnet, qu'il n'osa même pas signer de son nom, craignant que Marie n'y vit une déclaration susceptible de froisser sa délicatesse d'honnête femme. Il inscrivit au bas: "imité de l'italien", laissant entendre que l'oeuvre n'était pas de lui et qu'on ne devait rien y chercher de personnel. Il n'est pas sûr, toutefois, que Marie ne comprit pas. Elle ne répondit jamais au sonnet d'Arvers, elle qui avait l'habitude de répondre, et en vers, aux hommages que lui adressaient les poètes amis de sa famille. Le sonnet parut en 1833 dans le recueil que publia son auteur: **Mes heures perdues.** Rendant compte de l'ouvrage dans un de ses feuilletons, le critique Jules Janin écrivit: "Ecoutez ce sonnet charmant et dites-moi s'il n'est pas dommage que ces choses se perdent et disparaissent à tout jamais comme un article de journal? Cette langue est belle, cette passion est vraie, il faut y croire". Félix Arvers mourut à l'âge de 44 ans, sans avoir fait mieux que son sonnet. Quant à Marie Nodier, elle ne quitta ce monde qu'à 82 ans, sans jamais faire allusion à l'immortel sonnet qu'avait inspiré sa jeunesse.

L'ILLETTRE.

Le Sacré Collège n'a plus que 49 cardinaux

La mort des cardinaux Dougherty, archevêque de Philadelphie (Etats-Unis, mai 1951), et Sapieha, archevêque de Cracovie (Pologne, juillet 1951), a réduit à 49 le nombre des cardinaux qui forment le Sacré-Collège. Depuis le début du pontificat de Pie XI, 44 cardinaux sont morts, dont 2 créés par Pie X, 6 par Benoit XV, 29 par Pie XI, et 7 des 26 créés par Pie XII. Les cardinaux italiens qui, jadis, formaient la majorité du Sacré-Collège ne sont plus que 18. Les cardinaux non-italiens se répartissent comme suit: 5 Français, 3 Américains, 2 Espagnols, 2 Allemands (dont le cardinal Von Faulhaber, archevêque de Munich, le seul survivant des cardinaux créés par Benoit XV — 7 mars 1921), 2 Argentins, 2 Brésiliens, 2 Portugais, et 1 pour chacun des pays suivants: Autriche, Syrie, Arménie, Canada, Hollande, Australie, Chili, Angleterre, Cuba, Pérou, Hongrie, Chine.

Bien parlée, la langue française est une musique pour l'oreille, une clarté pour l'esprit, une chaleur pour le coeur.

La Chronique . . . internationale

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par André LAFLECHE

Le but du voyage de M. Churchill: obtenir de l'acier et de l'équipement des Etats-Unis.

Puisqu'en Corée la guerre continue toujours pendant que se poursuivent les interminables et apparemment inutiles pourparlers d'armistice, et puisque le monde musulman est toujours en ébullition (malgré la naissance d'un héritier au roi Farouk), je m'abstiendrai d'en faire le sujet de mon propos. Quoi dire, en effet, de ces situations inextricables qui peuvent aboutir aux dénouements les plus inattendus ou se prolonger indéfiniment, laissant le monde dans un état de constante inquiétude? Je préfère dire un mot de M. Winston Churchill. J'ai écouté à la radio le discours qu'il a prononcé la semaine dernière au Congrès de Washington. Cet étonnant vieillard est resté, malgré l'usure évidente des années, tout vert encore d'une agressivité attardée.

Il a fait, devant ses auditeurs américains qui sont allés l'entendre comme on va à une pièce de théâtre, un plaidoyer d'une rare habileté. Le discours de Washington a été de beaucoup supérieur à celui d'Ottawa, qui avait été très quelconque, cousu de lieux communs sur l'empire, la solidarité du Commonwealth et caetera. A Washington, on a retrouvé le Churchill des grands jours ou du moins ce qui s'en approchait le plus, celui que j'ai entendu durant la guerre, puissant, pathétique, bonhomme, humoristique, fébrile et fier. Churchill demeure l'un des meilleurs orateurs politiques de notre époque.

En l'écoutant, je l'imaginais se dandinant de nervosité, s'appuyant tantôt sur une jambe tantôt sur l'autre, hésitant, bégayant même dans la meilleure tradition britannique, jouant la comédie, ménageant ses effets, relevant le sourcil, plissant les lèvres dans un sourire sûr de sa force. Et puis, qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, admettons qu'il possède une rare maîtrise de la langue anglaise. Il a le souci du mot jeu, de l'effet savamment préparé, de l'expression frappée, de la synthèse rapide et affirmative.

L'Angleterre ne demande pas de l'or!

J'ai l'air de faire l'éloge de l'homme d'Etat britannique? Non. Je fais l'éloge de l'orateur, ce qui n'est pas la même chose. Nous avons eu un homme qui ressemblait à Churchill: M. Bennett. J'aimais l'entendre, car il avait des dons oratoires exceptionnels, mais je n'approuvais pas sa politique. Il faut savoir, dans des cas comme ceux-là, distinguer l'orateur de l'homme politique. L'homme d'Etat a des intérêts qui ne s'accordent pas avec ceux de notre pays. Je dirai davantage: l'homme d'Etat britannique poursuit une politique aux fins nationales égoïstes, à une époque où les nations doivent pratiquer la plus franche, la plus entière solidarité.

L'Angleterre, a dit Churchill aux membres du Congrès, ne demande pas de l'or. Voici ses propres paroles: **"Je ne suis pas venu ici pour vous demander de l'argent. Je suis venu ici, non pour vous demander de l'or, mais de l'acier; non pour vous demander des faveurs, mais de l'équipement.** — I have not come here to ask you for money. I have come here not for gold, but for steel; not for favors, but for equipment". Formules heureuses, bien propres à surprendre l'adhésion de l'auditeur. Et c'est précisément là le don de l'orateur.

Mais, à la réflexion, l'auditeur se ressaisit. Et il fait le raisonnement très simple que l'acier aujourd'hui (comme toujours d'ailleurs) vaut de l'or et qu'il faut de l'or pour en produire. Fournir de l'équipement, militaire sans doute, c'est aussi accorder une faveur. Nous en savons quelque chose. Les Américains aussi. Et tout en leur demandant de l'acier et de l'équipement, Winston Churchill a dit aux Américains qu'il ne leur fallait pas se méprendre sur la puissance singulière du Commonwealth. Ce que la Grande-Bretagne désire, c'est de l'aide pour renforcer ses défenses militaires: elle ne désire pas qu'on l'aide à vivre . . .

Suez et les alliances

Tout cela, évidemment, est cousu de fil blanc. Parlant de Suez et des difficultés que Londres a de ce côté, il a suggéré aux Etats-Unis et aux autres grandes nations occidentales d'y envoyer des soldats — **"token forces"** — afin de montrer au monde leur solide solidarité. Parlant de l'Europe et des projets d'union mis de l'avant par le Continent, il a déclaré nettement que la fusion n'était pas le seul moyen d'arriver à la fin rêvée; il y a aussi le système des grandes alliances.

M. Churchill ne rejette pas l'Europe. Mais, comme il l'a déjà dit au général de Gaulle, s'il avait à choisir entre l'Europe et la mer (entendons les dominions et les colonies britanniques), il choisirait la mer sans aucune hésitation. Il veut cependant s'appuyer sur l'Europe, en cas de besoin: d'où sa suggestion de faire renaître les grandes alliances. Mais, je le crains, c'est là un système révolu, un système qui appartient à un autre âge. Les nations, pas plus que les individus, n'ont pas la faculté de revenir en arrière et de recommencer leur vie. Ce qui est fini est fini.

Le premier ministre anglais a parlé de la Russie et de la nouvelle menace chinoise (ses remarques à ce propos, étaient destinées à la consommation américaine). En somme, M. Churchill a fait un effort remarquable, mais je doute que son voyage ait été aussi fructueux qu'il le souhaitait. Jusqu'à preuve du contraire, je maintiens l'attitude de réticence que j'expliquais la semaine dernière. Sans doute, les Etats-Unis aideront l'Angleterre. Mais ce sont eux qui mènent le monde occidental aujourd'hui. M. Churchill a mieux réussi à Ottawa qu'à Washington. Je comprends pourquoi, mais je ne m'en réjouis pas.

Le Dr Brock Chisholm, docteur en théologie?

Le Dr Brock Chisholm, ancien sous-ministre de la Santé au Fédéral et maintenant directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, n'est pas souvent en vedette comme défenseur des croyances chrétiennes. Ainsi, on lui attribue la déclaration suivante: "Aucune des idées chrétiennes d'aujourd'hui sur la famille, la politique, la religion ne gardera son utilité dans la solution des problèmes auxquels nous aurons à faire face à l'avenir. Par conséquent, il ne faut pas transmettre ces idées à la jeunesse moderne . . ."

Malgré son opposition souvent répétée aux enseignements chrétiens, le Dr Chisholm est devenu subitement docteur en théologie et se présente maintenant comme le fidèle interprète de la doctrine de l'Eglise. Dans une interview accordée aux journalistes à Genève, samedi dernier, il a affirmé que la méthode rythmique de contrôle des naissances que l'Organisation mondiale de la Santé a prônée aux Indes est conforme aux enseignements de l'Eglise catholique romaine. Selon M. Chisholm, le rapide accroissement de la population de l'Inde menacerait le ravitaillement alimentaire de ce pays et constituerait une raison économique, qui justifierait le recours à la méthode rythmique, "selon les conditions indiquées par Pie XII dans un récent discours".

On serait porté à se réjouir de cette conversion imprévue de celui qui, jusqu'à ces derniers temps, ne voyait pas d'utilité dans la doctrine chrétienne, si les évêques catholiques de l'Inde, à la suite de leur réunion tenue à Ernakulam, n'eussent dénoncé la campagne du Dr Chisholm comme étant contraire aux enseignements de l'Eglise et aux saines traditions de ce peuple qui a toujours tenu en très haute estime la vie familiale.

Il est exact d'affirmer, comme le fait notre prédicateur d'occasion, que la méthode rythmique du contrôle des naissances n'est pas en soi immorale et que des "raisons médicales, eugéniques, économiques et sociales peuvent justifier son usage". Il est vrai également que le programme d'éducation, inauguré conjointement par l'Organisation mondiale de la Santé et le gouvernement de l'Inde, se contente — au moins officiellement — de ne recommander que la méthode rythmique.

Et alors? Ces messieurs donnent au monde le spectacle qu'offrent ceux qui déterminent une ligne de conduite et ensuite cherchent des textes qui pourraient la justifier. Le Dr Chisholm semble cependant oublier ou ignorer quelques détails qui changent la nature du problème qu'il croit solutionner. Il s'agit précisément du **climat moral** du mariage que les matérialistes ne peuvent pas ordinairement apprécier.

Remarquons tout d'abord que le programme dont le Dr Chisholm défend l'orthodoxie, dépend, dans son application, de l'Etat, de cet Etat qui vient d'enlever toute restriction légale sur le contrôle des naissances, sans égard à la moralité des méthodes prônées; de cet Etat qui, pour l'application de son programme de méthode rythmique, a retenu les services du Dr Abraham Stone, vice-président de la "Planned Parenthood Federation", organisme bien connu pour son attitude matérialiste à l'égard de la vie conjugale; de cet Etat enfin, qui veut imposer le divorce à la population indienne. L'Hindou est censé étudier sous les auspices de cet Etat les motifs moraux sérieux qui justifient l'usage temporaire de la "méthode rythmique"!

Les maîtres du gouvernement chargés d'instruire le peuple ne seraient-ils pas de ces hommes qui, selon Pie XI, oublient complètement que la famille est plus sainte que l'Etat, et que surtout, les hommes ne sont pas engendrés pour la terre et pour le temps, mais pour le ciel et l'éternité. Et que font dans ce temple le Dr Chisholm et Cie? Comment osent-ils envahir ce sanctuaire, en prophètes de moralité, ces hommes à qui on pense spontanément quand on lit cette phrase dans laquelle Pie XII proclame que le foyer n'est pas un "laboratoire biologique".

Le plan dont se vantent les Drs Chisholm et Stone comporte cinq cliniques, dirigées par des experts en médecine qui joueront le rôle de conseillers à des jeunes couples "volontaires" pendant une période d'un an ou deux, afin d'"observer" l'efficacité de la "méthode rythmique" dans l'Inde.

Il faudrait chercher longtemps pour trouver un soupçon de moralité et de religion dans un tel projet qui révèle une pensée: l'intervention de l'Etat afin de promouvoir le contrôle des naissances par une propagande matérialiste qui, en soi, ne connait pas de bornes aux méthodes employées, pour atteindre son but.

L'Eglise catholique au Japon

Les catholiques japonais sont environ 150,000 pour une population de 82,000,000 d'habitants. Les statistiques de juin 1949 donnent 3,187 prêtres, 2,179 religieuses et 218 frères laïcs. L'enseignement catholique est florissant puisque déjà 50,000 élèves fréquentent les écoles et les universités catholiques. La presse prend peu à peu son essor et le journal "Asahi" tire à 3 millions d'exemplaires. L'Association nationale des médecins, fondée en 1950, groupe 400 membres. 130 d'entre eux viennent de participer au premier congrès de l'association. Les catholiques font preuve de beaucoup de dynamisme. Ainsi, récemment, ils protestèrent de toutes leurs forces contre les projets de loi tendant à limiter les naissances et ils étudièrent les problèmes économiques et sociaux que pose l'augmentation de la population. Le manque de prêtres se fait sentir. Il en faudrait 80,000; ils ne sont pas 4,000. Aussi, les catéchistes suppléent-ils à cette pénurie. L'Action Catholique se développe. Lancée en 1947, la J.O.C. s'efforce d'améliorer les conditions de vie des jeunes ouvriers dont beaucoup souffrent de la misère. 70% d'entre eux sont tuberculeux. Un mouvement de jeunesse semblable au scoutisme est en formation.

261,895 missionnaires

D'après les dernières statistiques de la Congrégation de la Propagande, il ressort que les pays de missions comptent aujourd'hui 560 évêchés, vicariats et préfectures apostoliques. Le nombre total des fidèles s'élève à 27,843,860, ce qui signifie un accroissement de 10 millions depuis 1933. Il y a actuellement 261,895 missionnaires en activité dans ces territoires. 2,714,746 catéchumènes se préparent à recevoir le baptême. On y compte 10,414 églises, 47,838 chapelles, 39,439 écoles primaires avec 2,267,391 élèves. Il y a également 743 instituts d'enseignement moyen et supérieur avec 110,403 étudiants. Les missions dirigent 936 hôpitaux et 2,952 pharmacies. Le nombre de malades qui y sont soignés, atteint 41,685,000; 221 léproseries abritent 17,611 lépreux; 2,046 orphelinats hébergent 122,152 orphelins qui y sont également soignés. Le nombre de séminaires indigènes va toujours en augmentant. Actuellement 17,618 élèves indigènes font leurs études dans 437 séminaires.

Un nouveau recteur vient d'être nommé à l'Université Pontificale Grégorienne, le R. P. Pierre Abellan, jésuite espagnol, professeur de théologie morale depuis 1946. Il succède à un Italien, le R. P. Paul Dezza, qui avait remplacé en 1941 le R. P. Vincent A. McCormick, des Etats-Unis.

Les Quarante Heures dans l'archidiocèse de St-Boniface

Semaine du 25 janvier

Le 28 — Couvent de Ste-Geneviève.

30-1 février — Ecole Notre-Dame de Lourdes, Fort Alexandre.

27-29 — Maison St-Joseph d'Otterburne.

Semaine du 1er février

Le 2 — Couvent de Pinewood.

3-5 — Juniorat des RR. PP. Oblats de St-Boniface

6-8 — Couvent de Lorette.

Semaine du 8 février

Le 9 — Couvent de La Salle.

10-12 — Powerview.

13-15 — Ecole Notre-Dame de Pellevoisin, McIntosh.

Semaine du 15 février

Le 16 — Couvent de Thibaultville.

17-19 — Sanatorium de St-Boniface.

20-22 — Couvent de Notre-Dame de Lourdes, Man.

Semaine du 22 février

Le 23 — Couvent de Vassar.

24-26 — Paroisse St-Alphonse, East Kildonan.

27-29 — Hospice Taché.

Semaine du 1er mars

Le 1er — Couvent de Transcona.

2-4 — Institut Collégial St-Joseph.

5-7 — Couvent de St-Adolphe.

La J.O.C.F. compte sept nouvelles recrues

Le mercredi 16 janvier, à 8 h. 30 p.m., en la sacristie de la basilique de St-Boniface, sept jeunes filles de la paroisse donnèrent leur adhésion à la Jeunesse Ouvrière Catholique Féminine. Ce sont: Mlles Béatrice Major, Dolorès Fontaine, Aline Savoie, Odile Beaupré, Denise Lemoine, Juliette Lemoine et Yvette Cormier.

Ces dernières avaient répondu à l'invitation de leurs chefs, Mlles Louise Guénette et Alice Brunet, les incitant à sanctifier ainsi leur jeunesse. Dans ce but, elles suivirent des cours de préparation pendant 6 semaines avant d'être admises à la J.O.C.F.

Allocution de M. l'abbé Roy

Après avoir reçu de chaque nouvelle jociste la promesse de fidélité "à ses engagements avec l'aide de son chef et celui du Christ-Ouvrier", M. l'abbé David Roy bénit les insignes puis prononça une brève allocution très appropriée. "Votre insigne, dit-il notamment, a la forme d'un bouclier, l'arme défensive que les guerriers d'autrefois portaient devant eux pour parer les coups de l'ennemi. Ce symbole vous rappelle donc que vous devez lutter pour défendre votre âme et celles de vos compagnes ouvrières contre toute attaque du mal." Il tira aussi des leçons judicieuses de la croix rouge et de l'épi de blé apposés sur l'insigne jociste.

M. l'abbé Roy présida ensuite à la bénédiction du S. Sacrement.

Réception au local

Les nouvelles Jocistes, accompagnées de leur aumônier, M. l'abbé Ubald Lafond, de M. l'abbé Léo Blais, curé de la basilique, de MM. les abbés R. Roy et P. Gagné, de Mlle Annette Fredette, présidente de la J.O.C.F. à St-Boniface, et de quelques amies, se rendirent ensuite au local de la J.O.C.F., au soubassement de la basilique.

Au cours de la réception, M. l'abbé Lafond félicita les nouvelles Jocistes, et plus particulièrement Mlle Aline Savoie qui se rendra prochainement à Montréal pour y faire son entrée au noviciat des RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie.

Au Playhouse



Mme Louise Bernier-Adams reviendra sur la scène du Cercle Molière pour jouer le rôle d'Anaïs dans la comédie "Le chapeau de paille d'Italie" d'Eugène Labiche, qui sera présentée à Winnipeg le samedi 16 février.

Retraites fermées

Prochaines retraites

25—28 janvier: Académie St-Joseph (grade XII).

29—1er février: Jeunes gens des paroisses rurales.

1—4: Elèves des couvents de St-Jean-Baptiste et Ste-Agathe.

5—8: Hommes des paroisses suivantes: Dunrea, Bruxelles, Mariapolis, St-Léon, Somerset, St-Alphonse.

8—11: Jeunes filles des paroisses rurales.

"Nous ne trouvons pas de mots pour exprimer toute la joie qui Nous a étreint en apprenant qu'à peu près partout ont été instituées des séries particulières de retraites où se forment les pacifiques et courageux soldats du Christ, en particulier les troupes de jeunes." (Pie XI, "Mens Nostra")

Partie de cartes pour l'Union Nationale Métisse

Le dimanche 20 janvier, l'Union Nationale Métisse a tenu une partie de cartes au profit de ses oeuvres, dans la salle paroissiale de St-Emile, chemin Ste-Anne. Un bon nombre de citoyens de St-Vital étaient présents ainsi que plusieurs de la campagne. On remarquait, entre autres, plusieurs membres de St-Pierre et d'Otterburne, ainsi que de St-Adolphe.

Au cours de la soirée, un programme musical a été offert par un groupe de jeunes guitaristes, sous la direction de Mlle Corbeil. M. Forest a donné les explications des morceaux rendus.

M. Azarie Bruce, président de l'Union Nationale Métisse, a remercié les assistants et tous ceux qui avaient pris part à l'organisation. On faisait rafler un appareil de radio qui a été gagné par M. Maurice Noiseux, de la paroisse St-Emile. M. l'abbé d'Eschambault a aussi pris la parole et a souligné l'importance de l'Union Nationale Métisse, tout en donnant un peu de son historique. Il a fait appel à la sympathie des assistants ainsi qu'à celle du public en général envers cette oeuvre. M. Jean Fontaine, secrétaire-trésorier de l'Union, servait de maître de cérémonies, assisté de MM. Denis Riel, Henri Lagimodière, Adrien Perrault, Léo Smith, Alex Willman et autres.

Cette première partie de cartes a été un véritable succès et les organisateurs ont lieu d'en être heureux. Nos félicitations!

Réunion de la Société Historique de St-Bon. le 5 février

Le mardi soir 5 février, il y aura réunion de la Société Historique dans la salle Ste-Cécile, au sous-sol de la basilique. La réunion commencera vers 8 h. 15. Tous les membres de la Société Historique sont invités à assister à cette réunion, ainsi que tous ceux, jeunes et moins jeunes, qui s'intéressent à notre histoire de l'Ouest.

Il sera question durant cette soirée de plusieurs questions intéressant la Société Historique et on fera l'étude de notre histoire locale.

Bienvenue à tous!

Thé annuel du Service Social

Sous les auspices de S. Exc. Mgr Cabana et de M. l'abbé L. Blais, aura lieu le thé annuel du Service Social de la paroisse de la basilique de St-Boniface, le samedi 2 février, de 3 h. à 9 h., à la résidence de Mme John Caswell-Davis, 152, rue La Vérendrye, St-Boniface.

Toutes les dames de la paroisse, ainsi que leurs amies et toutes les personnes intéressées à l'oeuvre, seront les bienvenues.

M. Paul Marion est choisi comme pro-maire

Dès sa première réunion, le Conseil a nommé ses comités permanents et ses comités spéciaux. On verra comment les fonctions diverses ont été attribuées aux nouveaux échevins. On sait que l'échevin Demetrioff a remplacé M. Van Belleghem dans le quartier no 1 et que M. Shearer a défait l'échevin Hughes dans le quartier no 5.

M. Paul Marion a été choisi comme pro-maire. C'est donc lui qui remplacera le maire en cas d'absence.

Les Comités sont constitués des échevins dont les noms suivent: le comité de Finances, autrefois sous la direction de M. Van Belleghem, sera maintenant sous celle de M. Ormiston et sera composé de MM. Demetrioff, Boisselle, Desjardins et Léger. C'est, comme on le sait, un des comités les plus importants. Le comité des Travaux publics est sous la direction immédiate de M. l'échevin Pynoo avec l'assistance de MM. Arpin, Marion, Turner et Shearer. Celui de l'Eau et de l'Electricité sera dirigé par M. Boisselle avec l'aide de MM. Pynoo, Marion, Turner et Shearer. M. Léger est président du comité du Feu avec MM. Demetrioff, Arpin, Desjardins et Ormiston. M. l'échevin Turner prendra charge du comité de la Santé publique avec MM. Pynoo, Arpin, Marion et Shearer. Le comité de Réception et de Législation sera sous la direction de M. Marion qui aura pour l'aider MM. Demetrioff, Boisselle, Léger et Ormiston. Le comité du Bien-être social est présidé par M. Arpin et comprend tous les échevins. On sait que c'est M. Jean Lavallée qui est le directeur de ce comité si important.

M. Shearer devient président du comité d'Urbanisme. Il a pour le seconder MM. Pynoo, Boisselle, Marion et Léger. Le comité du Traffic est sous la direction de M. Demetrioff avec MM. Arpin, Marion, Turner et Ormiston. M. Desjardins est en charge du comité des Transports avec MM. Demetrioff, Boisselle, Shearer et Léger. C'est le maire qui prend sous sa direction l'Unité sanitaire et il a avec lui MM. Boisselle, Desjardins et Turner.

Le comité spécial, dit du "fonds d'amortissement", est présidé par M. l'échevin Ormiston avec MM. A. Lemay et Allen Wall.

La commission de la Police est présidée par S. H. le maire, assisté des échevins Arpin, Léger et Suarez. La commission des Parcs publics est faite de S. H. le maire, de MM. les échevins Pynoo, Boisselle, Desjardins, Turner et Shearer et de MM. O.-R. Hébert, A. Pichette et Y. de Caigney.

Les autres commissions sont constituées ainsi: commission du Pont Provencher, S. H. le maire, MM. Pynoo et Marion, échevins; commission des Bonnes routes, S. H. le maire et MM. les échevins Marion et Demetrioff; commission de l'Union des municipalités, MM. Marion et Demetrioff; Eau (G.W.W.D.), S. H. le maire et M. Boisselle; Plan d'urbanisme, MM. Léger, Shearer et Arpin; commission Interurbaine, MM. Marion et Demetrioff; commission du Développement industriel, M. le maire.

Le Conseil n'a pas encore fait de nomination pour la commission de la Bibliothèque. On sait que la chose relève du Conseil qui nommera sans doute un certain nombre de ses échevins avec un groupe de citoyens. L'association de la Bibliothèque de St-Boniface a déjà soumis au Conseil les noms de ses membres qu'elle suggère comme devant faire partie de cette commission nouvelle.

Décès

M. JOSEPH L'HEUREUX

M. Joseph L'Heureux, autrefois de 484, rue Aulneau, St-Boniface, est décédé dimanche dernier à l'hospice Taché, à l'âge de 76 ans. Lui survivent: trois fils, Fernand, Marc et Jules; 4 filles, Mmes J.-L. Gauthier, L.-P. Pilotte, A. Roy et L. Pépin.

Des prières furent récitées pour le défunt dans la chapelle funéraire Desjardins-McGee mardi soir et le service funèbre eut lieu dans la basilique de St-Boniface à 10 h. mercredi matin.

D'après les dernières statistiques de l'Agence Fides de Rome, 1,240 missionnaires ont été expulsés de la Chine durant l'année 1951. On compte parmi eux 18 évêques, 530 prêtres, 40 frères et 530 religieuses. En outre, 300 au moins sont actuellement en prison, dont 18 prélats (archevêques, évêques, préfets apostoliques).

Activités des Chevaliers de Colomb du Conseil de St-Boniface durant 1951

En janvier, une soirée récréative était organisée au collège de St-Boniface de concours avec une émission régulière du programme Euréka. Environ 100 membres, accompagnés de leurs compagnes, passèrent une agréable soirée et firent honneur au savoureux goûter préparé par J.-B. P. et son comité. Au mois de mars notre partie de cartes annuelle obtenait son succès habituel et les recettes de plus de $600.00 furent distribuées à 4 de nos écoles paroissiales. Grâce à l'initiative et au dévouement des Frères Claude D. et Guy M., plusieurs retraites fermées amenèrent près de cent de nos membres à Notre-Dame du Cénacle. Deux bourses furent décernées aux lauréats du Concours de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba et aux finissantes de l'Institut Collégial St-Joseph. Malgré une petite pluie qui nous empêcha de suivre le programme tracé de la journée, le pique-nique annuel réunissait de nombreuses familles de Frères Chevaliers durant le mois de juin. Un comité assura, pendant les mois d'été, le bon fonctionnement de la piscine Notre-Dame et nous devons féliciter ce groupe pour la belle oeuvre qu'il poursuit avec beaucoup de fidélité et de patience. En septembre, nous nous rendions avec nos familles à la grotte de Lourdes de St-Boniface pour le pèlerinage annuel. En novembre, à l'occasion d'une initiation aux 2ème et 3ème degrés pour près de 50 nouveaux Frères, nous avions l'honneur d'avoir parmi nous un Directeur Suprême de l'Ordre, le Frère A. Forcier, de Gravelbourg, Sask. Notre, ou nos lecteurs, nous permettront de signaler avec fierté que le Frère Forcier est le premier Canadien français de l'Ouest à tenir ce haut poste dans la Chevalerie. A la fin de l'année, notre arbre de Noël attirait plus de 200 de nos enfants et le Frère Léo L., comme le faisait remarquer le Grand Chevalier. Et l'énumération de ces nombreuses activités ne tient pas compte des déjeuners-communions, des heures d'adoration et de l'organisation de la récitation du chapelet à CKSB.

L'assistance à nos réunions fut encourageante. Lorsque l'on voit au moins 50 présences à chaque assemblée il faut admettre que l'intérêt des membres est bien vif et que ceux-ci ont à coeur le bien-être de leur Conseil et de l'Ordre. En lisant ces lignes, certains diront qu'Après-Tout est préjugé et que les accomplissements de l'année de notre Conseil ne méritent pas tant d'éloges et de publicité. Peut-être, mais n'oubliez pas Frères Chevaliers que le Conseil d'Etat a décerné au Conseil St-Boniface le trophée méritoire pour avoir le mieux mené à bonne fin son programme d'activité. Et maintenant, donnons-nous tous la main pour cette nouvelle année car il y a beaucoup de travail et de bien à faire autour de nous.

En terminant, Après-Tout fait remarquer qu'il a sans doute oublié de mentionner quelques autres activités du Conseil qui ont eu lieu durant 1951. Il s'en excuse, mais que voulez-vous, Après-Tout n'est qu'humain et sa mémoire est malheureusement bien courte...

APRES-TOUT.

2ème partie de cartes du Comité des Mères des Scouts

La deuxième partie de cartes du Comité des Mères des Scouts de St-Boniface eut lieu au local des Scouts, le lundi 21 janvier dernier. Environ 90 personnes y assistaient.

Les donateurs de prix furent: MM. les abbés L. Blais, curé, Roy et P. Gagné, Mme E. Bourbonnière, MM. P. Raimbault, L. Collette, G. de Vriendt, J. Desautels, L. Beaudry, Chaput Frères, Norwood Electric and Radio, Bruneteau Lunch Bar, le Club Optimiste de St-Boniface, Magasin H. Pelletier et le Rolling Pin.

Voici les noms des gagnants de prix: Mmes L. Collette, F. Paquin, L. Savoie, N. Renault, M. Trudeau, Chouinard, P. Raimbault, L. Lambert, V. Plante et P. Boulet, MM. Marcel Bruneau, R. Savoie, Léo Collette, Aimé Savoie, Paul Hubert et Joseph Lambert.

Après le goûter, deux Scouts de St-Boniface présentèrent un spectacle de marionnettes (Puppet Show).

Avant toute autre appliquons-nous à bien parler la langue française.

• • •

Comme nous aimons notre mère, aimons à bien parler notre langue maternelle.

Réunion des associations c.-f. le lundi 28 janvier

ST-BONIFACE — Le lundi soir 28 janvier aura lieu, à 8 h., une importante réunion de toutes nos associations canadiennes-françaises, au local de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, à 577, rue des Meurons.

Le but de la réunion est de s'organiser en vue du troisième congrès de la Langue française qui aura lieu à Québec du 18 au 24 juin.

Déjà le comité régional du Manitoba a tenu deux réunions à cet effet et l'organisation est en marche. Les grandes lignes de la réunion de lundi soir sont les suivantes:

1. Organisation du voyage Manitoba-Québec.
2. Préparation d'un char allégorique.
3. Un sketch à la radio.
4. Grand concours dans les écoles secondaires.
5. Réception du délégué de Québec, en février.

Les organisations convoquées à cette réunion sont les suivantes:

1. Le Cercle local de l'Association d'Education de St-Boniface.
2. Les Sociétés St-Jean-Baptiste de Winnipeg et de St-Boniface.
3. Les Conseils Provencher et St-Boniface des Chevaliers de Colomb.
4. L'Association des Instituteurs de langue française du Manitoba.
5. La Fédération des Femmes canadiennes-françaises du Manitoba.
6. La Jeunesse Catholique.
7. Les Anciens du Collège.
9. Le Cercle Molière.
10. L'Enseignement Postscolaire.
11. L'Amicale Marie-Rose.
12. Le Directeur de **La Liberté et le Patriote.**
13. Un représentant du Pacifique Canadien et du Canadien National.
14. Le R. P. M. Caron, représentant des Chorales.

Le jeu de dames au Cercle Ouvrier

1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30
31	32	33	34	35	36
37	38	39	40	41	42
43	44	45	46	47	48
49	50	51	52	53	54
55	56	57	58	59	60
61	62	63	64	65	66
67	68	69	70	71	72

Au dernier problème soumis dans nos colonnes, nous apportons la solution suivante:

Blancs:	Noirs:
32-25;	19-43;
55-49;	43-56;
44-37;	31-44;
45-38;	44-33;
42-36;	29-53;
41-36;	30-41;
57-50;	56-45;
51-29;	40-64;
29-27;	21-34;
70- 7	

et gagnent.

8ème problème, soumis par Edouard Lespérance.

Noirs: 8 pions, une dame — 14; 18 (dame); 19; 20; 21; 25; 29; 32; 35.

Blancs: 11 pions — 31; 34; 39; 42; 44; 46; 52; 57; 59; 61. Les blancs jouent et gagnent.

Petites Notes

Remerciements

La famille L'Heureux remercie sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie de quelque manière que ce soit à l'occasion du décès de M. Joseph L'Heureux.

Remerciements

Mme Moïse Lavallée et ses fils désirent remercier toutes les personnes qui leur ont offert des sympathies, soit par visites, offrandes de messes et de fleurs, soit par assistance aux funérailles, lors du décès de M. Moïse Lavallée.

Ils remercient particulièrement M. l'abbé L. Blais, curé de la basilique.



CITE DE ST-BONIFACE

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, marquées "SOUMISSION POUR PROPRIETE", seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 h. p.m., le lundi 4 février 1952, pour la bâtisse suivante:

Un (1) garage, 12.5 x 20 pieds, situé au numéro 328, avenue Taché, à l'arrière du Poste d'Incendie no 2.

Cette bâtisse devra être enlevée et le terrain nettoyé et aplani à la satisfaction de l'Inspecteur des Bâtisses de la Ville.

La plus haute ou aucune soumission ne sera nécessairement pas acceptée.

Un dépôt de 5% de la valeur de la soumission, par chèque marqué ou en espèce, devra accompagner chaque soumission.

Pour plus de détails et formules de soumission, s'adresser à M. C.-G. MULLER, Inspecteur des Bâtisses, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
MAURICE PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 22 janvier 1952.

CARNET DE L'Institut Collégial

Rédactrice: Agnès Charette

Chroniqueuses

Gisèle Lévêque, Renée Gendron, Solange Noël, Solange Brodeur, Rose-Aimée Poulain

Mes impressions de retour à l'école

Oh! cette date du 3 janvier, je la voyais en noir au début des vacances de Noël. Hélas, la voici déjà arrivée! A contre-coeur, j'empoigne livres et cahiers et je prends le chemin de l'école avec la crainte de me remettre à l'étude, aux devoirs, aux examens — enfin de tout ce qui coûte.

Mais, en arrivant à l'école, l'accueil chaleureux de notre maîtresse, la gaieté des compagnes, l'aspect attrayant de la classe encore pleine de décorations, me déridant le front, je me mets à sourire, mes craintes s'évanouissent, petit à petit l'entrain me gagne et je me sens heureuse de me remettre à l'oeuvre.

Pour faire de notre vie d'écolière une période fructueuse, nous devons faire notre part. Suivons les directives de nos maîtresses, et mettons-nous au travail avec ardeur!

Voilà déjà deux semaines passées depuis les vacances, et qu'avons-nous fait? ... A chacune de répondre.

Bernadette DUPONT, 9e année, no 19.

• • •

"Nosce te ipsum"

Lucie, jeune coquette de seize ans, se dandine devant la grande glace qui orne sa chambre. Enfin, lasse de s'admirer, elle s'assoit à sa table et se met à rêver. Elle entrevoit soudain un monde dépourvu complètement de miroirs et en constate, avec émoi, les effets désastreux. Un sourire vient effleurer son visage, sa pensée se porte vers Claude, son grand frère. Quelle difficulté Monsieur aurait à se... quand... hum, il voudrait sortir le samedi soir. Son apparence en souffrirait... sa cravate de travers, son visage mal rasé...

De Claude, elle va à ses parents, ses amis, l'embarras de chacun, puis revient à elle-même. Ses séances de pose devant sa belle glace seraient à jamais finies. Quel dommage irréparable. — Mais petit à petit ses réflexions s'élèvent du matériel au spirituel.

L'âme ne peut-elle pas faire usage d'un autre miroir toujours à sa portée et mille fois plus précieux et bienfaisant que ce petit objet matériel, inséparable compagnon de la gent féminine?

Mais oui, il y a le **Miroir de l'Examen de Conscience.** Aussi facilement et aussi avantageusement qu'avec le miroir ordinaire, on peut avec lui connaître, voir clairement le dedans, l'intime de son âme et corriger aussi les défauts, les taches qui la déparent, l'enlaidissent et ainsi l'embellir de plus en plus.

"Connais-toi toi-même" ne cessait de répéter le sage Socrate à ses disciples. C'est que le vieux philosophe était convaincu de l'importance primordiale de la connaissance de soi-même, pour conduire les hommes à la vérité et leur procurer le vrai bonheur.

Et Lucie se contemple devant ce "grand miroir". Elle voit clair maintenant en elle-même, elle se rappelle sa conduite en telle et telle circonstance. N'a-t-elle pas été trop vaniteuse en gaspillant un temps considérable à se maquiller?... orgueilleuse en ne voulant pas admettre ses torts devant les réprimandes méritées de sa mère ou de son institutrice?... paresseuse en négligeant ses devoirs, égoïste en ne voulant pas coopérer à l'amélioration de son milieu?

C'est maintenant qu'il faut déraciner ces défauts, car avec l'âge, ils grandissent. L'histoire du vieux Calife revient à la mémoire de Lucie. Ce sage se promenait un jour dans un grand jardin, accompagné de ses disciples. S'approchant d'un tout petit arbrisseau, il demanda à l'un d'eux de le déraciner; ce que celui-ci fit sans peine. Un peu plus loin il en désigna un plus gros. Il demanda encore de le déraciner. On acquiesça à son désir. Arrivé au bout de l'allée du jardin, le Calife désigna un des plus gros arbres qui se trouvaient-là et commanda de l'arracher. Tous les disciples se mirent de la partie, mais en vain. Tous les efforts furent inutiles et on ne parvint même pas à bouger l'arbre.

Lucie sortit de sa rêverie, déterminée de profiter de la leçon qu'avait voulu donner le Calife. Elle se proposa désormais de faire usage du **grand miroir** pour mieux se connaître, améliorer son caractère et devenir ainsi une belle personnalité au physique et au moral.

C.L., 11e année.

• • •

Entrez au numéro 16!

Des moyennes qui ne sont pas bavardes... Si ça existe pareille merveille? Il paraît que oui! Et ce serait nous, les huitièmes du no 16. En effet on nous reproche de ne pas venir jaser assez souvent dans le Coin de l'Institut. Alors sur la demande expresse de... plusieurs personnes que nous n'osons pas nommer, nous voici.

Y a-t-il de la vie chez nous? Nous osons affirmer que oui! Dès le commencement de l'année nous avons décidé pour nous encourager et nous entraider de travailler en équipes. Chaque rangée de six élèves est une équipe avec un chef qui est responsable d'une foule de choses. Non seulement nous avons fait du progrès en épellation, en arithmétique, ainsi, mais aussi en ponctualité, en conduite, et en bonne entente donc! Chacune est fière de sa classe et loyale à son équipe.

Un exemple pratique de notre bonne entente... Quelques jours avant la fin des classes en décembre, comme nous n'en avions encore rien fait, il fut décidé de s'y mettre pour donner au no 16 un air de Noël. On demanda la contribution de toutes naturellement. Alors on vit arriver Stella avec une poignée de poinsetties, Alice avec une couronne de cellophane, Lorraine avec un gros Jésus, Berthe avec un plus petit et plusieurs moutons, Marcelline et Doris chacune avec une étable, Jeannette avec des branches de sapin et de la neige, Simone F. avec des boules de couleurs. "La gang" (c'est-à-dire Jeanne, Simone et Doris) fabriqua le rocher et monta la crèche. Les pensionnaires (Hélène, Anita et Clotilde) s'occupèrent de la décoration des fenêtres avec une patience infinie. Durant ce temps les artistes de la classe s'exécutaient au tableau: Gaétanne avec ses bergers, Patricia avec une scène de Bethléem, Anita avec un angelot dirigeant une chorale d'oiseaux, Laurette avec une jolie lanterne, Berthe, Stella et d'autres à un dessin de chandelles avec des poinsetties. En un rien de temps l'esprit de Noël règne dans la classe et l'amitié a encore grandi.

De plus sérieux... Tout cela ne nous fait pas oublier d'adresser à temps nos souhaits de Noël à toutes les autorités de la maison, de la paroisse, du diocèse même. En retour, S. Exc. Mgr Cabana nous adresse une carte que nous gardons précieusement au bulletin d'affiches. A côté se trouve la réponse de notre bonne Soeur Supérieure qui, en plus, daigna envoyer à chacune de nous une image parce que nous avions été les premières à lui envoyer une carte. Elle nous recommanda bien de garder ceci un secret mais maintenant que Noël est passé nous voulons lui dire publiquement notre gratitude.

Le dernier jour de classe avant Noël, notre aumônier, le R. P. J. Zabotti, vint nous voir, nous remercier de nos voeux et nous souhaiter aussi un Joyeux Noël. Il nous a dit, — n'en soyez pas jalouse — qu'il avait un faible pour les filles du no 16, mais nous ne pouvons pas vous dire pourquoi! On peut bien avoir ses secrets, dites?

Résolution pour 1952... Vous en prenez, je suppose? Nous aussi... A notre liste, notre maîtresse a suggéré d'ajouter celle-ci: Tout faire pour garder et faire grandir l'amitié entre nous, ce qui revient à dire "nous aimer bien"; et cela, le faire joyeusement, ce qui signifie "bien plus facilement".

Retour, le 3 janvier...

Ah! Enfin l'école recommence! Nous sommes toutes joyeuses de nous retrouver de nouveau. Savez-vous la raison? Eh bien! c'est que nous nous accordons toutes et ainsi la gaieté règne dans notre classe. Malgré que nous avons encore de petits yeux d'avoir veillé tard durant les fêtes, nous sommes toutes prêtes à recommencer à travailler fort et à étudier du mieux qu'on le peut. Nous avons déjà commencé à prendre plusieurs nouvelles leçons et par notre travail et nos efforts, nous espérons réussir à la fin de l'année.

Vive notre classe!

Il y a encore quelque chose que nous n'avons pas dit. C'est... que nous sommes toutes fières de notre classe! Il y a une raison et c'est que la joie y a pénétré le premier jour d'école et sans plus tarder s'est emparée de nous. Aussi nous pouvons crier aussi fort que nous le permettent nos poumons: "Vive notre classe!" Et cela parce que nous travaillons en équipes et sommes toujours d'accord. Encore une fois nous sommes fières de notre classe. Je crois aussi que jamais nous n'oublierons les dix mois que nous avons passés avec notre maîtresse et dans cette classe.

Quoi encore? Nous vous parlerions bien volontiers encore de notre part dans la campagne d'amitié, du catéchisme hebdomadaire du Père, de nos jolis Agendas 1952, mais c'est pour le coup que nous perdrions notre réputation de... pas bavardes!

Les 6 et 7 de no 16.

• • •

Le roman de Nicole

Le dernier semestre se terminait, la fin de l'année scolaire arriva, et avec elle, la graduation, couronnement des études de Nicole.

Ce soir est le grand jour. La toilette de graduée est arrivée, accompagnée du traditionnel bouquet auquel était joint ce billet: "On regrette de ne pouvoir assister à la fête. Pierre y sera, il te ramènera".

La soirée fut un véritable succès. Grisée, un refrain joyeux aux lèvres, Nicole sortit de la salle. Pierre la rejoignit et s'étonna de la trouver aussi gaie. Nicole en l'apercevant eut une moue chagrine et il voulut en rire.

— Vous me faites exactement la tête de quelqu'un qui se demande ce qui lui est arrivé.

— Ma foi, c'est un peu cela, en effet!

— J'ai l'impression que vous n'êtes pas heureuse et que vous voulez absolument cacher vos sentiments.

— Il est parfois mieux de les cacher que de trop les exprimer. Pourquoi donc ne serais-je pas heureuse?

— Parce qu'il vous est impossible de l'être.

— Vous croyez vraiment, Pierre, que je ne puis être heureuse?, reprit Nicole avec un petit sourire ironique.

— Si, Nicole vous le pouvez, vous devez l'être, mais pas en passant tous vos loisirs à ruminer une ancienne déception.

— Et que savez-vous de mes anciennes déceptions, je ne me rappelle pas vous avoir pris pour confident.

— Assez de préambule inutile, Nicole; voici à quoi je veux venir. Je vous aime Nicole, je vous ai toujours aimée. Ma conduite n'a pas été toujours des plus amoureuses mais il ne m'était pas permis d'agir autrement. Aujourd'hui les circonstances sont changées.

— Quoi? vous ne pouviez pas me dire que vous m'aimiez. Vraiment je ne comprends pas, expliquez-vous, je vous en prie?

— Non, en conscience, je ne le pouvais pas. Une étudiante doit consacrer son temps à ses études et non le gaspiller en rêveries sentimentales.

— C'est bien vous, Pierre, qui bannissez tout sentiment! Vous êtes devenu un véritable stoïque.

— Je suis logique, c'est tout; mais laissez-moi le temps de me justifier.

— Je vous écoute, Pierre.

— Il y a un autre facteur dans le jeu, Nicole: c'est vous. Une autre jeune fille, après une déclaration d'amour, aurait donné à sa vie une orientation nouvelle afin de se bien préparer à l'avenir qu'elle entrevoit. Mais, vous, chère Nicole, le rêve vous aurait bercée dans une oisiveté complète. Je suis sérieux lorsque je vous dis que je vous aime. On dirait, que vous ne prenez pas l'amour au sérieux.

— L'amour m'a rendu la pareille?

— Manque de confiance réciproque.

— Je le crois. L'amour m'effraie. J'ai l'impression qu'il serait plus fort que moi. Alors, je préfère ne pas accepter la rencontre.

— Mauvaise raison. La femme qui fuit l'amour et le soldat qui fuit la bataille trahissent l'un et l'autre leur mission.

— En plus d'être logique, Pierre, vous voilà psychologue. Faites attention, vous allez faire compétition à Aristote.

— Vous êtes cruelle, Nicole, de parler ainsi. L'instant est grave: de votre décision dépend notre bonheur ou notre malheur. Réfléchis, je t'en supplie, avant de fixer notre sort.

— Pierre, je te croyais psychologue, mais je m'aperçois que tu es un grand nigaud. Me crois-tu insensible? Ta logique t'aveugle; pourquoi t'évertuer à me convaincre? Je t'aime et cela depuis toujours.

— Oh! Nicole, je suis ému, je suis heureux. Je ne trouve pas les mots qu'il faut dire. Alors tu acceptes cette bague?...

— Quoi! mes parents t'ont dit! mais qu'en savaient-ils? Je ne leur ai jamais parlé de rien.

— Ce fut peut-être votre tort. Crois-tu qu'une maman, qu'un papa ne devinent pas le coeur de leur petite fille? Vite allons leur apprendre nos fiançailles, ils nous attendent.

— C'est ça, allons les assurer de ta glorieuse conquête, cher fiancé.

RENEE, 11e année.

• • •

Jeune chanteur

Howard Manning âgé de 23 ans seulement, s'est déjà fait une réputation de chanteur distingué à la radio. Il figure au programme "Bod's Scrapbook", nouvelle émission entendue du lundi au vendredi à Radio-Canada, à 9 h. 45 a.m. (Radio-Canada)

Histoire d'un sapin

Je me laissais balancer par la bise froide de l'automne, perché sur une colline au milieu de mes frères. Les autres arbres, bouleaux, chênes, frênes, tous perdaient leurs feuilles; seuls nous les sapins gardions nos parures. Un soir lorsque je me mirais dans la glace d'un petit ruisseau, je sentis soudain une douleur aiguë, je vis deux hommes armés d'une hache qui venait de m'abattre. Je gisais maintenant sur le sol. Qu'allai-je devenir? Où m'amène-t-on? Avec quel effroi je me posai ces questions, couché sur la neige, transi de froid.

On me souleva et on me plaça sur un traîneau avec d'autres sapins. Je passai en défilé mes amis de la forêt qui semblaient me dire adieu en allongeant leurs longs bras vers moi. Arrivés à la ville nous fûmes tous vendus en peu de temps aux personnes des alentours. Le sort voulu que je fusse conduit dans une riche maison. Je fus décoré de mille et une belles choses scintillantes.

La veille de Noël, les membres de cette famille, la maman, le papa et les enfants, tous tour à tour déposèrent leurs cadeaux à mes pieds. Onze heures! Tout le monde debout! On se préparait pour la messe de minuit.

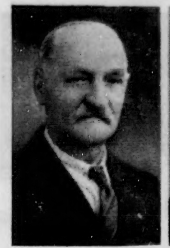
Après la messe, ce fut le réveillon traditionnel et vint enfin le temps d'ouvrir les cadeaux. Comme j'étais content en voyant des visages épanouis de bonheur. Les petits sautaient de joie autour de moi et me jetèrent presque à terre.

Le moment préféré entre tous était celui où tous disaient la prière au pied de la belle crèche que j'encadrais de mes branches étincelantes.

Les fêtes passées, je fus dépouillé de mes ornements et jeté dehors où j'attends maintenant qu'on vienne me brûler. Quelle triste fin! Mais je ne me plains pas trop parce que j'ai procuré du bonheur à une famille pendant plus de trois semaines.

G. LETOURNEAU, 7e grade no 12.

Jubilé de diamant





M. et Mme Emilien Daignault, retirés à l'hospice Taché, St-Boniface, célébrèrent leur 60e anniversaire de mariage le samedi 12 janvier. Les heureux jubilaires contractèrent mariage à St-François-Xavier, en 1892. Natif de St-Philippe de la Prairie, P.Q., M. Daignault vint dans l'Ouest en 1878, puis s'établit à St-François-Xavier où il vécut jusqu'en 1926, alors qu'il alla demeurer à Ste-Anne des Chênes. Mme Daignault (Sarah Hogue) naquit à St-Charles, Man.

La famille Daignault compte 7 enfants vivants: 4 filles, Mmes C. Richard, de St-Boniface, H. Morin, de Winnipeg, L. McCaughan et F. Rogue, de Ste-Anne des Chênes; 3 fils, Philippe, de Ste-Anne des Chênes, Ernest, de St-Boniface, et Ephrem, de St-Charles; 36 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. (Cliché Free Press)

Paroisse de la Ste-Famille

Voici les résultats de la partie de cartes du vendredi 18 janvier:

Prix d'entrée: Mme F. Bélanger.

Gagnants des cinq mains: Mme Harbour, Mlle Irène Plante, Mme Calvert, M. Sarrazin.

Gagnants de la cagnotte: M. Léo Thompson, M. T. Melnyk.

Gagnants des gâteaux: M. Levasseur, Mme E. Ritchot, Mme Cinq-Mars.

Gagnants du tirage: Mme E. Labossière, M. J. Orieux, M. Lajoie, Mme Field, Mme Morin, Mme Fontaine, M. Meisner, M. Chabot (2), Mme Plante, M. Goebel, M. Perreault et M. Brown.

Donateurs: Mme A. Orieux, Mme R. Belot, Mme A. Guay, Mme C. Gagnon, Mme N. Ratté, Mme B. Morin, Mme A. Plante, Mme L. Kovacs, Mme E. Ritchot, Mgr J. Robert, Cusson Lumber, Kiewel Brewery, Mme S. Jaworski, Mme E. Jolicoeur, Coca Cola Co., Blackwood Beverage, Safeway Store, Dominion Sound Equipment, Ried's Furniture, Pâtisserie Pelland, Woolworth's, Jeanne's Bakeries, T. Eaton, Silverwood Dairies, Cresent Creamery, Fort Garry Brewery, Shea's Brewery, Drewry's Ltd., Cie Victor de St-Boniface, Brewery Products, Dominion Souvenir, Coutu Funeral Home, Manitoba Hardware, Hôpital de St-Boniface, Doner Paint and Hardware, Robinson and Weber, Neil and Hunter, Gramma's Fruit Store, Marianne Style Shop, Zeller's, Dolgin Bros Jewellers, Watkins, église de la Providence, G. McCleans Co., Wilson's Stationery.

Nous désirons remercier Mme A. Orieux qui s'est beaucoup dévouée pour cette partie de cartes dont elle avait charge. Merci aussi aux généreux donateurs et donatrices.

→ Assistance nombreuse au Congrès...

(Suite de la première page)

cipale raison qu'elles y sont mieux rémunérées.

Le père visiteur encourage donc les commissaires à établir un juste équilibre entre un bon salaire et des taxes raisonnables.

M. l'abbé M. Deniset-Bernier

M. l'abbé Deniset-Bernier suggère aux pères de familles qui ont des jeunes filles fréquentant l'Ecole Normale de les mettre en pension au couvent des Rév. Srs de la Présentation de Marie, à St-Boniface. Ces demoiselles trouveront là une ambiance canadienne-française et pourront prendre part aux activités de leurs compatriotes de la paroisse de St-Boniface.

M. l'abbé souligne le fait que les commissaires d'écoles sont assidus aux réunions locales organisées par les visiteurs, ce qui démontre l'esprit de bonne entente régnant entre visiteurs et commissaires.

S. Exc. Mgr Cabana

L'archevêque coadjuteur de St-Boniface, S. Exc. Mgr Georges Cabana, voulut bien ensuite adresser la parole aux congressistes. Il leur rappela qu'ils sont les représentants de Dieu auprès des enfants et qu'ils réussiront à surmonter tout obstacle s'ils ont soin de mettre Dieu en tout au premier plan. Il leur conseilla de prêcher par l'exemple la générosité aux enfants. "Une enquête faite dans le diocèse, dit-il, révèle que la somme de $45,000 est dépensée annuellement en comiques anglais et que certains enfants dépensent jusqu'à $7.50 par mois en friandises. Ayons un sain équilibre, dit Son Excellence, entre les dépenses exagérées et notre contribution envers la cause catholique et française."

Elections

Les résultats des élections de l'exécutif furent comme suit: président, M. P. Raimbault; 1er et 2ème vice-présidents, MM. A. Gallant, de Letellier, et A. Pineau, de Ste-Rose du Lac. Les représentants des diverses sections sont les suivants: nord, M. L. Archambault, de Ste-Amélie; sud, M. N. Tétreault, de St-Pierre; ouest, M. C. Champagne, de Somerset; est, M. P. Dedieu, de Haywood; centre, M. A. Nolette, de Ste-Agathe.

Précieux-Sang

La partie de cartes du 15 janvier dernier fut très réussie comme vous le constaterez par le résultat suivant:

Prix des cinq mains: 1er, Mme H. L'Heureux et M. A. Demeule; 2ème, M. A. Guichon; 3ème, M. J. Peterson; 4ème, M. C. Monney.

Prix d'entrée: Mme B. Loiselle.

Prix de pool: Mme W. Wheal et M. J.-A. Bourgeois.

Tirages: Mmes S. Tremblay, C. Parent, J. Rodrigue, A. Demeule, J. Carpentier, A. Law, McVarish, H. L'Heureux, J. Lemire, Mlles M. Spenard, S. Gauthier, C. Tremblay, A. Bouchard, MM. J. Magnan, A. Gobeil, H. Pelletier, A. Law, J. Peterson, G. Duprey.

Nos plus chaleureux remerciements aux généreuses donatrices dont les noms figurent ci-après: Mmes H. Purcell, E. Heppelle, C. Boulet, A. Berthelette, M. Sourisseau, C.-A. Aubert, H. Musso, A. Léger, P. Johnson, W. Walton.

Signalons que Mme Henri Musso, qui était en charge de cette partie de cartes, peut être fière du résultat obtenu, ainsi que toutes les personnes qui se dévouèrent avec tant d'amabilité au succès de cette seconde soirée de 1952.

A tous nos plus vifs encouragements dans la continuation de ces familières et récréatives parties de cartes que nous souhaitons de plus en plus fructueuses au profit de notre jeune et florissante paroisse.

→ M. Edmond Brodeur élu député de...

(Suite de la première page)

un total de 5,879 exercèrent leur droit de vote.

Dans le rapport officiel des votes, M. Lissaman fut toujours en avant de ses adversaires. Le service de la "Canadian Press" annonça son élection à 9 h. 15 p.m. et M. McPhail concéda l'élection à 9 h. 43 p.m.

Dans les premiers retours des voix, M. Brodeur fut légèrement dépassé par M. Arpin, mais ensuite il prit les devants pour accumuler une majorité de 941 voix.

La victoire conservatrice dans Brandon fut beaucoup plus contestée que dans l'élection de 1949, alors que dans La Vérendrye, le gouvernement doubla la majorité qu'il avait eue à la dernière élection dans ce comté.

D'après les chiffres "premier choix" des électeurs, les progressistes-conservateurs enregistrèrent 775 voix de moins que dans l'élection de 1949, tout en gardant leur siège. Le vote C.C.F. diminua de 175 voix et les libéraux augmentèrent leurs suffrages par 300. Cette élection est la première tenue dans la province depuis la fin de la coalition.

M. Lissaman, originaire de Brandon, dirige une entreprise de construction dans cette ville.

M. Brodeur habite St-Adolphe et occupe le poste de secrétaire-trésorier de la municipalité de Ritchot. Il est aussi associé d'une entreprise de vente de machines agricoles et d'automobiles.

Le tableau suivant donne le nombre de votes pour M. Arpin et M. Brodeur dans les différents polls du comté électoral de La Vérendrye:

No du poll / Endroit	Arpin E.-J.-R.	Brodeur Edmond
1—Ste-Agathe ouest	72	126
2—St-Adolphe ouest	21	67
3—St-Adolphe est	31	235
4—Ste-Agathe est	18	235
5—Niverville	20	182
6—Ile-de-Chênes	100	164
7—Lorette ouest	124	63
8—Lorette est	180	117
9—Landmark	4	100
10—New Bothwell	8	116
11—Chortitz	11	92
12—Twin Creek	1	148
13—Ste-Anne ouest	42	46
14—Ste-Anne est	255	113
15—Dufresne	56	37
16—Saltel	86	48
17—Ross	62	55
18—Richer	97	92
19—Giroux	49	120
20—Brokenhead	39	40
21—Sadlow	2	15
22—Hadashville	18	101
23—Medika	13	61
24—Prawda	9	52
25—McMunn	13	26
26—East Braintree	19	51
27—Indian Bay	1	4
28—Whiteshell	6	10
Total:	1,357	2,318

AUTOUR DU "Chapeau de paille d'Italie"

Nos compatriotes Franco-Manitobains attendent, sans doute avec impatience, le samedi 16 février, jour où la comédie d'Eugène Labiche et Marc Michel "Un chapeau de paille d'Italie" sera présentée au théâtre Playhouse par le Cercle Molière, sous la compétente direction de Mlle Christiane Le Goff.

Notre cercle dramatique français du Manitoba aura l'immense mérite d'attaquer et de maîtriser, il va sans dire, une pièce qui ferait hésiter nombre d'excellents amateurs.

Pour goûter adéquatement ce spectacle, la connaissance de l'auteur, de ses qualités, et un aperçu général de la comédie en question ne sauraient nuire. Voici donc quelques renseignements destinés à tous les fervents admirateurs de nos artistes.

Les oeuvres de Labiche

Les oeuvres dramatiques de Labiche, sans compter parmi les grands chefs-d'oeuvre littéraires, offrent cependant un intérêt durable. On y remarque la finesse de l'observation, le réalisme de certains détails, un comique soutenu qui déride tous les fronts.

L'auteur se dégage de certaines conventions arbitraires de la censure pour donner libre cours à sa verve et garder tout le naturel à son inspiration. Au temps de Labiche où la comédie de moeurs assombrissait de plus en plus ses peintures, la gaieté ne perdait pas ses droits en France. La comédie vraiment amusante était devenue une spécialité. "Labiche, je cite l'Encyclopédie Larousse, était doué de beaucoup de verve et d'esprit, porté surtout vers la bouffonnerie excentrique, inventeur d'une langue amusante, il fit rire Paris, la France et l'étranger, avec des comédies endiablées telles que que 'Un chapeau de paille d'Italie', qui datera, dit-on, comme un des éclats de rire du XIXe siècle."

Maître dans l'art dramatique moderne

Les critiques dont le verdict passera à l'histoire, dans l'art du drame, décernent une palme à Labiche et le rangent parmi les tout premiers maîtres dans l'art dramatique moderne. Il est, dit-on, après Scribe, le plus illustre représentant du vaudeville. Il a su introduire dans ses petites pièces, aux intrigues légères, des types bien observés: bourgeois, notaires, employées, étrangers, etc. Il est peut-être supérieur à Scribe par un certain don de finesse ironique, de bon sens à la fois bienveillant et malin qui apparaît dans ses meilleures pièces. De plus, il renouvelle la forme du grand vaudeville en construisant d'ingénieuses et ahurissantes intrigues bâties sur des quiproquos et disposées en un crescendo étourdissant: le modèle du genre est "Un chapeau de paille d'Italie" (1851) dont l'exécution par nos artistes locaux nous intéressera très vivement.

Les situations embarrassantes se succèdent, s'enchevêtrent, se bousculent pour piquer au plus haut point la curiosité et faire désirer le secret du dénouement. Bref, cette pièce vous prend dès le début, vous tient en suspens jusqu'à la dernière scène.

Synopsis

Au moment d'épouser Mlle Nonancourt, Fadinard galopait vers Charentonneau, lorsque sa monture, prise de fringale, se jette sur un chapeau de paille qui se balançait aux branches d'un arbre. Fadinard s'offre à payer le dégât... un autre jour; mais la dame propriétaire du chapeau dévoré est pressée d'avoir un couvre-chef, en tout semblable au premier, et son cousin, un chasseur de Vincennes, ne badine pas.

Fadinard doit donc se mettre immédiatement en quête d'un nouveau chapeau. Il va sans dire que la noce tout entière, père, oncle, tantes et cousins, entassés dans plusieurs fiacres, pour une tout autre cérémonie, accompagne Fadinard dans cette odyssée burlesque qui, cinq actes durant, est un tissu d'extraordinaire bouffonnerie.

Quelques scènes en particulier font grand effet de théâtre comme, par exemple, le bain de pieds de Beauperthuis. Celui-ci, inquiet de constater que sa femme est partie depuis douze heures cinquante pour aller s'acheter des gants du Suède, gagne un mal de tête fou. Alors, en tenue de chambre, il se met les pieds à l'eau et envoie sa bonne à la recherche de sa femme, chez tous ses parents, amis et connaissances.

Incidents amusants

Sur ces entrefaites arrive le jeune Fadinard, tout essouflé et ahuri, suivi de tous ses carrosses, toujours en quête d'un chapeau semblable à celui que son coursier a détruit. Clara, la modiste de la ville, lui a dit que seule la baronne de Champigny possède un chapeau en tout semblable à la coiffure en question. Fadinard passe chez la baronne et, après des scènes désopilantes, il apprend de sa bonne que le fameux chapeau de paille a été donné en cadeau, par la baronne, à sa filleule: Madame de Beauperthuis, 12, rue de Ménars.

Il se présente à cette adresse, toujours suivi de la noce, pensant enfin tenir le chapeau. Il trouve de Beauperthuis, en petite tenue, prenant son bain de pieds. Scène cocasse où il s'impose au mari en colère qui veut lui interdire l'entrée de sa maison. Un effet de théâtre, quoi! Fadinard s'installe, échafaude toute une intrigue contre Madame de Beauperthuis, ce qui ne manque pas d'éveiller des soupçons chez le mari jaloux.

Dénouement

Le dénouement final ne vient qu'en dernière page solutionner le problème qui l'a tant énervé et a failli compromettre le bonheur de toute sa vie.

"Cette pièce sans prétention présente un des plus heureux types de la farce amusante qui eut si longtemps, et qui a encore, malgré les théories nouvelles, un succès énorme sur les scènes françaises." (Ency. Larousse.)

Venez donc, le 16 février, assister à ce spectacle de choix, où des artistes de chez nous feront ressortir avec éclat la finesse de cette oeuvre de Labiche.

Venez applaudir le Cercle Molière qui nous donnera une nouvelle preuve de son courage, de son beau talent, et de son magnanime dévouement à la cause française.

I. DESAUTELS, O.M.I.

Intense propagande autour du Congrès

Le bureau de la Survivance a siégé à l'Université Laval, sous la présidence de M. l'abbé Adrien Verrette. Le secrétaire a présenté un rapport sur la propagande autour du Congrès de la Langue française. Le calendrier de la Survivance, consacré au Congrès et tiré à vingt-trois mille exemplaires, est épuisé. Le secrétariat a distribué, en outre, trente mille dépliants, vingt mille brochures, organisé depuis trois mois une centaine d'émissions radiophoniques et envoyé chaque semaine un communiqué à toute la presse française du Canada et des Etats-Unis.

Il a aussi remis aux membres le premier numéro d'un bulletin bimensuel consacré au Congrès. Ce bulletin sera tiré à plusieurs milliers d'exemplaires. Il sera expédié aux nombreux comités régionaux déjà formés ou en voie de formation.

M. l'abbé Verrette a présenté à ses collègues le rapport sur la vie franco-américaine pour 1950. Ce volume de quatre cents pages contient une foule de renseignements sur l'activité du Comité de la Survivance Française et de nos autres sociétés patriotiques.

Le bureau a reçu en détail le programme du troisième congrès de la Langue française. Ses membres ont rencontré, dans la soirée, leurs collègues du Comité central du Congrès. M. l'abbé Verrette a remercié chaleureusement les collaborateurs qui se dévouent pour assurer le succès des assises de juin et il leur a donné un aperçu du travail de préparation qui s'intensifie actuellement en Nouvelle-Angleterre.

P.-E. GOSSELIN, ptre.

Délégué au Brésil



M. Jean de Margerie, de Vonda, Sask., étudiant de 5ème année à la faculté de Médecine de l'Université Laval et président de la Fédération nationale des Etudiants des Universités canadiennes, vient de terminer un voyage en Europe. Au cours de ce voyage, il a participé, du 21 décembre au 10 janvier, à des congrès internationaux d'étudiants dans diverses capitales européennes — notamment, Edimbourg, Ecosse — en sa qualité de président de la F.M.E.U.C.

A son départ d'Europe, il fut envoyé par le Canada à Rio-de-Janeiro, Brésil, pour assister à un congrès d'étudiants panaméricain. Le congrès a eu lieu du 15 au 22 janvier. M. Jean de Margerie sera de retour à Québec ces jours-ci.

L'Eglise pleure un grand prélat

OTTAWA — L'Eglise catholique vient de perdre un grand prélat. S. Exc. Mgr Andréa Cassulo, ancien délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, est décédé à Stamboul, en Turquie, le 9 janvier dernier, à l'âge de 82 ans. Il a succombé à une crise cardiaque.

Le grand ecclésiastique, d'origine italienne, est demeuré à Ottawa, à titre de délégué apostolique, de 1927 à 1936. Il avait ordonné en 1930 S. Exc. Mgr Maxime Tessier, évêque auxiliaire d'Ottawa, Mgr Lucien Beaudoin, curé de St-Joseph de Wrightville et autres.

Lorsque survint sa mort, en Turquie, Mgr Cassulo remplissait encore les hautes fonctions de délégué apostolique en ce pays.

La disparition de ce grand prélat crée un grand deuil dans les milieux ecclésiastiques du monde entier. Mgr Cassulo était pourvu d'une très vaste culture et doué d'excellentes qualités comme diplomate ecclésiastique.

"La langue populaire des Canadiens français est infiniment meilleure et plus correcte que la langue populaire en France." (Gailly de Taurines, dans "La Nation canadienne") (1894 — p. 245)

A travers les centres du Manitoba

Jubilé d'or de M. et Mme Henri Beaupré, de Dunrea

DUNREA — Le soir des Rois, un groupe imposant de parents se réunissaient à la demeure hospitalière de M. et Mme Arthur Paradis, pour venir offrir à l'unisson leurs voeux et souhaits à M. et Mme Henri Beaupré, parents de Mme Arthur Paradis, à l'occasion de leur cinquantenaire de mariage.

Ils étaient un groupe joyeux, au delà de quarante, qui, après les félicitations d'usage à l'adresse des heureux jubilaires, se réunirent autour d'une table bien garnie, au centre de laquelle on pouvait admirer un superbe gâteau, surmonté d'un joli cinquante, tout garni de feuillage doré, véritable oeuvre d'art confectionnée et envoyée pour la circonstance par M. et Mme Georges Fortier, de Maillardville, C.B., fille et gendre des héros de la fête.

Inutile de dire que tous étaient dans la joie et firent honneur au succulent repas, entrecoupé de gais propos et arrosé de bon vin.

Adresse

Une magnifique adresse exprimant en termes choisis l'affection de tous les enfants, petits-enfants et parents, fut lue avec émotion par Mlle Liliane Paradis, petite-fille des jubilaires, tandis que son frère, Guy, leur présentait un bouquet merveilleux confectionné de délicates fleurs blanches, représentant chacun des petits-enfants, dont les noms étaient inscrits au centre de chacune des fleurs et de billets de un et deux dollars, transformés aussi en fleurs et boutons, se chiffrant à cinquante dollars, don de la famille. Le tout était d'un effet très joli et avait été confectionné par les doigts habiles d'une de nos bonnes religieuses.

Après le souper, un grand nombre d'amis des environs se rendirent à leur tour pour passer une veillée vraiment intéressante. A un moment donné, cependant, tous durent faire silence: un appel téléphonique arrivait de Maillardville, apportant les voeux et les souhaits affectueux de la famille de M. et Mme Georges Fortier.

Tous les membres de la famille, à tour de rôle, en commençant par grand-maman Beaupré, dont l'émotion altérait un peu la voix, purent un instant causer avec ces personnes chères, si loin et près tout à la fois. Puis la veillée se continua en gais propos, jeux de cartes, etc., et un succulent goûter, préparé avec soin par Mme Arthur Paradis, cordon bleu accompli, vint terminer cette veillée inoubliable. Tous se séparèrent non sans avoir souhaité à M. et Mme Beaupré de célébrer leurs noces de diamant et de rubis.

Grand-messe

Le lendemain, 7 janvier, qui était justement le jour anniversaire du cinquantenaire de l'union de M. et Mme Beaupré, une grand-messe, offerte gracieusement par M. le curé aux intentions de ces chers paroissiens, fut célébrée dans l'intimité, sur les instances expresses de Mme Beaupré, dans la chapelle du couvent, toute décorée avec bon goût. A l'offertoire, le beau cantique d'action de grâces, "Aux chants de ma reconnaissance" fut bien rendu par les révérendes soeurs.

Le soir de ce même jour, tous les paroissiens accouraient à la salle paroissiale et, à leur tour, entouraient les bons vieux jubilaires, dont la figure exprimait la joie profonde qui remplissait leurs coeurs.

Une adresse fut lue par M. Athanase Lavoie, vieil ami de la famille, exprimant bien l'affection et le respect de tous à leur égard, et ils reçurent chacun un magnifique chapelet et une bourse bien garnie, dons des paroissiens.

M. Arthur Paradis dit ensuite un mot de remerciements, au nom des jubilaires, et M. le curé, invité à adresser la parole, sut, comme toujours, trouver les mots qu'il fallait en la circonstance.

Ensuite une petite séance récréative suivit, pendant laquelle des chants appropriés à la circonstance et des saynètes bien rendues, par les petits-enfants des jubilaires, firent fuser les rires de toutes parts. Un gentil petit vieux avec sa petite vieille, personnifiés par les jeunes Ida et Murielle Beaupré, firent gracieusement le pas de danse aux chants de: "Voulez-vous danser, grand-mère?". C'était vraiment amusant de les voir se tirer si bien d'affaire.

Une autre saynète comique, "La tireuse de portraits", fut jouée avec succès par Mlles Liliane Paradis, Rita et Lorraine Beaupré; puis tous les petits-enfants présents se tirèrent bien d'affaire dans: "Un secret". Mlle Yvonne Gélinas se fit entendre dans "Souvenirs d'un vieillard".

Un succulent goûter vint réconforter la nombreuse assistance et la veillée se continua jusqu'à une heure avancée, et chacun se retira, emportant de cette veillée un souvenir ému. Le maître de cérémonie à cette veillée était M. Nap. Boulet.

Biographie

M. Henri Beaupré est venu très jeune avec ses parents, de Mégantic. Mme Beaupré (Amélia Poirier) est née à St-Alphonse. Ils se sont mariés dans l'ancienne église de St-Félix et s'établirent sur une ferme. Ils eurent quatre enfants: Anna (Mme Georges Fortier), de Maillardville, Edmond, qui demeure maintenant sur la ferme paternelle, Alice (Mme Arthur Paradis), et Alphonse, tué accidentellement, alors qu'il n'était âgé que de dix ans. Ils comptent plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les chers vieillards demeurent maintenant dans un confortable logis, attenant à la maison de M. et Mme Arthur Paradis, à l'ombre du clocher du village, entourés de l'affection et des délicates attentions de leurs enfants et petits-enfants et du respect de tous leurs concitoyens. Ils trouvent surtout leur bonheur, leur repos et la gloire de leur vie en servant Dieu et l'Eglise de tout leur coeur et en respectant et aidant ses ministres.

Visiteurs

Les parents venus du dehors pour visiter M. et Mme H. Beaupré étaient: M. et Mme Lucien Guyot, M. et Mme Raymond Painchaud, M. Emile Ménard, M. et Mme Henri Lavigne, tous de Fannystelle; Mme Joseph Gagnon, de Winnipeg, M. Fernand Labossière, de St-Léon, Mme Alp. Dupuis, son fils et sa fille, de Mariapolis, etc.

Actuellement de passage chez M. et Mme Alphonse Boulet, leur fille, Cécile (Mme Damien Perron), de Montmartre, Sask., avec ses fillettes, Agnès et Alma.



Ste-Agathe

Va-et-vient

M. Denis Dumesnil, patient à l'hôpital Deer Lodge, est venu passer les vacances de Noël et du Jour de l'An dans sa famille. Il est retourné enchanté de son séjour parmi ses parents qui espèrent le revoir dans un prochain avenir.

A cette occasion, sa soeur, la Rév. Sr Marie-Ste-Lucienne, du couvent de St-Charles, est venue visiter ses parents, M. et Mme L.-E. Dumesnil, le 29 décembre. Elle était accompagnée de la Rév. Sr Edmond, qui visitait en même temps sa soeur, la Rév. Sr Marie-Cléophas, du couvent de Ste-Agathe.

Naissance

M. et Mme Aimé Robert (Marie Dumesnil) ont le bonheur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 30 décembre et baptisée sous les noms de Marie-Patricia-Gloria. Le parrain et la marraine sont Adrien et Rita Dumesnil, oncle et tante de l'enfant.

Virden

Partie de cartes

Le jeudi 10 janvier avait lieu une partie de cartes au presbytère de Virden. Elle était organisée par un groupe de jeunes. La partie de whist (17 tables) était dirigée par M. l'abbé G. Schreiber. Les gagnants des prix furent les suivants: 1er prix des dames, Mme Hector Fillion, d'Oak Lake, Man., consolaton, Mme Isidore Kernel, de Scarth; 1er prix des hommes, M. Henri Taibb, de Virden, consolation, M. D. Masson.

Présidente



Mlle Rolande Martel, employée au bureau de la coopérative de St-Pierre-Jolys, fut récemment élue par acclamation présidente de la Croix Rouge canadienne de St-Pierre en remplacement de Mlle Florence Carignan.

Envolée de secours jusqu'à Montréal



La jeune eskimaude photographiée ci-dessus, **Jessie**, de Fort Chimo, T. N.-O., est récemment arrivée à Montréal dans un Dakota du C.A.R.C. de la base de secours d'Edmonton, Alta. L'adolescente souffre de tuberculose de la hanche et sera sous traitements à l'hôpital du Sacré-Coeur de Caughnawaga. (CW)

La Croix Rouge Canadienne rend hommage à Mlle Florence Carignan

ST-PIERRE-JOLYS — Mlle Florence Carignan, présidente de la Croix Rouge de St-Pierre, fut l'hôte d'honneur à un shower organisé par Mlle Béatrice Biron, le 8 février, à la salle municipale de St-Pierre, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Marcel Valois.

Au début de la soirée, un corsage de gardénias blancs lui fut présenté par Mme Aurise Joubert, ainsi qu'une adresse de circonstance lue par Mlle Louise Chenard.

Durant la soirée, on fit lecture d'une lettre reçue du commissaire provincial de la Croix Rouge Canadienne, M. R. H. Snyder, et d'une autre de la directrice du "Home Nursing", Mlle Ina Broadfoot. Elles faisaient l'éloge du dévouement dont Mlle Florence Carignan fit preuve pendant deux ans comme présidente de cette grande organisation.

Au son de la musique si bien rendue par l'orchestre de Dominion City, les membres de la Croix Rouge passèrent le lunch. A ce moment, la trésorière, Mlle Aurise Lapointe, au nom des quatre-vingt-huit amies présentes, présenta une bourse à l'invitée d'honneur.

Mlle Jeanne Péloquin remplit son rôle de présidente de la soirée avec sa verve amusante si bien connue de toutes.



Mlle Florence Carignan

On comptait parmi les invitées la mère de Mlle Carignan, Mme Alphonse Carignan, de St-Eustache, et ses trois soeurs, Mmes Maurice et Denis Ducleau, aussi de St-Eustache, et Mme Léon Beaudry, de St-Boniface.

Le mariage de Mlle Florence Carignan sera célébré le 2 février, à Los Angeles, Cal., où elle établira sa résidence.

Le Comte Serge de Fleury en visite à St-Claude

ST-CLAUDE — Le mercredi 16 janvier, M. Serge de Fleury, consul de France, était l'invité d'honneur à une réception donnée par la Survivance française de St-Claude. Monsieur le consul eut l'occasion de rencontrer ses amis et de s'en faire des nouveaux. Il nous communiqua la nouvelle que St-Claude aura, cet été, le grand honneur de recevoir la visite de l'ambassadeur de France. Avant son départ, monsieur le consul en profita pour aller visiter la nouvelle école et féliciter les gagnants du concours des "Amis de l'Art".

Affaires scolaires

La commission scolaire de St-Claude a tenu sa réunion annuelle le jeudi 17 janvier au milieu d'une assistance d'environ 40 contribuables. Deux nouveaux commissaires furent élus à la commission, MM. Pierre Lacroix et Louis Gautron. Le secrétaire présenta un compte rendu en détail des recettes et des dépenses. Le district scolaire se trouve présentement dans une situation financière assez favorable ayant déjà rencontré les deux premiers paiements sur les obligations émises pour construire l'école. Le sujet le plus discuté fut celui des salaires des institutrices.

Sports

Le bonspiel qui débuta le 14 janvier se termina le vendredi 18, après plusieurs parties chaudement disputées entre les joueurs de St-Claude et de l'extérieur. 25 équipes y prirent part. Les villages suivant étaient représentés: Rathwell, Portage la Prairie, Graysville, Starbuck, Fannystelle, Elm Creek et Haywood. Le mercredi soir 16 janvier, les amateurs du jeu, au nombre d'une centaine, se régalèrent à un souper "buffet", à l'hôtel Commercial. Le bonspiel fut divisé en trois compétitions; les gagnants furent comme suit: 1ère compétition — 1er prix, Roy Owens, d'Elm Creek; 2ème prix, Jean Martin; 2ème compétition — 1er prix, Raymond Chatel; 2ème prix, T. Huggart, de Rathwell; 3ème compétition — 1er prix, Emile Jobin; 2ème prix, Jean Hubert.

Affaires agricoles

La section de l'Union des Fermiers de St-Claude a tenu une réunion générale le samedi 19 janvier. Soixante-quinze fermiers y assistaient. Le rapport de la convention provinciale fut donné en détail par les sept membres qui y avaient assisté. Les points principaux qui y furent discutés sont: a) l'approbation du "Wheat Board" et la demande que le lin et le seigle soient sous ce contrôle; b) que le prix minimum du porc soit porté à 32 sous et celui des oeufs à 37 sous. La section de St-Claude comprend maintenant 210 membres.

La réunion annuelle se tiendra au début de mars. Le président provincial, M. J. Shultz, y sera présent.

Çà et là

Le dimanche 20 janvier, le R. P. Ladouceur, C.S.V., d'Otterburne, Man., était à St-Claude pour aider M. l'abbé Gorski, vicaire, pendant l'absence de notre bon curé. Il en profita pour présenter des vues sur ses missions du Japon. Une représentation fut faite dans l'après-midi à 3 h. et une autre le soir à 8 h. Une grande foule y assista et la somme de $60.00 fut réalisée. Le R. P. Ladouceur désire remercier les gens de St-Claude pour leur grande générosité et leur charité envers les oeuvres missionnaires.

Le R. P. Joseph Radaz, curé, est présentement à l'hospice de St-Boniface pour y subir des traitements ainsi que pour un séjour de repos. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et retour parmi nous.

La prochaine partie de cartes au profit de l'église aura lieu le dimanche 27 janvier et sera organisée par la partie nord du village.

Baptême

Le 14 janvier: Marie-Rose-Jacqueline, née le 5 janvier au "Nursing Home" de St-Claude, fille de M. et Mme Roger Lacroix. Parrain et marraine, M. et Mme Louis-P. Lacroix, grands-parents de l'enfant.

Remerciements

M. et Mme Roger Lacroix désirent exprimer leurs remerciements les plus sincères à tous les commerçants qui ont contribué avec si grande générosité au concours du premier bébé de l'année. Ils remercient également le comité du "Nursing Home" et les personnes responsables de l'organisation de ce concours, ainsi que le personnel responsable des bons soins prodigués à Mme Lacroix pendant son séjour au "Nursing Home".

Félicitations

Nos félicitations les plus chaleureuses à la Rév. Sr Marie-Adélard et aux 10 élèves qui ont remporté de si grands honneurs pour St-Claude en se classant premiers au concours des "Amis de l'Art", sur les ondes de CKSB. Considérant la concurrence — 15 autres écoles, dont quelques-unes d'entre elles étaient bien supérieures à St-Claude — nous pouvons être vraiment fiers de ce succès. Le mérite en revient en grande partie à la Rév. Sr Marie-Adélard qui, douée d'un grand talent artistique, s'est dévouée à la préparation de cette opérette, mais aussi aux dix élèves suivants qui ne sont pas sans être très doués: Mlles Rose Rey, Thérèse Dacquay, Madeleine Rey, Lucille Bazin, Lucette Dondo, Angelina Gendre, MM. Charles Rosset, Hector Hince, Georges Gendre, Georges Bonnefoy.

Vie religieuse intense à la paroisse St-Emile

ST-EMILE DE ST-VITAL — Nous avons eu cette année une messe de minuit particulièrement bien réussie. Plus de trois cents communions ont été distribuées et le chant a été bien rendu. La procession autour de l'église, avec une trentaine d'enfants de choeur portant des cierges allumés, dans la profonde obscurité de la nuit, constituait un spectacle remarquablement beau. La messe a été célébrée avec diacre et sous-diacre.

Nous avons eu, en plus, heure d'adoration et messe de minuit au premier de l'An. La paroisse a donc terminé l'année et commencé l'année nouvelle aux pieds de Notre-Seigneur.

Mortalités

La paroisse a été attristée de la mort subite de M. Louis Riel, survenue entre les deux messes du dimanche matin 16 décembre. M. Riel était le neveu du chef du gouvernement provisoire de 1869. Il était un chrétien fervent et un citoyen exemplaire.

M. Moïse Lavallée, frère de MM. Joseph et Louis et de Mlles Marie et Marguerite, de notre paroisse, est décédé à St-Boniface dans le cours du mois.

Nouveau syndic

M. Charles Noiseux a été élu comme nouveau syndic pour un terme de 3 ans. La mise en nomination a eu lieu le dimanche 13 janvier et les paroissiens ont voté le dimanche suivant, avec le résultat que nous signalons. M. Noiseux remplace M. Azarie Bruce qui a servi durant 3 ans. Les autres syndics sont MM. Adélard Lavallée et Adrien Perrault.

Union Nationale Métisse St-Joseph

L'Union Nationale Métisse St-Joseph a tenu sa première partie de cartes dans notre salle paroissiale, le dimanche 20 janvier. L'Union Nationale a été dernièrement réorganisée et son président, M. Azarie Bruce, est de notre paroisse, ainsi que plusieurs autres officiers, comme le secrétaire-trésorier, M. Jean Fontaine, et autres. Le siège social de l'Union Nationale Métisse St-Joseph est désormais à St-Vital où habitent encore les descendants des vieilles familles métisses du pays.

Enfants de choeur

La société des enfants de choeur de St-Emile comprend 27 enfants qui font preuve d'un esprit remarquable et de beaucoup de savoir-faire et de piété. Les enfants ont leurs officiers et tiennent leurs réunions régulièrement. Il devrait y avoir parmi eux des semences de vocations sacerdotales et religieuses.

Le Club St-Emile

Le Club St-Emile est en train de s'organiser et d'orienter son travail. Le Club a décidé de faire construire une scène de théâtre dans la salle paroissiale dans le but de monter des pièces et d'inviter des conférenciers à des réunions périodiques.

'Institution merveilleuse'



La liberté de religion, la plus précieuse des libertés, a constamment été défendue par les journalistes catholiques et la presse catholique peut être considérée comme ayant atteint sa majorité dans le domaine du journalisme américain, déclarait récemment **S. Exc. Mgr Thomas K. Gorman**, évêque de Reno. Recommandant l'observation du mois de février comme mois de la presse catholique, Mgr Gorman a fait remarquer que "la presse catholique est devenue une institution merveilleuse". (NCWC)

St-Eustache

Çà et là

Les élèves du "High School" de St-Eustache, accompagnés de leurs institutrices, les Rév. Srs Marie-St-Jean d'Avila et Marie-St-Norbert, se rendirent à Winnipeg le mardi 15 janvier pour assister à un opéra donné par les élèves de l'école Daniel McIntyre, au théâtre Playhouse.

Les religieuses, ainsi que leurs élèves, désirent remercier tous ceux qui ont bien voulu accepter de les conduire à Winnipeg à cette occasion.

Gouret

Le vendredi 18 janvier, les clubs "Tigres" et "Alouettes" se rendirent à la patinoire de Poplar Point où ils durent tous deux céder la victoire. Le pointage pour la joute entre les "Tigres" et Poplar Point fut de 15 à 13; celui des "Alouettes" et de Poplar Point fut de 7 à 3.

Mardi soir dernier, les junioristes de St-Boniface vinrent à St-Eustache pour une joute de gouret contre le club de l'école. Nos jeunes remportèrent la victoire par le pointage de 6 à 4.

Va-et-vient

M. et Mme Aimé Ménard et leur fils, Léon, se rendirent à Haywood, Man., où ils visitèrent MM. et Mmes Joseph Poirier et Georges Roy. Mme Ménard est la soeur de Mme J. Poirier et de M. G. Roy.

Retraite

Un grand nombre de nos hommes et jeunes gens ont suivi les exercices d'une retraite pendant la fin de semaine du 19, à la maison des retraites fermées.

Nos malades

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Urbain Forcier, malade à l'hôpital de St-Boniface, ainsi qu'à Mme Herménégilde Laramée, actuellement malade à l'hôpital Miséricorde.

Ste-Rose du Lac

DECES

M. Napléon Dufault

Le mardi 15 janvier dernier est décédé M. Napoléon Dufault, de cette paroisse. Il était âgé de 76 ans. Il laisse dans le deuil son frère, Noël.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale de Ste-Rose le jeudi 17 janvier sous la direction de la maison funéraire Pineau.

Grande-Clairière

Tableau d'honneur

Grade VIII: Catéchisme, Jeannine Bodin; Français, Jeanne Lamouline.

Grade VII: Cat., Thérèse Bodin; Fr., Thérèse Bodin.

Grade VI: Cat., Pierre Martine; Fr., Lucie Flick.

Grade V: Cat., Solange Rey; Fr., Solange Rey.

Grade IV: Cat., Lucie Bodin; Fr., Lucie Bodin.

Grade III: Cat., Daniel Flick; Fr., Cécile Moreau.

Grade II: Cat., Cécile Vodon; Fr., Cécile Vodon.

Grade I: Cat., Astrid Boulanger; Fr., Jules Hardy.

Scarth

Etaient en visite dans la famille Kernel, récemment, M. et Mme Paul Rogg et leur garçon, Emile, de Wauchope.

M. Julien Kernel est parti rendre visite à ses amis de Wauchope.

Unité Sanitaire de la rivière Rouge

Les cliniques pour enfants conduites par le personnel de l'Unité Sanitaire de la rivière Rouge auront lieu aux endroits suivants, dans les locaux mentionnés, aux dates et heures indiquées.

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Mardi 29 janvier	Grunthal	Ecole	2 h. à 3 h.
Vendredi 1er fév.	St-Malo	Résidence de Mme Malo	1 h. 30 à 4 h.

Inhumation de la Mère Ste-Clémence à Elie

ELIE — Le lundi 14 janvier avait lieu l'inhumation de la Rév. Mère Ste-Clémence, religieuse de Notre-Dame des Missions, supérieure de Ste-Rose du Lac et décédée à Winnipeg après quelques semaines de maladie.

Les restes mortels, accompagnés de plusieurs religieuses, arrivèrent à Elie vers midi et furent déposés dans l'église où ils reposèrent jusqu'au moment de l'inhumation.

Un bon nombre de paroissiens vinrent prier près de la dépouille de celle qui passa sa vie à semer le bien autour d'elle. Réalisant pleinement son nom, elle fut clémente envers tous, aussi sa mort laisse-t-elle un vide profond.

A 3 h. p.m., M. l'abbé Roy, curé, présida l'absoute; les élèves de l'école chantèrent le "Libera", puis le corps fut porté en terre par six paroissiens dont voici les noms: MM. Magloire et Marcel Bernardin, Wilfrid Privé, Richard Désilets, François Le Sann et Gilbert Désilets.

Les élèves, en procession, accompagnaient le cercueil.

Remerciements

La Rév. Mère Provinciale et les religieuses désirent remercier très cordialement M. l'abbé Roy, les porteurs et tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion des obsèques de leur vénérée défunte. Nul doute que la chère disparue s'intéressera à tous auprès de Dieu.

Çà et là

M. et Mme Zéphirin Lachance sont partis en voyage de quelques mois aux Etats-Unis.

M. et Mme Maurice Beaudry et Daryl sont de retour de Red Rock, Ont., où ils visitèrent des parents et amis.

Mme Edgar Lussier est actuellement en route pour Los Angeles, Cal. Elle est accompagnée de son frère.

Prompt rétablissement à Mme Robert Trottier et à M. Albé Morrisson. Nous espérons les revoir en bonne santé sous peu.

Il y aura une partie de cartes le dimanche 27 janvier, dans le soubassement de l'église. Tous sont bienvenus.

Mme Edward Bremner et Victor étaient en visite dernièrement chez M. et Mme David Bremner.

Contribution de $800.00 au curling de Ste-Anne

STE-ANNE DES CHENES — Après avoir subi certaines améliorations nécessaires, notre local de curling s'ouvrait le dimanche 30 décembre avec un enregistrement de 64 membres, donc 16 équipes. Les nombreuses contributions et dons se chiffrèrent à $785.00

Le comité du curling désire remercier les paroissiens pour le soutien si généreux qu'ils lui ont offert.

Noël chez nous

Grâce à l'amabilité de la compagnie Hydro, notre village se trouvait décoré à souhait pour les fêtes par des bandes de lumières multicolores qui croisaient notre rue principale. De nombreux sapins semés ici et là marquaient la gaieté que nous apporte Noël.

Départ

Le lundi 7 janvier, Mlle Clémence Maurice nous quittait pour aller entrer au noviciat des Rév. Soeurs de Ste-Jeanne d'Arc, à Québec. Cet institut se voue spécialement aux oeuvres sacerdotales.

Nous offrons nos sincères félicitations à ses dignes parents. Que Dieu bénisse leur généreux sacrifice.

A Mlle Maurice nous souhaitons la paix et les joies que l'on goûte au service du Seigneur et la santé nécessaire pour persévérer dans sa sublime vocation.

Nouveau jardin d'enfance à St-Vital

Mlle Baudu, jardinière éducatrice, diplômée des Ecoles de jardinières d'Enfant de France, aimerait à informer les familles chrétiennes de St-Boniface et de St-Vital qu'elle se propose d'ouvrir une classe pour petits enfants de 4 à 6 ans. Elle aurait l'intention d'ouvrir sa petite école le lundi 4 février.

Mlle Baudu sera très heureuse de recevoir les parents désireux de s'entretenir avec elle du but et de l'esprit de cette école enfantine, tous les soirs, entre 7 h. et 9 h., à 588, chemin Ste-Marie, St-Vital.

Les inscriptions seront reçues chez le R. P. Houle, 112, avenue Ellesmere, St-Vital.

Communiqué.

Makinac

DECES

M. Napoléon Bolduc

M. Napoléon Bolduc, de Makinak, Man., est décédé le mercredi 16 janvier à l'âge de 79 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, 2 fils, Edouard et Alexandre; 4 filles, Mmes W. E. Mason, Jim Coutts, Hélène et Marguerite.

Le service funèbre eut lieu en l'église catholique de Makinak, le vendredi 18 janvier.

Mgr A.-M. Hiral décédé à Québec

QUEBEC — S. Exc. Mgr André-Marie Hiral, franciscain, évêque de Subuli et vicaire apostolique de Port-Saïd, Egypte, est décédé à l'âge de 80 ans.

Il est décédé chez les Pères Franciscains de Québec, dans le couvent qu'il avait bâti en 1901, où il était revenu en juillet 1950.

Né Paul-Joseph Hiral à Mèze, France, il fit ses études à Bordeaux, France, et entra à l'âge de 16 ans chez les Franciscains d'Amions où il prit l'habit le 8 septembre 1887.



Succès de l'assemblée annuelle de la Commission scolaire à N.-D. de Lourdes

N.-D. DE LOURDES — L'assemblée annuelle de la Commission Scolaire du district du village fut tenue le 17 janvier dernier, sous la présidence de M. Joseph Bazin; M. Marcel Roch agissait comme secrétaire de l'assemblée. Plus d'une centaine de personnes y assistaient. Ce fut l'une des meilleures assistances qu'on ait eues.

On fit un compte rendu des dépenses et recettes, ainsi que la lecture de la correspondance reçue. M. Charles Sala, président de la Commission, donna un rapport des activités de l'année écoulée.

Une forte discussion s'engagea sur le projet d'agrandissement: voir à la possibilité d'accepter la demande des non-résidents, ce qui donnerait un avantage notable au district tout en aidant à obtenir des octrois plus élevés.

Les officiers pour 1952 sont: M. Charles Sala, président; M. Pierre Charrière, vice-président; M. Jean Delaquis, secrétaire-trésorier; M. Julien Teffaine, M. Firmin Bérard et M. Joseph Deleurme.

M. Joseph Bazin fut nommé vérificateur.

Nos remerciements à MM. Albert Augert, Henri Roch et Louis Chabbert pour les services rendus pendant qu'ils étaient membres du bureau. Félicitations aux nouveaux commissaires élus.

Le président adressa un mot de remerciements à la nombreuse assistance — preuve de l'intérêt des contribuables — et l'assemblée fut ajournée.

Résultats des examens de Noël

Grade XII: Carmen Lavoie 85.5, Yvette Dupuis 78.5.

Grade XI: Laurette Chabbert 83.4, Roland Château 77.9.

Grade X: Annette Kolly 90, Olive Durand 86.

Grade IX: Odile Bazin 84, Simone Monchamp 70, Odile Dufault 70, Lorraine Brick 70.

Grade VIII: Dolorès Fouasse 91, Irène Hogue 84, Cécile Bazin 84.

Grade VII: Bertrand Delaquis 76, Louisa Durand 75, Noël Durand 75.

Grade VI: Cécile Chabbert 87, Alice Pelé 85.

Grade V: Simone Bazin 82, Norbert Delaquis 77, Gilbert Teffaine 77.

Grade IV: Aline Bazin 87, Simone Jamault 87.

Grade III: Raymond Pittet 80, Robert Hogue 77.

Grade II: Liliane Delaquis 95, Christiane Bazin 95, Annette Fouasse 94, Lucille Chabbert 94, Liliane Droux 94.

Grade I: Guy Chabbert, Christiane Chabbert, Maurice Bazin, Normand Dupasquier, Diane Bérard, Yolande Rheault.

Partie de cartes

Le dimanche 27 janvier aura lieu, à la salle paroissiale, la partie de cartes de la section nord du district scolaire de Notre-Dame de Lourdes.

La partie de cartes de ces organisateurs a acquis ces dernières années la réputation d'être la meilleure de l'année. Cette année encore il y aura du nouveau, quelque chose de différent des parties de cartes habituelles.

Réservez donc la soirée du 27 janvier et venez nombreux, vous ne le regretterez pas.

St-Germain

Partie de cartes

La partie de cartes du 13 janvier a rapporté un beau profit de $50 à la chapelle de Notre-Dame du Cap, malgré le peu de monde qui s'était dérangé et les circonstances défavorables dans lesquelles cette soirée fut organisée.

Le 1er prix des hommes a été gagné par M. Stanley Chopp; le 2ème, par M. John Kenny.

Mme John Kenny a remporté le 1er prix des dames, et Mme Kaufman, le 2ème.

Rafle: 1er prix, Mme F. Martel, 2ème et 3ème, M. et Mme Jos. Sys.

MM. D.-M. Charette et Jos. Sys ont gagné respectivement les 1er et 2ème prix de devinette.

Un cordial merci aux organisateurs et aux organisatrices de cette soirée qui fut très agréable. Un merci spécial à M. Jos. Sys, qui nous a appris un nouveau jeu de cartes très amusant.

La prochaine partie de cartes aura lieu le 24 février et sera organisée par les familles Lucien Robidoux, Georges Gobert, J. Senff, Alph. Lacoste, Paul Gyselinck, Normand, Patrice et Joseph Frobisher, Edmond et Alphonse Robert, Alfred et Emile Vanderweyde, Eddy Leclerc, Louis Gauthier, Jos. Boone et Jos. Laliberté, ainsi que toutes les autres familles de la paroisse qui n'ont pas été mentionnées mais qui — on le suppose — s'intéressent au développement de leur paroisse.

Nouveau syndic

Le 13 janvier avait lieu, en la chapelle, l'élection d'un syndic en remplacement de M. Denis Kenny qui a fini son terme. Sur 51 votants (personnes tenues à la dîme), 42 ont porté leurs suffrages sur la personne de M. Lucien Robidoux qui est donc élu pour une période de 3 ans.

Nous présentons nos chaleureuses félicitations au nouvel élu. Nous remercions vivement M. Denis Kenny de sa loyale et généreuse collaboration.

Ennemis ou amis, il importe de les distinguer



Des membres canadiens et britanniques de l'armée des Nations unies en Corée surveillent attentivement la circulation allant ou venant des lignes du front. Il est difficile pour les troupes de l'ONU d'établir l'identité de certains agents ou saboteurs de la Corée du nord ou de sud Coréens amis. (CPC)

Mme Virginie Benoît décédée à St-Norbert le 7 janvier

ST-NORBERT — Mme Virginie Benoît est décédée à St-Norbert, Man., à la résidence de sa fille, Mme J.-B. Lamoureux, le 7 janvier, à l'âge de 83 ans.

Elle laisse dans le deuil 3 fils: Albert, André et Josaphat; 5 filles: Mme O. St-Germain (Maria), Mme J.-B. Lamoureux (Donalda), Mme L. St-Germain (Louisa), Mme J. Sys (Gracia), et Mme L. La Mère (Valéda); un frère, M. J. Perreault, et une soeur, Mme A. Carrière.

Les funérailles eurent lieu en l'église de St-Norbert, le 10 janvier, à 10 h. Le service fut chanté par M. l'abbé U. Forest, assisté des RR. PP. Lazare, O.F.M., cap., et Veilleux, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Mme Benoît était membre du Tiers-Ordre de St-François de St-Boniface et de la congrégation des Dames de Ste-Anne de St-Norbert où elle se dévoua durant plusieurs années.

Les porteurs étaient 6 petits-fils: D. Lamoureux, R. Rondeau, G. St-Germain, J. Benoit, C. Lamoureux et P. Perreault.

Remerciements

La famille Benoît désire remercier tous les parents et amis pour fleurs, offrandes de messes et témoignages de sympathies reçus à l'occasion de la mort de Mme V. Benoît.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

publiée par un abonné en reconnaissance de faveurs obtenues, et aussi dans l'espoir d'en obtenir d'autres.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent. Ainsi soit-il.

Succès de la 1ère partie de cartes de l'année à Pine Falls

PINE FALLS — La première partie de cartes de l'année eut lieu dans la salle de Notre-Dame du Laus, le 13 janvier, et rapporta $71.30.

Le prix d'entrée alla à Mme J. Normand. Les premiers prix de cartes furent gagnés par Mme Alain Lafrenière et M. H.-J. Parent et ceux de consolation, par Mme Y. Coulombe et M. Joseph Vincent.

La partie du 20 janvier donna $37.00. Les gagnants des premiers prix des cartes furent Mme Albert Stevens et M. Denis Allard et les prix de consolation échouèrent à Mme Armand Désilets et à M. Lucien Laroche. Le prix d'entrée fut gagné par M. Albert Stevens.

Les paroissiens de Ste-Thérèse donnaient leur première partie de cartes dans la salle paroissiale. La soirée fut très bien réussie avec de jolis prix et un délicieux goûter pour terminer la fête.

Baptême

Née le 1er janvier, baptisée le 10 janvier: Marie-Alma-Denise, fille de Gilbert Catellier et de Claire Laferté. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Lévesque.

Comment sont traités les prisonniers en Albanie

Les prisonniers sont réveillés à 3 h. 30 du matin. A 4 h., leurs outils à l'épaule, pieds nus et en haillons, ils se mettent en marche, pâles et muets comme des fantômes, pour arriver à l'endroit du travail qui est à deux ou trois heures de marche du camp. Le travail est dur, il commence à 6 h. du matin pour finir à 6 h. du soir, avec seulement trente minutes de repos à midi. Il n'y a pas de règlement régissant le travail. Les hommes sont obligés de creuser de trois à quatre mètres cubes de fossé par jour, et les femmes sont chargées de 60 kg. de bois. A 8 h., ils sont de retour au camp où les "conférenciers" les attendent pour ajouter à leurs tortures physiques 2 ou 3 heures de torture morale. Ceux qui refusent d'aller au travail, pour des raisons de santé ou autre, sont cruellement torturés et enfermés dans des cachots spéciaux. La nourriture: 500 à 600 grammes de pain de maïs, de l'eau tiède au lieu de soupe et 5 gr. d'huile par jour. Ils dorment dans des baraques de bois qui ne peuvent pas les protéger contre le vent et les pluies; sans matelas, ils ont rarement quelques couvertures.

Achat de 2,500,000 livres de beurre de la N.-Zélande

Le total des importations pour cet hiver sera de 17,000,000 de livres.

OTTAWA — Le gouvernement a fait annoncer sa décision d'importer 2,500,000 livres de beurre de la Nouvelle-Zélande afin d'assurer un approvisionnement suffisant au Canada. Le prix sera d'environ 62 cents la livre livrée au Canada, soit environ 70 cents au détail.

Un porte-parole du ministère de l'Agriculture a ajouté que la Commission des produits agricoles a été autorisée à commander 2,500,000 livres des 5,000,000 de livres réservées par le Canada en vertu d'une option d'achat conclue avec la Commission du marché des produits laitiers de la Nouvelle-Zélande.

En tenant compte de ce prochain arrivage de beurre qui doit parvenir au Canada vers la fin du mois de février, le total des importations de ce produit pour cet hiver, soit pour le compte du gouvernement soit pour des entreprises privées, sera de 17,000,000 de livres.

Le ministère a précisé que les stocks de beurre étaient au 1er janvier de 6,000,000 de livres plus considérables qu'un an plus tôt. L'an dernier, il fallut toutefois importer environ 5,000,000 de livres pendant les mois de février et mars.

La production et la consommation de beurre pendant le mois de décembre a accusé la même tendance qu'au cours des mois précédents. La production a été, durant les trois derniers mois de l'année, de 7.1 pour-cent plus élevée, que pendant la période correspondante de 1950, tandis que la consommation a été de 3.8 pour-cent moindre.

"Il semble certain, a déclaré le ministère, que la nouvelle quantité importée ajoutée aux stocks actuels et à la production prévue constituera des approvisionnements suffisants pour subvenir à la demande."

Nouveaux timbres religieux

Pour la première fois le Japon vient d'émettre un timbre d'inspiration religieuse. C'est la représentation de la cathédrale de Nagasaki, classée comme monument national. Elle fut érigée en 1864, par les prêtres des Missions Etrangères de Paris qui reprenaient au Japon l'apostolat que les religieux jésuites, dominicains et franciscains avaient été contraints d'abandonner au XVIIe siècle. La nouvelle église attira aussitôt autour d'elle des milliers de catholiques, qui, malgré la sanglante persécution de deux siècles avaient gardé intacte la foi de leurs pères. A signaler aussi un timbre de saint Vincent de Paul que vient d'émettre la République fédérale allemande. Bientôt ce sera, à l'occasion du dimanche de la Bible... le Canada? non, pas encore, hélas! mais un pays de l'Amérique du Sud, le Brésil.

Nouvel édifice des Nations unies

Le vaste édifice de l'Organisation des Nations unies, qu'on vient de bâtir à grands frais à New-York, sera des plus modernes, trop peut-être. Il contiendra, entre autres, une luxueuse et attrayante buvette, mais on n'y trouvera pas le moindre petit coin pour se recueillir et prier. Les plans originaux comprenaient cependant, à la demande de plusieurs délégués, une chapelle. Pourquoi a-t-elle disparu?

Les plus gracieuses princesses se font une gloire de parler la langue française.

• • •

Le français est une langue officielle en diplomatie.

Voici "Grannie", du "Rawhide Show"



Max Ferguson, annonceur à Radio-Canada, qui joue le rôle de "Grannie" dans le "Rawhide Show", entendu sur les ondes de CBW les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine à 5 h. 40 p.m., et à 6 h. p.m., les mêmes jours, à CBK. (S. R.-C.)

EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le R. P. L.-D. Leclair, S.M.M., quitte Duncan

DUNCAN — Le dimanche 30 décembre, au café de l'hôtel Commercial, un banquet fut donné en l'honneur du R. P. L.-D. Leclair, S.M.M., qui devait nous quitter quelques jours plus tard après avoir exercé son ministère pendant 16 ans dans le district. Il ira prendre la direction de l'école des Indiens, à Kuper Island.

M. Hector Marsh était le président du banquet auquel assistaient des représentants de toutes les classes de la société ainsi qu'un grand nombre de paroissiens.

Plusieurs orateurs adressèrent la parole. Mentionnons: MM. E.-A. Goddard, le colonel T. V. Sandys-Wunsch, M. Andrew Wisher, M.L., et M. R. K. Cairns.

D'une voix émue, le R. P. Leclair remercia tous et chacun. "Je suis heureux, dit-il, d'apporter ces magnifiques souvenirs des quatre coins du district".

Tous se rendirent à l'église St-Edouard pour une bénédiction solennelle du T. S. Sacrement présidée par le R. P. Leclair, assisté des RR. PP. W. Lemmens et R. A. Lombard, comme diacre et sous-diacre.

La foule se rendit ensuite à la salle où eut lieu la présentation des cadeaux. Un programme musical fut bien rendu par les RR. PP. J. Nadeau et E. Lauzier, S.M.M., M. L. Newerbaer, ainsi qu'un groupe d'enfants polonais.

Prix de catéchisme

Lionel Poilièvre, de Chemainus, fut l'heureux gagnant du trophée du Père Rondeau, présenté par les Chevaliers de Colomb lors du concours annuel de catéchisme. Il reçut aussi une petite coupe et un billet de cinq dollars. Les autres gagnants furent: 2ème prix, Eva Thackray, de Duncan, un chapelet monté en or et un billet de deux dollars; 3ème prix, John Hart, de Chemainus, un chapelet monté en argent et un billet d'un dollar. Les autres concurrents étaient: Paulette Bourdages, Hélène Moulin, Léo Tardif, Irène Chouinard et Liliane Ballegeer.

Le R. P. L.-D. Leclair questionna et félicita les concurrents. Les juges étaient les Rév. Srs Mary Armela, Mary Stevens et Mary Antonius, toutes du couvent Ste-Anne de Tzouhalem.

Va-et-vient

M. et Mme S. Boisvert et leur fillette, Ida, de Willow-Bunch, Sask., visitèrent M. et Mme P. Campagne (parents de Mme Boisvert), ainsi que M. et Mme E. Viala, leurs oncle et tante.

M. Donat Savoie, de Vancouver, secrétaire général de la Fédération Canadienne-Française, était de passage chez M. D. Michaud, président du Cercle Canadien-Français de Duncan, où eut lieu une réunion du Cercle. Plusieurs membres étaient présents. Mme D. Michaud, aidée de Mmes F. Moulin et M.-C. Michaud, servit un délicieux goûter après la réunion.

Port Alberni

Le dimanche 13 janvier, à 8 h. 30, dans la salle Community, eut lieu une conférence offerte par le Cercle Canadien-français. Les conférenciers furent le R. P. Meunier, de la paroisse de Fatima, de Maillardville, le R. P. Fouquette, de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes, et M. Goulet, de Maillardville.

Ce fut une très intéressante soirée. Le R. P. Fidèle adressa aussi la parole et remercia les assistants de s'être dérangés pour la cause canadienne-française.

Çà et là

Mmes Rosanna Paquette et Raymond Cyr firent un séjour à l'hôpital.

Mme Eusèbe Larose s'est donné une entorse à un b.

M. et Mme A. Ruel, de Debden, Sask., ont rendu visite à M. Maurice Proulx.

M. Lévesque, de Montréal, est en visite chez son garçon, M. Noël Lévesque.

Noces d'or de M. et Mme Arthur Lebeuf, à Vancouver

VANCOUVER — Le 7 janvier dernier, en l'église du T. S. Sacrement de Vancouver, une messe solennelle d'actions de grâces fut célébrée par le R. P. Z. Bélanger, S.S.S., curé, à l'occasion des noces d'or de M. et Mme Arthur Lebeuf (née Glaphire Forest).

Parmi les nombreux assistants qui étaient venus joindre leurs actions de grâces à celles des vénérés jubilaires, on remarquait leurs enfants, dont Mme Gratia Macht, leur fille demeurant à Vancouver, ainsi que Mme Béatrice Loranger, une autre de leurs filles. Les autres étaient venus de la Saskatchewan et d'ailleurs.

Le R. P. Curé, au cours d'une pieuse allocution pleine de délicatesse et d'amabilité, félicita les heureux jubilaires et leur offrit ses voeux.

Une fête de famille réunissait le même soir, à la salle Baker's Winter Garden, les parents et les amis de M. et Mme Lebeuf, à peu près 75 convives, dont leurs sept enfants et leurs 28 petits-enfants.

Biographie

Les époux jubilaires avaient d'abord demeuré au Minnesota jusqu'en 1906. Ils vinrent ensuite s'établir en Saskatchewan, à Cutknife, et c'est de là qu'en 1941, ils vinrent chercher sur les côtes du Pacifique un climat plus clément et un repos bien mérité. Le pays en effet semble favoriser leur reverdissant automne, car ils sont tous les deux en excellente santé.

M. Lebeuf est originaire de Ste-Anne-de-la-Pérade, P.Q., et Mme Lebeuf, de St-Alexis, P.Q.

Aux deux vénérés jubilaires nous offrons nos félicitations, nos voeux sincères de longue et heureuse vie.

Echos de la Colombie Britannique

par I. Boyer de la Giroday

Le Ministère des Postes s'est avéré une fois de plus défectueux, dans le cadre du service national dont il est responsable, par le défaut d'émissions de timbres-poste du tricentenaire des Martrys Canadiens et de la bienheureuse Marguerite Bourgeoys, que l'histoire désigne sous le titre de "Mère de la colonie" et qui fut proposée à la vénération des fidèles par Sa Sainteté Pie XII, au cours de l'Année sainte.

L'on sait que d'innombrables pays ont émis plus de 4,000 timbres à inspiration religieuse. Quelle honte pour nous, donc, de penser que ceux que nous avons élus à la gérance de nos affaires d'Etat en sont encore à se demander s'ils doivent ou non exprimer notre impérissable reconnaissance à la mémoire des héros, des martyrs et des saints qui figurent à notre calendrier national! Serait-ce que ces responsables flanchent par crainte de la clameur et des vociférations haineuses des orangistes?

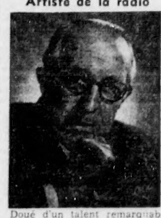
Notre douloureuse minorité en Colombie, lâchement tenue sous férule, en sait long en la matière. Et c'est là raison de plus pour que notre voix s'élève sans crainte, dénonçant qui de droit, en quelque lieu qu'il se trouve. Nous ne devons jamais, par un lâche mutisme, acquiescer aux abus violant nos droits.

Notre devoir le plus élémentaire dicte à notre minorité, si souvent bafouée dans nos régions de l'Ouest, de protester avec la plus vive indignation contre le cas précité, et en sus, contre la forme unilingue de timbres-poste spéciaux, notamment ceux qui furent émis lors de la visite au Canada de la princesse héritière et de son époux.

L'obligation morale s'impose à nos compatriotes d'être circonspects dans l'élection de leurs représentants à la gouverne des affaires de l'Etat.

Souvenons-nous des flancheurs, de ceux-là qui ont trahi les droits d'équité et de justice, droits reconnus et légitimes au Canada.

Artiste de la radio



Doué d'un talent remarquable de lecteur, **E. V. Young** est entendu chaque jeudi soir au programme "Eventide" de Radio-Canada. Les auditeurs ont aussi le plaisir de l'entendre dans plusieurs pièces de théâtre ainsi qu'au programme "Vesper Hour", diffusé au poste CBW à 11 h. 30 p.m., chaque dimanche. (Radio-Canada)

Kelowna

Le dimanche 6 janvier, les Canadiens français fêtaient les Rois, à la salle paroissiale. Un bon nombre s'y rendaient. Mmes Poitras, Gaudreau et Gudulot, aidées de leurs jeunes filles, étaient en charge de la soirée.

Un groupe de Canadiens français se rendaient chez M. Wilfred Gaudreau, dimanche, pour lui faire une veillée-surprise. On s'y amusa bien en jouant aux cartes et en chantant nos bonnes chansons françaises.

M. et Mme Omer Comeau et famille se rendaient à Kamloops chez leurs parents pour la fête de Noël.

Mlle Blanche Matte, de Jasper, Alta, passait quelques semaines chez ses frères et soeurs, de Kelowna.

M. et Mme Albert Matte, d'Edmonton, étaient chez leurs parents, M. et Mme Weldon Matte, pour Noël.

Mme Lalonde, de Willow-Bunch, Sask., passa quelques semaines ici en visite chez ses parents, M. et Mme Douillard. Son frère, M. Douillard, de New Westminster, était ici pour quelques jours.

Laurent et Laurette Poitras, de Calgary, venaient passer la Noël chez leurs parents, M. et Mme Léon Poitras.

M. et Mme Paul Salley reçurent la visite de leurs fils, belles-filles et petits-enfants, de Bonnyville, Alta.

Etaient ici pour les vacances de Noël: Roland, Louis et René Piché, chez M. et Mme D.-D. Piché. Louis retourna continuer ses études au collège de Gravelbourg; René est reparti à Kamloops et Roland partait pour Fisher Branch où il enseigne.

L'assemblée mensuelle du cercle a eu lieu le 13 chez M. et Mme Fred Fournier. Il fut décidé d'avoir une partie de cartes à la salle le 25 janvier.

La prochaine assemblée aura lieu le 3 février, chez M. et Mme Weldon Matte.

"Notre langue est la gardienne de notre foi, la conservatrice de nos traditions, l'expression même de notre conscience nationale."

• • •

"La langue que nous parlons au Canada français est bien la langue française du Grand Siècle." (Tardivel).

• • •

"C'est un crime de lèse-majesté que d'abandonner le langage de son pays." (Ronsard)

Les marchés

23. JANVIER

Bouvillons jusqu'à 1000 liv.	
De choix	$32.00—$32.50
Bons	30.00— 31.50
Moyens	27.00— 29.00
Ordinaires	24.00— 26.00
Bouvillons au-dessus de 1000 liv.	
De choix	$32.00—$32.50
Bons	30.00— 31.50
Moyens	27.00— 29.00
Ordinaires	24.00— 26.00
Génisses	
De choix	$31.00—$32.00
Bonnes	29.00— 30.00
Moyennes	26.00— 28.00
Ordinaires	23.00— 25.00
Veaux engraissés	
De choix	$32.00—$33.00
Bons	30.00— 31.00
Moyens	28.00— 29.00
Vaches	
Bonnes	$23.00—$24.00
Moyennes	20.00— 22.00
Taureaux	
Bons	$24.50—$25.50
Ordinaires	23.00— 24.00
Bouvillons de boucherie	
Bons	$26.00—$28.00
Moyens	24.00— 25.00
Ordinaires	22.00— 23.00
Génisses de boucherie	
Bonnes	$24.00—$25.00
Ordinaires	20.00— 23.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$21.00—$22.00
Ordinaires	18.00— 20.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$37.00—$40.00
Ordinaires et moyens	27.00— 36.00
Porcs	
Grade "A"	$26.00—$26.00
Grade "B-1"	25.60— 25.60
Grade "B-2"	25.35— 25.35
Grade "B-3"	24.75— 24.75
Grade "C"	24.50— 24.50
Très pesants	19.50— 21.00
Truies no 1	20.50— 21.00
Truies no 2	19.50— 20.00
Oeufs	
A, gros, la doux.	.31
A, moyens, la doux.	.29
A, petits	.26
Grade B	.27
Grade C	.22
Beurre	
De crèmerie, la liv.	.65

Les obligations

23 JANVIER

Dominion du Canada	
2ème emprunt de la Victoire, 3%	$100.875—$101.375
3ème emprunt de la Victoire, 3%	99.75— 100.25
4ème emprunt de la Victoire, 3%	98.375— 99.125
5ème emprunt de la Victoire, 3%	97.375— 98.125
6ème emprunt de la Victoire, 3%	96.75— 97.50
7ème emprunt de la Victoire, 3%	95.375— 96.125
8ème emprunt de la Victoire, 3%	94.75— 95.50
9ème emprunt de la Victoire, 3%	94.00— 94.75
Province du Manitoba	
3% — 1er mars 1964 (C)	88.75—89.25
2 3/4% — 15 déc. 1966 (C)	94.75—97.75
3% — 15 sept. 1968 (C)	84.25—84.25
Province de la Saskatchewan	
3 3/4% — 15 fév. 1962 (C)	95.25—98.00
3 1/4% — 15 nov. 1962 (C)	91.25—94.00
3% — 1er mars 1963 (C)	93.50—95.50
3 1/2% — 1er mars 1968 (C)	90.75—92.75

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. 923 452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W no 2	96 3/8	95.6	94 7/8	92.6	94 3/8	93.6
C.W no 3	93 3/8	92.6	91 7/8	89.6	91 3/8	90.6
Fourrage no 1	92 3/8	91.6	90 7/8	88.6	89 7/8	89.2
Fourrage no 2	88 7/8	88.2	87 3/8	85.2	86 7/8	86.2
Fourrage no 3	85 7/8	85.2	84 3/8	82.2	83 7/8	83.2
ORGE—						
C.W. no 2, 6 rangs	146 1/8	146	144.6	142.4	143	142 3/8
C.W. no 3, 6 rangs	145 5/8	145	143.6	141.4	142	141 5/8
Fourrage no 1	144 5/8	144.4	143.2	141	141.4	140 7/8
Fourrage no 2	143 5/8	143.4	142.2	140	140.4	139 7/8
Fourrage no 3	139 5/8	139.4	138.2	136	136.4	135 7/8
SEIGLE—						
C.W no 2	208.6	209.4	207 7/8	203.4	204.2	203.8
C.W no 3	203.6	204.4	202 7/8	198.4	199.2	198.6
C.W no 2 rej.	190.6	191.4	189 7/8	185.4	186.2	185.6
C.W no 4	190.6	191.4	189 7/8	185.4	186.2	185.6
Ergot	188.6	189.4	187 7/8	183.4	184.2	183.6
Sur voie net	209	209.6	208 1/8	203.6	204.6	204.2
AVOINE—						
Mai	94 3/8	93.6	92 7/8	90.6	92 3/8	91.6
Juillet	88.4	87 7/8	86 7/8	85 3/8	86 1/8	85.6
Octobre	85	84 5/8	83.6	82.4	83 3/8	83 3/8
ORGE—						
Mai	143 1/8	143	141.6	139.4	140	139 3/8
Juillet	130.2	130.4	131	129 7/8	130.4	129 7/8
Octobre	122.4	122 3/8	123	122	123 1/8	123 1/8
LIN—						
Mai	492	494	492	486	483	483
Juillet	484	484	484	475	471	473.6
Octobre	460	459.4	459.4	452	444.4	442
SEIGLE—						
Mai	214	214.6	213 1/8	208.6	209.2	208.6
Juillet	206.4	207 7/8	207	203 1/8	204	204 1/8
Octobre	193.3	192 7/8	192	190 1/8	191 5/8	186.2

A travers les centres de la Saskatchewan

La Rév. Mère St-Austremoine, décédée à Ponteix le 17 janvier

PONTEIX — Le jeudi 17 janvier s'éteignait paisiblement, à l'hôpital Gabriel, la Rév. Mère St-Austremoine.

Née en 1871, à St-Ours-les-Roches, Puy-de-Dôme, France, Marie Legay entrait à l'âge de dix-neuf ans comme postulante dans la congrégation des Soeurs de Notre-Dame de Chambriac, à Chamalières.

Après sa profession, Sr St-Austremoine fut d'abord placée à St-Pierre-la-Bourlhonne pour un an; puis à St-Georges-de-Mons où elle demeura pendant dix ans.

On demandait alors des religieuses pour desservir une maison de pension à Fribourg, Suisse. Cette âme joyeuse et profondément croyante fut choisie par ses supérieures pour aller travailler à cette oeuvre nouvelle. Elle y apporta tout son zèle et pendant quinze ans se dépensa sans compter dans ce genre d'apostolat.

"Quand on n'a pas tout donné, on n'a rien donné". De cette âme généreuse et obéissante on pouvait tout exiger. Ses supérieures lui demandèrent donc le sacrifice d'un second exil. En 1919, elle arrivait au Canada. Elle y apporta et son coeur et son énergie. Humble, cachée, elle fut pour ses soeurs la parfaite religieuse qui a passionnément servi le Seigneur.

Elle savait lire dans le grand livre de la nature la bonté du Créateur et de son âme s'élevait sans cesse un chant de reconnaissance envers Celui qui revêt de beauté la plus humble fleur des champs. Elle laisse un profond souvenir chez tous ceux qui ont connu sa piété et sa charmante simplicité.

Les funérailles eurent lieu le 19 janvier à 9 h. 30. Le service fut chanté par le R. P. Brossard, O.M.I.

M. l'abbé Labrecque, curé de Val Marie, donna l'absoute et accompagna le corps au cimetière. M. l'abbé Rousseau, curé de Cadillac, était présent au choeur.

M. Luron conduisait le deuil et MM. F. Larochelle, H. Mercier, Jean et Achille Stringer, Gabriel Lorenzino et Robert Luron étaient porteurs.

Remerciements

Les religieuses tiennent à remercier tous ceux qui, à l'occasion de ce deuil, leur ont témoigné de la sympathie.

Çà et là

M. Guy Piché, de la banque d'Edmonton, a visité ses parents, M. et Mme A. Piché, à l'occasion des fêtes. Il a été transféré à Lacombe.

Mme M. Côté a eu la visite de ses deux filles et de son gendre, du Dakota-Nord, et de sa belle-fille.

Mme Ernest Béliveau, de Moose Jaw, a visité ses parents, les familles Lemay.

Nous offrons nos sympathies à nos religieuses à l'occasion de la mort de la Rév. Mère St-Austremoine.

Meyronne

M. et Mme Edmond Philibert apprenaient dernièrement le décès de M. Moïse Philibert. Nos sympathies à la famille.

La famille Gérard Brisebois est de retour d'un séjour au Manitoba où elle a visité M. et Mme Philibert Hamel, de Lorette, et autres parents et amis d'Oak Lake.

M. et Mme E. Roy passaient les fêtes chez M. et Mme Léo Brodeur, de Norwood, tandis que M. Arsène Smith se rendait à St-Boniface, chez M. et Mme Jos. Guay, et à La Broquerie, chez M. Louis Cyr.

Mlle Mary Corcoran, institutrice d'une école à l'ouest de Mankota, passait quelques jours chez ses parents, M. et Mme P. Corcoran.

Nos malades

Sont revenus de l'hôpital de Laflèche: Mme H. Therens et M. George Schwab.

Mlle Paula Wakerbauer est de retour de l'hôpital de Régina.

La grippe et les oreillons visitent pratiquement chacun de nos foyers. Nos meilleurs voeux de rétablissement à tous.

Partie de cartes

La partie de cartes organisée par les hommes mariés eut lieu à la salle paroissiale et fut un succès.

Les premiers prix, offerts par MM. Paul Ste-Marie et Louis Girardin, furent gagnés par Mme Adolphe Lalonde et M. John Haack. Les prix de consolation, offerts par M. Raymond Thuot, furent décernés à Mlle Jeannette Philibert et M. C. Barsalou. Le prix d'entrée fut gagné par M. Albert Jetté et M. Arthur Laplante fut l'heureux gagnant du joli gâteau, confectionné par Mme François Brière.

Courval

Mme St-Hilaire, Mme Joseph Tremblay et son garçon, Grégoire, M. Yvon Arquin, Mme Croteau et sa fille, Marie-Paule, étaient de passage à Moose Jaw dernièrement.

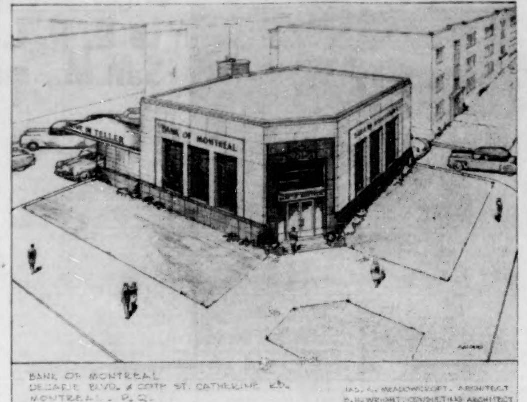
Mme H. Arquin conduisait sa fille, Lorraine, en avion à l'hôpital de Moose Jaw où elle passa quelques jours.

Mme Croteau rendit visite à ses deux filles de St-Boniface, la Rév. Sr M.-Angeline, Oblate, et Monique, étudiante. Elle visita aussi des parents à St-Laurent et des vieux amis, M. et Mme Blanchette, à St-Malo.

Mlles Pauline Marcil, M.-Paule Croteau et Marilyne Pépin retournèrent à l'académie de Moose Jaw après leurs vacances passées dans leurs familles.

M. et Mme R. Marcil sont partis en voyage à Chicago et autres grandes villes américaines.

Succursale pour automobilistes de la B de M



La première banque pour automobilistes dans l'Est du Canada, que la Banque de Montréal annonçait il y a plus d'un an mais dont les restrictions sur l'acier ont retardé la construction, doit être commencée immédiatement, d'après une nouvelle communiquée par M. Gordon R. Ball, directeur général de la B de M.

Depuis qu'a été annoncée cette banque pour automobilistes en septembre 1950, les plans des nouveaux bureaux, qui seront situés boulevard Décarie, à l'angle du chemin de la Côte Ste-Catherine, ont été considérablement modifiés, afin de pouvoir utiliser au besoin des matériaux de remplacement. La démolition du poste d'essence qui occupe l'emplacement commencera ce mois-ci, et l'excavation doit se faire en février. Le contrat a été adjugé à la Robert M. Miller Construction Co. Ltd. et l'on prévoit que la nouvelle succursale fonctionnera avant la fin de 1952.

La banque pour automobilistes de la B de M, au boulevard Décarie, est la deuxième succursale du genre jusqu'ici annoncée au Canada: la première a été ouverte par la même institution à Vancouver, en juin 1950.

Cette nouvelle succursale — qui desservira une des banlieues les plus rapidement florissantes du Canada — va libérer les automobilistes pressés du fastidieux problème du stationnement, lorsqu'ils viennent pour leurs affaires de banque. Sans quitter leurs sièges, ces clients obtiendront un service-éclair d'encaissement des chèques et de réception des dépôts, au guichet extérieur.

Les services ordinaires seront à la disposition des clients venus à pied, comme à n'importe quelle succursale de la B. de M. Pour les clients en auto, dont les problèmes financiers exigent de longues discussions, il y aura un parc de stationnement à l'arrière de l'immeuble.

La journée de l'A.C.F.C.

VONDA

$3.00: Mme Charles Lescelleur, Antonio de Margerie.

2.00: Dominique Beaulieu, Rosaire Bussière, Jean Dansereau, Fernand Denis, Gustave Denis, Victor Detillieux, Filles de la Providence, Mlle Désirée Hamoline, Jérôme Hamoline, Jacques Hamoline, Emile Hamoline, Joseph Hamoline, sr, Joseph Hamoline, jr, Octave Hamoline, Wilfrid Latour, Albert Lepage, Zénon Lepage, Félix Loiselle, F.-X. Loiselle, Bernard de Margerie, Wilfrid Nobert, M. l'abbé A. Ouellet, Anastase Rivard, Philippe Rivard, Paul-Emile Sirois, Roger Sirois, S.-J. Willett.

1.00: Ernest Beaulieu, Roland Beaulieu, Armand Bussière, Claude Bussière, Léon Bussière, Philippe Bussière, Roger Bussière, Emile Detillieux, Jérôme Florizone, Jean Hamoline, Léopold Hamoline, Georges Haudegand, Delphis Lepage, Edouard Lepage, Gérard Lepage, Germain Lepage, Louis Lepage, Wilfrid Lepage, Yvon Lepage, R. Marchand, Alonzo Martineau, sr, Alonzo Martineau, jr, Ernest Parent, G.-F. Planchot, Joseph Puits.

.50: Albert Hamoline, Laurent Lepage.

Total: $86.00.

(86% de l'objectif)

• • •

VICTOIRE

$5.00: M. l'abbé A. Paradis, Léonce Duret, Raoul Duret, Eugène Durette.

2.00: Léo Beaulac, Raoul Beaulac, Rodolphe Beaulac, Auguste Bonneau, Joseph Brassard, Albert Charpentier, Georges Charpentier, Walter Charpentier, Jack Collins, Eugène Delisle, Charles Doré, Stanislas Dufour, Alphonse Duret, Willie Duret, Léonide Durette, les Filles de la Providence, Gérard Francoeur, Joseph Lalonde, Gérard Pelletier, Ludger Préfontaine, Henri Voisin.

1.00: Achille Beaulac, Raymond Beaulac, Albert Beaulieu, Mme Léona Beaulieu, Omer Beaulieu, Oscar Beaulieu, Jean Bonneau, Paul Bonneau, Raymond Bonneau, René Bonneau, Albert Bouchard, Georges Boudreault, Paul Boudreault, Roland Boudreault, Gérard Boutin, Eugène Brassard, Elodien Campagna, Frank Carrière, Ovila Comptois, Lorenzo Desjardins, André Duret, Frank Francoeur, René Francoeur, Maurice Frenette, Roger Gauthier, François Lebrun, Hervé Le François, Samuel Legros, Paul Lemoal, Pitre Pelchat, André Proulx, Archille St-Pierre, Olivier St-Pierre, Thomas Savard, Arthur Tremblay, Gilles Tremblay, Fernand Watrin, Francis Willis.

.50: Guy Tremblay, Léon Tremblay.

Total: $101.00.

(81% de l'objectif)

• • •

St-Isidore de Bellevue

Conférencier: M. Laurier Lepage.

Percepteurs: MM. Edouard Donahue, Henri Duval, Gilbert Gareau, Jean-Paul Gareau, Médéric Gareau, Alfred Gaudet, Jacques Gaudet, Lorenzo Tessier.

$5.00: Pierre Gareau.

4.00: Omer Houle.

2.00: Alexis Cousin, Pierre Cousin, Jean Deault, Henri Duval, Jean-Joseph Duval, Edouard Ethier, L. Favenec, Mme Armand Gareau, Camille Gareau, Conrad Gareau, Frédéric Gareau, Napoléon Gareau, Rosario Gareau, Adrien-A. Gaudet, Alfred Gaudet, Armand Gaudet, Aurélien Gaudet, Denis Gaudet, Emery Gaudet, Gonzague Gaudet, Hector Gaudet, Hermas Gaudet, Jacques Gaudet, Jean Gaudet, Julien Gaudet, Léon Gaudet, Lionel Gaudet, Lucien Gaudet, Marcel Gaudet, Raymond Gaudet, Roger Gaudet, Ronald Gaudet, Thomas Gauthier, Aubin Grenier, Hervé Grenier, Léo Grenier, M. l'abbé H. Robert, Lorenzo Tessier, Louis Tessier, Mme Donalda Topping, Emile Topping.

1.00: Gérard Chamberland, Laurent Cousin, Louis Cousin, Yves Cousin, Edmond Deault, Edouard Deault, Edouard Donahue, Lionel Donahue, Mlle Hélène Dupuis, Henri Ethier, Donat Gareau, Edmond Gareau, Gilbert Gareau, Joseph Gareau, Paul Gareau, Mlle Agnès Gaudet, Charles Gaudet, Joseph Gaudet, Pierre-A. Gaudet, Gildas Grenier, Emile Guigon, Ovide Houle, Albert Jobin, Alphonse Jobin, Joseph Jobin, sr, Mlle Blanche Provencher, Clément Roy, D. Savidan, Anthime Tessier, Jos. Tessier, Orphir Tessier, Procule Théorêt, Moïse Topping.

.50: Raymond Chicoine, Antoine Gareau, Albert Gaudet, Mlle Louisanne Gaudet, Paul-Emile Gaudet, Roméo Gaudet, Joseph Jobin, jr, Saül Théorêt.

.25: Victor Dubois, Baptiste Duval, Fernand Gaudet, Louis Gaudet, Maurice Pelletier.

Total: $129.25.

(81% de l'objectif)

Ferland

Naissance

A M. et Mme Hector Massé (Thérèse Brisebois) un garçon est né le 1er janvier, à l'hôpital de Mankota.

Va-et-vient

Mlle Gertrude Chabot a pris charge de l'école de McCord, Sask.

Mme Antonio Fournier est allée passer quelques jours chez sa mère, Mme Adonias Morin, qui est malade.

Mlle Jeannine Fournier est retournée à Saskatoon continuer son cours de dactylographie.

M. Noé Chabot a été réélu marguillier pour un troisième terme.

Le bébé de M. et Mme Charles-Henri Fournier a dû passer plusieurs jours à l'hôpital de Mankota, souffrant d'une pneumonie.

M. le docteur et Mme Rosario Morin, ainsi que M. et Mme Ovide L'Heureux, de Gravelbourg, étaient en visite chez M. et Mme Paul Morin, dimanche dernier.

Mme Ernest Dion et ses enfants sont partis pour Montréal, rejoindre leur mari et père qui est dans l'armée.

M. l'abbé Poulin, curé du Lac Pelletier, ainsi que M. et Mme Willie Hamel, Marie-Anne et M. Vermette, de Frenchville, étaient de passage chez M. et Mme Lucien Beaudoin.

M. l'abbé Gérard Couture, chancelier à l'évêché de Gravelbourg, a passé quelques jours chez ses frères ici.

M. Noé Chabot est allé à Régina pour suivre un cours sur le mode d'opération des engins Diesel.

M. Gaston Fournier a dû passer quelques jours à l'hôpital de Mankota, et Léonard Bouffard, à l'hôpital de Kincaid.

Succès d'une soirée de bingo à Willow-Bunch

WILLOW-BUNCH — Le samedi 12 janvier, à la salle des Chevaliers de Colomb, il y eut une soirée de bingo organisée par les Dames de l'Autel. Ce fut un vrai succès. Malheureusement, nos gens de la campagne ne purent venir car les chemins sont remplis de neige. Les parties se sont succédées jusque vers 10 h. 30, après quoi il y eut le tirage du fameux coffre en cèdre rempli de beau linge. Mlle Germaine Bourdage fut l'heureuse gagnante du coffre.

Durant toute la veillée, les dames servirent des lunches.

Le tirage du coffre en cèdre rapporta la jolie somme de $350; le bingo, $147.00, et le comptoir des rafraîchissements, $27.00

Merci aux Dames de l'Autel pour cette belle veillée et espérons que d'autres se succéderont afin que toute la paroisse puisse y prendre part.

A l'assemblée qui eut lieu le 16 janvier après-midi pour élire un commissaire, M. R. Boulianne a été réélu pour 3 ans par acclamation, et M. J.-A. Mathieu, pour un terme d'un an, en remplacement de M. le Dr Fréchette, décédé.

Le club de gouret de Willow-Bunch s'est mesuré contre l'équipe de Readlyn, le 18 janvier; nos joueurs durent baisser pavillon par un résultat de 6 à 5.

Mariages

M. Gérard Lalonde, fils de Joseph Lalonde et d'Imelda Cayer, et élevé par M. et Mme Alphonse Lafrenière, tante maternelle, a épousé Mlle Florence Dasch, fille de M. Georges Dasch et de Nathalie Lapointe.

M. Marcel Lavallée, fils de feu Arthur Lavallée et de feu Anna Légaré, unissait sa destinée à celle de Mlle Lucille Cayer, fille de M. Domina Cayer et de Louise Désy.

M. le cur é officiait à ces deux mariages.

Nos malades

Sont encore à l'hôpital ou ont été déchargés: Mmes Domina Cayer et Dora Bellefleur; Mlles Beverly Handbee et Irène Dashc; MM. Médéric Gareau, Marcel Beausoleil, Roland Rainville, Robert McGillis, Robert Anderson, Gabriel Mondor, Gérard Cayer, William James et Gaston Duperreault.

Indiens en route vers l'Angleterre



Nombre d'Anglais auront bientôt l'occasion de voir pour la première fois de leur vie des Indiens de l'Amérique du Nord. En effet, sept habitants de la réserve Morley, à l'ouest de Calgary, Alta, arriveront prochainement en Angleterre à bord de l'Empress of France. Ils prendront part à un cirque anglais pendant une période de quelque deux ans. Dans la photo ci-dessus, prise à bord de leur convoi spécial du C.P.R. à Montréal, on aperçoit, de gauche à droite: **Rosie Bear's Paw**, âgée de 18 ans; **Diane Rider**, 4 ans; **Harold Bear's Paw**, 6 ans; **Mme Eli Rider** et **Mme Handsome Bear's Paw**. A l'arrière apparaissent **Handsome Bear's Paw, Eli Rider** et le cowboy **Gerry Campbell**, de Banff, Alta, qui est en charge du groupe. (CW)

Meadow Lake

Va-et-vient

Le samedi 5 janvier, notre curé, le R. P. G. Crépeau, O.M.I., revenait de son voyage à Montréal, où il a rendu visite à ses parents pendant quelques semaines.

M. et Mme Joseph Landry et leurs enfants sont venus rendre visite à leurs parents, M. et Mme Emile Landry.

M. John Poitras, de Calgary, a passé les vacances de Noël chez ses parents, M. et Mme François Poitras.

M. et Mme H. Algers, Mme Léo Lussier, M. et Mme Paul Leboeuf et famille sont partis la semaine dernière pour Vancouver, où ils assisteront aux noces d'or de M. et Mme Leboeuf, parents de Mmes Algers, Lussier et M. P. Leboeuf.

M. et Mme Maurice Tellier et leur bébé sont allés à Scott, Sask., passer les vacances de Noël chez les parents de Mme Tellier.

Mlle Viviane Gauthier et ses deux soeurs, Marguerite et Delina, étudiantes au couvent de Prince-Albert, sont allées passer les fêtes chez leurs parents, M. et Mme Wilfrid Gauthier, de Beauval.

M. et Mme Jean Gagnon passèrent les fêtes à Glaslyn chez les parents de Mme Gagnon, M. et Mme M. Silenka.

De passage est le R. P. Joseph Bourbonnais, O.M.I., de Portage la Loche. Il a célébré la messe de 8 h. 30 a.m. ici, le dimanche 13 janvier.

Le R. P. F.-X. Gagnon, O.M.I., est en route de Beauval vers l'Est. De là il ira à Island Falls, Man. Il est remplacé à l'école de Beauval par le R. P. Marcel Landry, O.M.I.

Le R. P. J. St-Pierre, O.M.I., accompagné de M. Léon Sergent, partait le jeudi 17 janvier pour aller assister à un congrès d'instituteurs à l'Ile à la Crosse.

Le jeudi 17 janvier, à la salle paroissiale, notre dévoué curé offrait un banquet à messieurs les marguilliers et aux membres du choeur de chant. 30 convives y prirent part. Remerciements sincères au R. P. G. Crépeau, O.M.I., curé, ainsi qu'aux dames de la Charité qui ont préparé cet excellent souper. Le tout se termina par une session de chansons populaires.

A une récente réunion de l'exécutif de l'A.C.F.C., il fut décidé d'organiser une partie de cartes pour le 27 janvier prochain.

Baptêmes

Roland-Maurice-Joseph, fils de Hector Dionne et d'Antoinette Chèze, baptisé le 23 décembre.

Donna-Jeanne, fille d'Alphonse Laflamme et d'Olive Dayton, baptisée le 30 décembre.

Robert-Alexandre, fils de Robert Chatelain et de Maria Merasty, baptisé le 5 janvier.

Décès

Le 11 janvier mourait à l'hôpital de Meadow Lake Mme Pierre Vandale, née Orpha Fleury, âgée de 25 ans et 9 mois. Son service funèbre eut lieu le 14 janvier. Le R. P. G. Crépeau, O.M.I., officiait. Elle laisse, pour pleurer sa perte, son mari et 7 enfants en bas âge.

Funérailles d'une pionnière de Forget

FORGET — Le 11 décembre, Mme E.-A. Guillemin (née Marguerite St-Germain) rendait son âme à Dieu.

Née à Dresden, Missouri, le 10 février 1871, elle avait demeuré par la suite au Dakota-Nord où elle unit sa destinée à celle de M. E.-A. Guillemin en 1895. Ces deux braves pionniers arrivèrent à Forget (que l'on nommait alors Alma), prirent un homestead et y demeurèrent jusqu'en 1923. Avec leurs deux filles, Alice et Ernestine, M. et Mme Guillemin passèrent alors en France.

M. E.-A. Guillemin expira en 1936, à Mircourt, Vosges, France.

Mme Guillemin, accompagnée de sa fille, Alice (Mme Goujon, devenue veuve), ainsi que de sa petite-fille, Marguerite, revint au Canada le 19 novembre 1950. Après un court séjour à Cornwall, Ont., elle vint demeurer à Forget, chez son frère, Léonard, jusqu'au moment de sa maladie alors qu'elle fut transportée à Arcola.

Les funérailles eurent lieu à Forget, M. l'abbé H. Poirier officia au service.

Les porteurs furent MM. L. Richaud, L. Lévesque, E. Tomelin, A. Donvil, J. Bertschy et A. Lecomte.

La défunte repose maintenant dans le cimetière de Forget.

Mme Guillemin laisse dans le deuil ses deux filles, Mme E. Roger, en France, et Mme Alice Goujon, de Forget; 2 petits-enfants, trois frères, Léonard, de Forget, Bill, de Cornwall, Ont., et Tom, de North Maqua.

Va-et-vient

M. et Mme Augey sont actuellement en Californie chez leur fille, Mme Albert Coderre.

Mme A. Coderre est revenue de l'hôpital. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.

Mlle Alice Ladéroute retourna chez ses parents au Manitoba après avoir passé quelque temps chez son oncle, M. Marcel Guillemin.

Le curling a repris avec enthousiasme et tous attendent le bonspiel avec impatience.

Mme Florence Cheesman et ses 3 fillettes passèrent quelques jours chez M. et Mme R. Cheesman.

M. E. Chapdelaine vient d'ouvrir une salle de billard dans l'ancien restaurant.

A l'occasion des fêtes nous remarquions de pasage ici: Mlle Jeanne Chapdelaine, M. Aimé Chapdelaine, Mlle Rachelle Marchand, M. et Mme W. Shaw, de Régina, Mlle Irène Coderre.

Mme Lucienne Herman est à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina. Tous espèrent que sa santé lui permettra de revenir bientôt parmi les siens.

M. et Mme Charles Delfosse, de St-Claude, sont en visite chez leurs amis de Forget.

Messe de minuit

Les paroissiens de Forget se souviendront toujours de cette belle messe de minuit à laquelle officiait leur pasteur, M. l'abbé Poirier. La température idéale permit que l'église se remplit. Tous profitèrent de l'occasion pour recevoir la communion.

M. G. Longtin, du Lac Pelletier, est décédé à l'âge de 59 ans

LAC PELLETIER — Le mardi 15 janvier décédait à l'hôpital de Swift Current M. Gilbert Longtin, à l'âge de 59 ans. M. Longtin naquit à St-Isidore de Prescott, Ont. Il vint dans l'Ouest en 1914 et s'établit sur une ferme au Lac Pelletier en 1916 où il demeura jusqu'à l'automne dernier, alors qu'il se rendit à Swift Current pour soins médicaux.

M. Longtin laisse pour le pleurer son épouse et sa petite fille, Hélène, son frère, Ben, du Lac Pelletier, et sa soeur, Elisabeth (Mme Laurin), de Cornwall, Ont., ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Le service fut chanté en l'église de Swift Current par M. l'abbé Mondor, curé.

Les porteurs étaient: MM. N. Laverdière, A. St-Denis, P. Nolin, Ludovic Lacelle, A. Bertrand et R. Lacelle.

L'inhumation se fit dans le cimetière de Swift Current.

M. Longtin avait su gagner l'estime de tous ceux qui le connaissaient. Il était membre de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

Va-et-vient

Mlle Cécile Métivier, étudiante garde-malade à l'hôpital des Rév. Soeurs Grises de Régina, est venue rendre visite à ses parents, M. et Mme C. Métivier.

M. Dominique Monette est allé passer quelques jours à l'hôpital de Ponteix. Il fit le voyage par avion.

Mme Fred. Métivier est allée à Swift Current pour affaires et fit le voyage par avion.

Mme Hamel, employée au presbytère, est allée passer quelques jours chez sa fille, Mme Dorais, de Gravelbourg.

North Battleford

Le dimanche 2 décembre, il y eut assemblée mensuelle des membres de l'A.C.F.C. dans la salle paroissiale. Mme L. Prince avait donné sa démission comme correspondante au journal **La Liberté et le Patriote** alors une nouvelle correspondante fut élue dans la personne de Mlle Dorothée Hamel. Celle-ci accepta aussi la charge de secrétaire-trésorière pendant l'absence de Mme A. Baillargeon.

Des parties de bridge et de whist furent jouées après la clôture de l'assemblée. Les heureux gagnants furent: bridge — Mme A. Shaw et Mme Anna Sarazin, M. J. A. Chisholm et M. Aimé Brassard. Whist — M. Joseph Breton et Mme F. Parent, premiers prix, Mme Marie Grégoire et Mme A. Baillargeon, prix de consolation. Mlle Pierrette Ayotte fut l'heureuse gagnante d'un centre de table donné par Mme G. Bélanger.

Va-et-vient

A l'occasion des fêtes, l'on remarquait de passage: M. Louis et Mlle Corinne Prince, chez leurs parents, M. et Mme L. Prince; M. Paul Breton, aux études dans l'Est, chez ses parents, M. et Mme Joseph Breton.

Mlle Caroline Boucher, de Prince-Albert, passa quelques heures de loisirs chez ses anciennes amies, Mlles Ann Klimchuk et Dorothée Hamel, avant de retourner chez elle. Elle vint reconduire jusqu'à North Battleford sa soeur, Mme L. Garant, et ses trois enfants en route pour Lashburn.

M. et Mme Raymond Baillargeon et leurs deux enfants, de Vawn, ainsi que M. F. Baillargeon et Mlle Béatrice Baillargeon, d'Edmonton, Alta, sont venus passer la Noël chez leurs parents, M. et Mme A. Baillargeon, de cette ville.

Mlle Béatrice Baillargeon repartit pour Edmonton avec ses parents, le 6 janvier, d'où M. et Mme Baillargeon prenaient l'avion pour se rendre à Los Angeles, Cal. Ils passeront le reste de l'hiver chez M. et Mme W. Baillargeon, de Lomita, Cal. Bon voyage! et revenez-nous sains et saufs!

M. C.-P. Schmidt décédé pieusement à Calgary

CALGARY — M. Charles-Pantaléon Schmidt est décédé pieusement à sa demeure, 1917, 5e rue ouest, Calgary, Alta, le vendredi 4 janvier 1952. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, onze enfants: quatre filles, Mme A.-J. Saucier (Yvonne), de Saskatoon; la Rév. Sr M. St-Marcien (Irène), de Duck Lake; Mme Robert Deegan (Thérèse), de Los Angeles, Cal.; Mme W. Morrow (Léona), de Calgary; 7 fils: Gilles, de Chilliwack, C.-B.; le R. P. Camille, O.M.I., de Cardston, Alta.; Antonin, de Vancouver; J.-Albert, de Calgary; Ovide, de Calgary; le Dr Henri, d'Ottawa; Adrien, de Great Falls, Montana, et 23 petits-enfants.

La messe des funérailles fut chantée par le R. P. O. Fournier, O.M.I., provincial des Oblats, d'Edmonton. Les RR. PP. G.-M. Latour, O.M.I., et M. Lafrance, O.M.I., remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre. Dans le sanctuaire on remarquait: M. l'abbé F.-E. Trudeau, curé de la paroisse Ste-Famille de Calgary; M. l'abbé L. Connelly, de la cathédrale Ste-Marie, de Calgary; M. l'abbé F. Mongeau, les RR. PP. A. Charron, O.M.I., et E. Rhéaume,



O.M.I. Le R. P. E. Forestier, O.M.I., dirigeait le choeur de chant.

Les porteurs étaient: le Dr L.-O. Beauchemin, M. Léon Plotkins, M. E. Rousseau, M. V. Despins, M. A. Ricard et M. D. Caron.

Tous les enfants du défunt étaient présents. L'enterrement se fit dans le cimetière Ste-Marie.

Biographie

M. Charles-Pantaléon Schmidt est né le 2 mars 1881 à St-Laurent de Grandin, en Saskatchewan. Il épousa Rose-Délima Boucher le 18 juillet 1905.

En 1912, il entra au service du ministère des Affaires indiennes, comme agent et inspecteur à Duck Lake et à Calgary. Il se retira en 1946. Il appartenait à la paroisse Ste-Famille de Calgary, faisait partie du choeur de chant, de la Ligue du Sacré-Coeur et était un ancien membre des Chevaliers de Colomb de Prince-Albert, Sask.

M. Schmidt est issu d'une famille profondément chrétienne. Durant toute sa vie, il est demeuré l'homme de principe, de devoir, de foi. Il était très estimé. D'un commerce agréable, d'une intégrité à toute épreuve, d'une fermeté inébranlable, M. Schmidt laisse le souvenir d'un homme remarquable, d'un grand chrétien, d'un père de famille exemplaire. Dieu a béni le foyer de M. Schmidt par une nombreuse famille de laquelle sont sortis un prêtre et une religieuse. Fervent de la communion fréquente, tous les matins il assistait à la messe et s'approchait de la sainte table. Lorsque la crise cardiaque l'atteignit, il avait communié le matin. C'est dire qu'il était prêt pour le grand voyage qu'il entreprit muni des derniers sacrements.

Nous comprenons la lourde perte et le deuil profond de la famille. Nous nous associons à sa douleur et lui offrons nos plus sincères condoléances. Les nombreuses marques de sympathies et les honoraires de messe sont une preuve de l'estime que l'on portait au défunt et à sa famille.

UN AMI.

M. P.-J. Coutu épouse Mlle V. M. Fautley, de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — En la cathédrale du Sacré-Coeur, le samedi 5 janvier, M. Paul-Joseph Coutu, fils de M. H.-J. Coutu, conseil du Roi, et de Mme Coutu, unissait sa destinée à celle de Mlle Viola Mary Fautley, fille de M. et Mme W. E. Fautley, tous de Prince-Albert. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Mgr J.-A. Boucher, P.D.

Mme Joseph Ward était organiste. Durant la messe, elle chanta l'"Ave Maria" et le "Panis Angelicus".

La mariée portait une longue robe blanche à manches longues. Son voile était retenu par une couronne. Elle tenait un livre d'heures avec signets garnis de roses rouges.

Une réception eut lieu à la demeure des parents de la mariée. Mgr Boucher présenta le toast à la mariée, auquel le marié répondit.

Les nouveaux époux résideront à Estevan, Sask., où M. Coutu est employé à la "Saskatchewan Power Commission".

• • •

M. et Mme Omer Alary sont de retour d'un voyage à Winnipeg et chez leurs filles, Mmes Rosine Chartier et Honoré Plante, de St-Lazare et Russel, et chez M. Conrad Alary, de Saskatoon.

Le dimanche 20 janvier en la salle Arcade avait lieu une soirée organisée par les membres du Club Canadien français, sous la direction de M. l'avocat J.-G. Crépeau, président du Club. M. l'abbé R. Gaudet, chapelain du Club, était aussi présent.

Les gagnants de la partie de whist furent: 1er prix des dames, don de Mme V. Taillefer, Mme Armand Painchaud. Le 1er prix des hommes, don de Mme Alex. St-Pierre, M. Archie Stockli. Le prix de consolation pour dames, don de Mlle Louise A. Sénécal, Mme Omer Lemay et pour hommes, don de Mme Rose Vachon, M. Valmore Racicot. Le prix d'entrée: une boîte à pain et une série de boîtes de cuisine, dons de M. et Mme Pierre Legault, alla à M. Pierre Leblanc.

M. Pierre Leblanc rencontra M. Auguste Viala pour la première fois depuis 24 ans, alors qu'ils avaient des "homesteads" voisins à Hoey.

Au bingo, dirigé par M. Auguste Viala et R. Dansereau, aidés de MM. Jean Lavigne, Théodore Préfontaine, André Brûlé, les gagnants furent: Gilbert Clouâtre, Lorette Brossard, Joseph Chénier, Louise-A. Sénécal, Louis Forseille.

Le goûter fut fourni par le Club et préparé par Mmes St-Amand, R. Vachon, P. Samson et Willie Rock.

Un programme de musique divertit l'assistance qui exécuta des danses canadiennes.

Cette veillée fut encore un succès. A dimanche prochain!

Forget

L'assistance fut nombreuse de même que les communions, à la messe de minuit célébrée dans notre belle église, artistement illuminée et décorée avec soin pour la circonstance.

Plusieurs de nos jeunes gens et jeunes filles qui travaillent au dehors de la paroisse étaient chez leurs parents pour Noël.

Entre autres mentionnons: MM. André et Aimé Chapdelaine, Mlles Germaine et Rachelle Marchand, Irène Coderre, Léa et Jeanne Chapdelaine.

Partie de cartes

Les parties de cartes et de bingo du 13 janvier, organisées par les dames du C.W.C., furent un vrai succès. Tous semblent s'être bien amusés.

Mme H. Guillemin fut l'heureuse gagnante du joli prix d'entrée, donné par le magasin Thurlbyby. Les autres gagnants furent comme suit: 1er prix des dames, Mlle L. Guillemin; 2ème prix, Mme E. Guillemin; 1er prix des hommes, M. Andy Verbeem; 2ème prix, M. A. Marchand; grand prix au bingo, $5.00, Mme A. Marchand.

Çà et là

M. et Mme C. Delfosse, de St-Claude, vinrent passer quelques jours chez des amis.

Nos prochaines parties de cartes et de bingo auront lieu le 27 janvier.

Naissance

A M. et Mme Léon Richaud, une fille, née la semaine passée.

Dumas

M. D. Blaise a reconduit M. Roland Boulet, d'Alida, qui était venu passer quelques jours avec ses parents. Mme Alex. Boulet les accompagna jusqu'à Storthoaks afin de visiter ses parents. M. et Mme Léonidas Martin, son oncle, M. P. Paradis, accompagnés de MM. Osias et Luc Baudoin, la ramenèrent chez elle très enchantée de sa promenade.

Mme Eddie Hyde est allée faire ses adieux à ses beaux-parents et belle-soeur, à Wawota, avant d'aller rejoindre son mari à Trail, C.B.

St-Brieux

Partie de cartes

Mme Jérémie Aubin avec l'aide de quelques compagnes organisait une partie de cartes le dimanche 6 janvier. Il y eut des parties de whist et de canasta. Les gagnants furent Mlle Béatrice Massé, MM. Pierre Coquet, jr, Léonard Tétreault et Pierre Bourgeault. Mlles Cécile et Hélène Gallays, MM. A. Lavoie et Josaphat Dubé gagnèrent au whist et au canasta.

Bonspiel

La paroisse fut témoin d'un bonspiel du 10 au 13 janvier. 14 clubs de St-Brieux et des environs y prirent part. M. Fay Folden, aidé d'Andrew Whyte, Cye Turhington et Arthur Bucshmann, de Daylesford, remporta la victoire. M. Alain Creurer, assisté de Denis Creurer, François Tinevez et Yves Tinevez, de St-Brieux, fut deuxième gagnant.

M. Laurent Tétreault et ses aides, Jules et Henri Hamonic et Roger Lauzon, de St-Brieux, arrivèrent troisième, tandis que M. Schemenauer, aidé de Ludric Poppl, Louis Poppl et John Hoffmann, de Daylesford, fut en quatrième place.

Va-et-vient

M. A. Zabos, employé à North Battleford, était de passage à St-Brieux.

Mlles Alice Fagnou et Vivian de Goesbriand et M. Wilfrid Dubé sont partis suivre un cours à Saskatoon.

Mlle Jeanne Perrault est allée à St-Boniface et M. Etienne Perrault, à Winnipeg.

M. Bernard Tétreault, ainsi que Laurent, sont allés à Saskatoon.

MM. Yves Tinevez et Maurice Gallays sont partis en voyage.

Mme William Vandal est allée à Saskatoon chez son fils, Armand.

Nos malades

Mme Lauzon est hospitalisée à Humboldt; Mme Dominique Coquet, à Melfort, et M. Paul Briens, à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina. Nous souhaitons à chacun un prompt rétablissement.

Val Marie

Va-et-vient

MM. Henri et Armand Dumonceaux, Mlles Cécile et Lilianne Lemire étaient en voyage à Swift Current la semaine dernière pour affaires.

Mlle Hélène Monette, de l'hôpital, était en promenade à Ponteix chez des amis, la semaine dernière.

MM. Arthur Lemire et André Dumont étaient de passage à Orkney lundi dernier.

Les Rév. Mères Marie-Ephrem, Marie-Hélène et Marie-Odilia, de l'hôpital, ainsi que M. et Mme Noël Dudragne, M. Jean Cornet et M. le curé, se rendirent à Ponteix samedi dernier pour assister aux funérailles de la Rév. Mère St-Ostremoine, de l'hôpital.

Il y eut dans la paroisse en 1951, 23 baptêmes, 4 funérailles et 4 mariages.

La première partie de cartes au profit de la paroisse aura lieu le dimanche 27 janvier. On promet de magnifiques prix aux gagnants et un beau programme de musique et de chant. Un goûter sera également servi. Soyez-y tous.

M. l'abbé Adrien Chabot, de Masefield, était en visite au presbytère samedi dernier.

M. Laurent Dumont est allé conduire son père à St-Hubert, Sask., dimanche dernier.

Patients à l'hôpital Notre-Dame

Val Marie: Olivier Pinel, Euclide de Dumont, Hélène Monette, Emile Bergeron, Mme R. Davis et bébé, Mme Emile Paradis.

Orkney: Mme W. Shields, Mme Otto Acker.

Masefield: Mme Henrietta Kress.

Cadillac: David Nelson.

Mme Alfred Bourget inhumée à Storthoaks

STORTHOAKS — Le mardi 15 janvier à 10 h. 30 a.m. eurent lieu dans notre paroisse les funérailles d'une ancienne paroissienne, Mme Alfred Bourget, née Rose Larose, décédée à St-Boniface le vendredi 11 janvier, à l'âge de 60 ans. Elle succomba à une maladie qui la minait depuis longtemps.

Après avoir vécu dans notre paroisse pendant de nombreuses années, M. et Mme Bourget et leur fille, Hélène, nous avaient quittés en 1946 pour aller s'établir à St-Boniface.

La dépouille mortelle fut exposée chez sa fille, Mme J. J. Smith, où parents et amis se succédèrent pour prier au corps.

Le service fut chanté par M. l'abbé A.-M. Ferland.

Les porteurs étaient MM. Wilfrid Raymond, Arthur Chicoine, Ernest Dubois, Gérard Beaudoin et Camille Carrière. M. Willie Toupin conduisait le cortège funèbre.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, 4 fils et 3 filles: Wilfrid, d'Assiniboia, Aurore (Mme Jos. Belva), de St-Boniface, Jeanne (Mme J. J. Smith), Léo-Paul, de Régina, Armand et Henri, de St-Boniface, et Hélène, à la maison.

Un fils, Philippe, la précéda dans la tombe en 1944. Il mourut sur le champ de bataille d'Italie.

Le lendemain des funérailles de son épouse, M. Bourget et sa famille assistaient aux funérailles de son frère, M. Joseph Bourget, décédé le samedi précédent à St-Boniface.

Va-et-vient

Mme Alex. Boulet, de Dumas, est venue passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Léonidas Martin.

Partie de cartes

Le dimanche soir 20 janvier eut lieu une partie de cartes sous les auspices de l'A.C.F.C. Les nouveaux membres du comité sont: MM. Charles et Roméo Millette, Fernand Cop, Fernand Blerot, Jean Dumaine, Euclide Bourgeois, Désiré Toupin et Philippe Paradis. M. Charles Millette fut élu syndic.

Les gagnants aux cartes furent: 1er prix des dames, Mme Lionel Chicoine; consolation, Mme Euclide de Bourgeois; 1er prix des hommes, M. Philippe Paradis; consolation, M. Roland Fontaine. Mme Euclide Bourgeois remporta le prix d'entrée.

Un immigrant français aidé dans l'épreuve



Maurice de Cheveigne, immigrant français établi à Sutton, Ont., a récemment reçu la preuve qu'il possède de nombreux amis dans son pays d'adoption. Fermier, il fut éprouvé par un incendie qui lui fit perdre 174 des 198 porcs qu'il possédait. Mais les habitants de la région ont bientôt formé un comité de secours qui recueillit de l'équipement, des bestiaux, aussi bien que de l'argent, pour lui venir en aide. On le voit ci-dessus vaquant à son travail tandis que son épouse et sa fillette l'observent. (CPC)

Situation financière satisfaisante à la paroisse française de Saskatoon

SASKATOON — Le dimanche 20 janvier, M. le curé publiait le rapport financier de la paroisse. Dans son ensemble, le rapport est très satisfaisant. Nous finissons l'année avec de l'argent en banque après avoir payé une partie de notre dette sur le presbytère. Ceci est dû, en bonne partie, au travail, au dévouement et à la générosité d'un bon nombre de nos paroissiens. Mais lorsque l'on considère la liste des contribuables, on ne peut s'empêcher de dire que plusieurs d'entre eux auraient sans doute pu faire un effort un peu plus grand. Chacun d'entre nous a comme devoir d'aider son église et de faire des sacrifices pour arriver à cette fin. Puisse 1952 marquer une preuve du dévouement de la part de tous!

M. l'abbé Blanchard, de passage à Saskatoon, nous fit un éloquent sermon aux deux messes, le dimanche 20 janvier.

Funérailles

Les funérailles de M. J.-H. Fleury eurent lieu dans l'église des SS. Martyrs Canadiens le lundi 14 janvier. Le R. P. Simard, fondateur de la paroisse française de Saskatoon, célébrait la messe, assisté de M. l'abbé O. Lacroix, comme diacre, et de M. l'abbé J. S. Robinson, comme sous-diacre. Nous remarquions dans le choeur: MM. les abbés O'Leary et McGillivray, de l'église St-Paul, et les RR. PP. T. Lynch, O.M.I., et G. Rogers, O.M.I., de St-Joseph.

La maison funéraire Park, sous l'habile direction de MM. Guy Minvielle et J. Binkley, était en charge des funérailles.

MM. Loiselle, Beaulac, Longtin, Legars, Levasseur et Mitchener furent porteurs.

Les membres de la famille Fleury et de nombreux amis remplirent notre église au comble.

Lisieux

Va-et-vient

Mme O.-W. Chrétien a passé quelques jours à Régina.

Mme Philippe Préfontaine a servi un souper familial où de nombreux parents se rendirent.

M. Georges Sabourin est tenu assez occupé avec son auto-neige.

M. Armand Fafard est venu chercher sa belle-soeur, Mlle Emilina Beauregard, qui travaillera au bureau de poste pour quelque temps.

Nombreuses activités au collège St. Thomas More

SASKATOON — Enfin nous venons vous entretenir de notre collège, où nous sommes revenus avec un entrain surprenant.

Nous n'avons certainement pas perdu de temps depuis notre arrivée. Cependant il y a toujours des retardataires — parmi eux nous comptons notre directeur social. Il va sans dire que tous les membres du collège St. Thomas More se flattent de le compter parmi eux. Depuis son arrivée, les activités du club se ranimèrent.

Conférence intéressante

Le dimanche 13 janvier, les activités furent nombreuse. Après le déjeuner-communion, un de nos doyens, M. A. Gerwing, sut nous intéresser par une conférence au sujet des activités musicales de la famille Trapp. Son discours était d'autant plus intéressant qu'il eut l'occasion de connaître personnellement les membres de cette famille, à Stowe, au Vermont. Venus de l'Autriche, les Trapp devinrent citoyens américains. Ils sont reconnus dans le monde pour leurs talents musicaux.

Une partie de patins

Pour terminer la journée du 13 janvier, nous nous sommes réunis à la patinoire Rutherford de l'université pour un "Skating Party". Les deux heures que nous avons passées sur la glace nous donnèrent un vif appétit que nous sûmes rassasier au club Newman avec des "chiens chauds" et de la soupe.

Débat inter-collégial

Il ne faut pas oublier de faire mention de nos activités intellectuelles. Jeudi soir, notre président, M. Stan Kutz, et M. Bill Minor, président du collège d'Agriculture, décrochèrent la coupe McGoun qui fut conférée aux gagnants du débat inter-collégial entre l'université d'Alberta et de Saskatchewan. Le sujet du débat était: "Resolved that Rearmament is Detrimental to World Peace". La négative fut soutenue par notre représentant et son collègue.

Entre autres nous sommes fiers de compter une deuxième victoire remportée par l'autre équipe de l'université de Saskatchewan de laquelle M. Joe Flynn, gagnant de la coupe MacKenzie, fut le premier orateur.

Cette équipe contesta la même résolution contre deux adversaires solides de l'université de Colombie Britannique. A nos vaillants porte-couleurs, nos félicitations!

Mlle J. Summers

Le dimanche 20 janvier, Mlle Polly Flegel, une de nos graduées, présenta Mlle J. Summers. Cette dernière sut nous entretenir sur les activités du "Social Welfare". Elle définissait en termes précis le but de l'organisation, ainsi que l'aide qu'elle apporte aux jeunes et aux pauvres. Au nom de tous, Mlle Kay Hammond remercia avec tact la conférencière.

L'activité sociale du soir comprit un programme sous la direction habile de Mlle Mary Anne Smith. Au nombre des artistes de la soirée se trouvaient des étudiants de Saskatoon.

"College Nights"

En terminant nous vous invitons cordialement à venir passer une agréable soirée dans une atmosphère comique créée par les vedettes de notre collège participant à "The Late Miss Cordell", à l'occasion des "College Nights", présenté au théâtre Greystone le vendredi 25 janvier.

Gilbert MULLIE.

Remerciements de S. Exc. Mgr Duke pour quelques concessions

VANCOUVER — S. Exc. Mgr William Duke, archevêque de Vancouver, a loué lundi les ministères provinciaux de la Santé et de l'Education d'avoir pourvu à l'assistance médicale et dentaire aux écoles paroissiales. Il déclare: "Ce geste reconnaît les droits de la minorité. La paix, l'entente sincère en matière d'éducation, l'entente fondée sur le respect réciproque des consciences, peuvent, avec la bonne volonté, garantir l'union morale d'une province, ainsi que de la nation".

Centenaire d'un fondateur



Les Pères du St-Esprit commémoreront le 2 février prochain le centenaire de la mort du vénérable **Francis Mary Paul Libermann**, un Juif converti qui, en 1841, fonda la congrégation du Coeur Immaculé de Marie, laquelle s'affilia à la congrégation des Pères du St-Esprit sept ans plus tard. Le R. P. Libermann fut le premier supérieur général des congrégations réunies. Il mourut en 1852 et fut déclaré vénérable en 1876. (NCWC)

→ M. Vincent Massey le prochain gouverneur . . .

(Suite de la première page)

la Chambre des communes, et des généraux MacNaughton et Crerar.

Puisque les faiseurs de pronostics s'accordent à reconnaître que l'une ou l'autre de ces cinq personnalités serait apte à remplir la fonction de gouverneur général et acceptable à la population canadienne, cela apporte un démenti assez net à ceux qui prétendent qu'aucun Canadien ne s'impose suffisamment par son prestige pour être nommé à un tel poste.

Il y a même des gens qui ont proposé de supprimer tout bonnement la fonction de gouverneur général pour en confier d'office l'exercice au juge en chef. Quoi qu'on puisse penser de cette proposition, une chose semble certaine, c'est que le gouvernement ne s'y est pas arrêté.

Prédiction bien fondée

On a toutes les raisons de croire que le gouvernement a porté son choix sur M. Massey.

Il y a près d'un an, lorsque le premier ministre pria lord Alexander de prolonger d'un an son séjour parmi nous, j'ai interprété cette décision comme l'indice qu'on voulait permettre à M. Massey de terminer l'enquête qu'il dirigeait alors sur les arts, les lettres et les sciences au Canada.

Si le gouvernement n'avait, dès ce moment, eu l'intention de recommander au roi de se faire représenter à Rideau Hall par un Canadien qui serait M. Massey, cette prolongation du mandat du vicomte Alexander n'était pas nécessaire. Une autre personnalité, anglaise ou canadienne, pouvait être nommée sans délai.

Deuxième retard justifié

Lorsqu'il y a quelques mois, une autre prolongation, plus brève celle-là, fut apportée au mandat du gouverneur actuel, la même raison seule la justifiait. L'explication que j'en donnai alors était que, bien que l'enquête sur les questions culturelles fût terminée, le parlement était encore saisi de mesures législatives basées sur les recommandations du rapport Massey.

Il n'eut pas été séant pour les parlementaires de discuter de projets de loi basés sur les recommandations du gouverneur général. C'est pourquoi on jugea alors préférable de remettre à un peu plus tard la nomination de M. Massey et l'on demanda à lord Alexander de prolonger jusqu'à l'automne son séjour parmi nous.

L'insistance de M. Churchill pour avoir lord Alexander comme collaborateur dérange un peu ce plan.

Il est vrai que les plus importantes des mesures législatives basées sur le rapport Massey ont été soumises au parlement et en ont reçu l'approbation: modification de la loi sur la radio et du régime de la Société Radio-Canada, subventions fédérales aux universités, et quelques autres. Il reste cependant la création du Conseil national des arts et c'est un sujet assez contentieux.

Le Conseil des arts

C'est pourquoi il est possible que, même nommé tout de suite, M. Massey n'entre pas dès maintenant en fonction et que le juge en chef joue pendant quelques mois le rôle d'administrateur. Mais il n'est pas impossible non plus que, lorsqu'elle sera proposée au parlement, probablement à la prochaine session, la création du Conseil des arts soit fondée sur une recommandation des Nations unies plutôt que sur celle du rapport Massey. Cela permettrait au nouveau titulaire d'entrer en fonction sans délai.

Quoi qu'il advienne à ce point de vue, tout porte à croire que M. Massey sera le successeur de lord Alexander et qu'il sera le premier Canadien à exercer les hautes fonctions de représentant de Sa Majesté en notre pays.

L'Egypte désire les services de l'économiste Schacht

PARIS — L'Egypte vient de demander à son consulat, à Francfort, en Allemagne, de chercher à savoir si M. Hjalmar Schacht, célèbre financier de l'époque nazie, accepterait un poste d'économiste au service de l'Egypte.

M. Schacht n'a pas encore répondu.

→ Radio-Canada et les postes français

(Suite de la première page)

programmes à l'usage des postes de langue française?

Projets

"M. Dunton: Oui, c'est aussi notre intention de donner suite à la recommandation touchant l'établissement d'un poste français dans les Maritimes qui, selon les études que nous avons faites jusqu'ici, serait établi quelque part dans la région de Moncton. Nous travaillons actuellement à préparer les plans. Nous nous sommes déjà mis en contact avec les postes français de l'Ouest. Nous y avons envoyé l'un de nos fonctionnaires pour discuter de l'envoi d'un plus grand nombre de transcriptions des programmes de notre réseau français. Les pourparlers sont déjà avancés et nous espérons vivement pouvoir fournir à ces postes un plus grand nombre de programmes de langue française irradié par notre réseau.

"M. Léon Balcer (Trois-Rivières): Quel est votre budget pour les postes français? Combien entendez-vous leur allouer? Quels sont vos projets budgétaires pour leur fournir plus de matière?

"M. Dunton: Nous n'avons pas un estimé précis de ce que cela pourrait coûter. Nous enverrions à tous les postes français de ce côté des transcriptions qu'ils sont très désireux d'obtenir. Il y aurait les frais de transcription. Il y aurait en outre certains frais additionnels du fait de nos ententes avec les syndicats de musiciens et d'artistes, et cela fait déjà l'objet de pourparlers avec ces syndicats. Nous ne pouvons cependant pas encore en arriver à un chiffre précis et cette somme devrait naturellement être partagée entre les divers postes.

"M. Balcer: Ces postes sont désireux d'avoir l'assistance de la Société Radio-Canada afin d'obtenir la même proportion de programmes que les postes de langue anglaise de l'Ouest. Estimez-vous qu'une somme de $25,000 pour chaque poste serait une somme équitable?

Difficultés

"M. Dunton: Il est difficile de fixer un chiffre définitif, M. Balcer, parce que nous ne rétribuons pas les postes de langue anglaise. Nous avons avec eux un accord d'affiliation et nous leur fournissons des programmes de réseau qui comportent à la fois des émissions dont nous faisons les frais et des émissions commanditées. Nous voudrions mettre les postes de langue française sur le même pied que les autres dans toute la mesure du possible, mais il nous faut procéder par le moyen de transcriptions parce que le coût d'une ligne télégraphique de Québec à Edmonton serait vraiment très élevé. Je crois cependant qu'en vertu du nouveau projet, les postes français seraient tout aussi bien servis qu'un grand nombre de postes anglais en autant qu'il s'agisse des programmes non commerciaux, sauf que les transcriptions leur parviendraient un tout petit peu en retard. Je ne crois cependant pas que cela les inquiète beaucoup. La difficulté qui se présente porte sur les programmes commerciaux et c'est là-dessus que notre personnel travaille en ce moment. Nous ne sommes pas sûrs que les syndicats permettraient que ces programmes commerciaux soient irradiés simplement pour plaire aux auditeurs de ces postes sans réclamer des droits supplémentaires que les commanditaires ne seraient pas disposés à acquitter. Encore une fois, nous travaillons là-dessus en ce moment. Il s'agit des programmes commerciaux.

"M. Balcer: Alors, c'est votre intention d'étendre ces programmes?

"M. Dunton: Oui.

Postes privés

"M. Coldwell (Rosetown-Biggar): Combien se trouve-t-il de ces postes français dans l'Ouest et où sont-ils situés?

"M. Dunton: A l'heure actuelle, il s'en trouve un au Manitoba, à St-Boniface, et un autre à Edmonton. Nous avons recommandé l'émission d'un permis pour construire un poste à Gravelbourg et un autre près de Saskatoon.

"M. Léoda Gauthier (Sudbury): Ce seront des postes français?

"M. Dunton: Oui, des postes français.

"M. Gauthier: Des postes entièrement français?

"M. Dunton: Oui.

"M. Coldwell: Vous faites allusion à des postes de la Société Radio-Canada?

"M. Dunton: Non, il s'agit de postes privés.

"M. Coldwell: Des postes privés?

"M. Dunton: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très partagée parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste.

A Moncton

"M MacLean (Queens, Ile du Prince-Edouard): Le groupe de langue française des Maritimes est le plus fort groupe du Canada qui n'a pas de service de langue française, n'est-ce pas?

"M. Dunton: Oui, je crois qu'il en est ainsi.

"M. Balcer: Le poste de Moncton est-il un poste de Radio-Canada?

"M. Dunton: Ce sera un poste de Radio-Canada et les frais à encourir pour le relier au réseau français quelque part le long du St-Laurent ne seront pas très élevés, ce qui nous permettra de l'administrer à assez bon compte parce que la plupart des programmes viendront du réseau français."

Assurances

Comme on le voit, le nouveau directeur-gérant de la Société Radio-Canada, M. Davidson Dunton a donné aux députés de langue française toutes les assurances qu'ils pouvaient raisonnablement demander. Il a proclamé son intention de donner suite à toutes les recommandations du rapport Massey touchant la radio française. Il a pratiquement promis que le poste français de Moncton sera construit et mis en service dans un avenir prochain. Il a pris l'engagement de fournir des transcriptions des meilleurs programmes français de Radio-Canada à nos postes de l'Ouest, s'il a été moins catégorique sur l'assistance financière qu'ils peuvent espérer en transmettant également des programmes commerciaux. Il a affirmé que le travail préliminaire en vue de la création d'un second réseau français était déjà commencé.

Il y a tout lieu de croire que M. Dunton aura des réalisations à annoncer du point de vue de la radio française la prochaine fois qu'il sera appelé à témoigner devant un comité parlementaire.

Comme nous l'avons déjà indiqué, les notes reproduites ci-dessus proviennent du journal **Le Devoir**, qui ne perd jamais une occasion de montrer sa sympathie pour les groupes minoritaires de langue française.

Ces débats officiels devant le comité parlementaire de la radio et les réponses bien nettes du président du bureau des gouverneurs de Radio-Canada constituent d'excellentes nouvelles pour nos postes français de l'Ouest, les meilleures que nous pouvions espérer. C'est l'existence du fait français accepté officiellement dans le domaine de la radio dans nos provinces de l'Ouest comme ailleurs.

Que de chemin parcouru depuis 20 ans!

Le reste nous regarde

Cependant, ce n'est pas Radio-Canada qui construira nos postes. Ceci, c'est notre problème et c'est à nous de le résoudre. Nos compatriotes du Manitoba et de l'Alberta ont su s'imposer les sacrifices nécessaires et ils ont leurs postes. Il nous reste en Saskatchewan à en faire autant.

Vous avez cet été répondu d'une façon magnifique à l'appel de votre comité de souscription. Malheureusement, les avaries subies par les récoltes ont ralenti dangereusement la perception. Il vous appartient tous de faire un effort spécial pour permettre aux deux postes d'être en opération ce printemps. Les travaux se continuent dans toute la mesure où le permet la température.

La rareté de certains matériaux occasionne quelque retard, mais on ne prévoit rien de sérieux de ce côté-là. Ce qui importe maintenant dans chaque paroisse, c'est d'achever la perception dans toute la mesure du possible afin d'éviter des embarras financiers qui pourraient devenir désagréables.

Je me permets de faire appel à la coopération du clergé. Ce sont nos curés de paroisses qui presque partout ont été les auxiliaires les plus zélés du comité de perception. Nous continuons à compter sur eux. Un mot en chaire est parfois suffisant pour réveiller les bonnes volontés assoupies.

Je sais aussi que nous pouvons dans chaque paroisse avoir confiance dans le dévouement de ceux qui ont déjà fait plus que leur part cet été, durant la souscription. Ils tiendront à compléter leur tâche en insistant auprès de leurs voisins afin que ceux-ci acquittent leur contribution dans toute la mesure du possible. Il faut que tout le monde y mette la main. Il faut aussi de l'unité, de la discipline, de l'entente. Les directeurs des deux postes prennent les décisions qu'ils jugent les meilleures. Etant humains, ils peuvent commettre des erreurs, mais quand une décision est prise, il faut s'y soumettre comme on le fait dans une organisation d'affaires ordinaire, sinon, c'est le chaos, c'est le désordre.

Les débats qui ont eu lieu devant le comité parlementaire de la Radio et les réponses de M. Dunton sont absolument rassurantes pour l'avenir des postes français de l'Ouest. C'est peut-être, en ce qui nous concerne, l'une des plus belles victoires que nous ayons remportées depuis un demi-siècle, mais pour que cette victoire porte des fruits en Saskatchewan, il faut que chacun d'entre vous consente à faire sa part, toute sa part.

Raymond DENIS.

Solde du militaire augmentée aux E.-U.

WASHINGTON — La Chambre des représentants a voté en faveur d'une augmentation de 10 pour-cent de la solde de tous ceux qui font partie des services militaires, soit dans l'active, soit à leur retraite.

Le projet de loi sera incessamment soumis au Sénat pour ratification ou rejet.

LE COIN DES JEUNES

Délicieux embarras

Dans l'église deux petits gosses,
Demain, communiants précoces,
Se préparent tant bien que mal,
Pour entrer au saint Tribunal.
Soudain, l'un vers l'autre se [penche,
Et, le retenant par la manche,
Lui dit: "En mon coeur j'ai [cherché
Mais sans trouver aucun péché.
Prête-moi deux des tiens; ça [presse,
C'est mon tour d'aller à confesse."
—"Je n'en ai pas commis non [plus",
Répond l'autre d'un air confus.
—"C'est triste. Comment vas-tu [faire?"
—"Je dirai: je m'accuse, Père,
De n'avoir fait aucun péché;
C'est ma faute, j'en suis fâché."
—"Je dirai comme toi . . . j'y [pense;
Nous aurons grosse pénitence
Pour nous être conduits ainsi!"
Père sourit, leur ange aussi;
Et dans leur coeur, leur âme [blanche,
Le bon Jésus vint le dimanche.

Chanoine JULIEN.

Scout-guitariste de talent



Le jeune **Juan**, photographié avec sa guitare de grandeur géante, est un Scout dont le talent musical promet. Il fréquente l'école des Pères de Ste-Croix, près d'Austin, Texas.

Cherchez les intrus

Dans chaque nomenclature se trouve un mot qui ne fait pas partie de la série. Il s'agit de le découvrir.

1. Oreiller, draps, pelle, matelas.
2. Iraq, Italie, Iran, Chine.
3. Français, Espagnol, Grec, Portugais.
4. Lac Erié, lac Ontario, lac Supérieur, lac St-Jean.
5. Vésuve, Nil, Danube, Tamise.
6. Tsar, khan, nizam, chanoine.
7. Adam, Hitler, Noé, Moïse.
8. Nouvelle-Zélande, Islande, Groenland, Maryland.
9. Amict, patène, aube, étole.
10. Arpent, tonne, once, livre.
11. Salsifis, panais, tomate, carottes.
12. Jean Marais, Tyrone Power, Clark Gable, Ray Milland.
13. Luth, cithare, mandoline, saxophone.

(Voir réponses sur cette page)

Pour faire notre patinoire

Cette composition fut choisie comme étant la meilleure, dans un concours entre les élèves du collège de Ste-Anne

Le 6 novembre 1951, quelques élèves du collège de Ste-Anne ont eu une brillante idée mais plutôt aventureuse: celle de construire une patinoire dans la cour du collège. Rien d'aventureux là-dedans, me direz-vous? Lisez plus loin.

Après avoir pris un vote, on se mit tout de suite à l'oeuvre. La planche et les piquets arrivèrent et les bandes s'allongèrent pour faire un rectangle d'environ 50 par 100 pieds. Une journée et demie et les côtés étaient finis. "Mais non!" s'écria notre instituteur, "regardez là-bas. Il y a un côté qui a été placé à l'envers". Découragés et comme il se faisait tard, on résolut de ne le recommencer que le lundi, car on était déjà au samedi.

Quand le froid arriva, un grand problème se posa. Comment faire pour arroser? Le R. P. vicaire essaya de nous aider. Il amena des tuyaux de fer qu'il ajusta à une chantepleure. Mais que c'est long arroser avec un tuyau d'un demi pouce qui est toujours gelé! On ne se découragea pas, cependant. Un voisin fut assez bon de nous louer son tracteur et son wagon. Les élèves amenèrent des tonneaux et on continua à arroser, nous servant, cette fois, du pouvoir d'eau du monastère.

Maintenant, nous avons un rond où les élèves peuvent se récréer sainement et nous sommes convaincus que nous avons eu une bonne idée, Prenez mon avis: si vous voulez faire une patinoire, soyez prêts à travailler fort, mais le travail et le temps employés pour cela ne sont pas perdus.

Paul DESAUTELS,
Ste-Anne des Chênes.

D'où vient le verre?

On raconte que mille ans avant Jésus-Christ, des marchands, dont les navires étaient pleins de soude, descendaient à terre pour manger. Ils firent un grand feu et placèrent de gros morceaux de soude pour soutenir le vase qui contenait des aliments. Pendant la cuisson, la soude se mêla au sable du rivage. Le feu était ardent. Le sable mêlé à la soude fondit. Le lendemain, les marchands trouvèrent les morceaux d'une matière dure et transparente: le verre était trouvé.

Quand Réal vola les cigares du Recteur

Anecdote amusante

Voici un fait authentique qui s'est déroulé au collège de X . . . au début du siècle.

Le recteur de l'institution était un gros fumeur de cigares.

Un élève pensionnaire, qui était reconnu comme le grand joueur de tours et le boute-en-train de l'établissement, fit un jour le pari, avec trois camarades, qu'il irait voler des cigares dans la boîte du recteur.

Cet éducateur distingué gardait ses cigares dans le bas d'une grande garde-robe qui se trouvait à côté de son lit.

Or, un soir, vers minuit, notre élève, qui s'appelait Réal, quitta le dortoir sur la pointe des pieds, accompagné de ses trois amis qui voulaient être témoins de son exploit.

Après avoir franchi le long corridor du quatrième étage, ils descendirent en sourdine au troisième. La chambre du recteur se trouvait juste au pied de l'escalier, et le grand manitou du collège avait pris l'habitude de laisser sa porte ouverte quand il dormait.

Dans la chambre du Recteur

Pendant que ses compagnons l'attendaient en robe de chambre dans l'escalier, Réal s'avança à quatre pattes vers la chambre. Il entra en cachette et se dirigea, comme une ombre, dans la direction de la garde-robe.

Avec des précautions infinies, il entr'ouvrit la porte et plongea la main dans la boite de cigares.

A ce moment, le recteur, qui sans doute ne dormait pas, étendit la main et attrapa le jeune Réal par le toupet. Comme à ce moment, il n'y avait pas d'électricité dans les maisons d'enseignement et que le recteur se trouvait dans l'impossibilité d'allumer la lampe, il allongea le bras et s'empara d'une paire de ciseaux qui étaient sur une table voisine.

D'un seul coup, il fit partir le toupet de notre ami Réal, qui sortit, éperdu, de la chambre et gravit l'escalier, quatre à quatre, à la suite de ses camarades qui avaient pris, eux aussi, leurs jambes à leur cou.

Quelques minutes plus tard, tout reposait dans le collège.

Le coupable? . . .

A six heures, le lendemain matin, le recteur se tenait debout à la porte du dortoir, surveillant la sortie des élèves.

Soudain, il en aperçut un dont le toupet était disparu.

— Venez ici, vous, lui dit-il, en lui prenant le bras.

Mais, au même instant, il en vit un autre qui n'avait pas de toupet. Puis un troisième, un quatrième. Il y en avait, en tout, une quinzaine.

Le recteur ne dit mot et s'avoua battu.

Que s'était-il passé?

Une fois revenu au dortoir, Réal avait attendu que tout le monde fût endormi. Puis il s'était dirigé vers son armoire particulière où il avait pris ses ciseaux.

Il s'était ensuite promené de lit en lit pour couper le toupet de plusieurs confrères.

Ce n'est qu'un an plus tard, au moment où Réal fut chassé du collège pour une autre infraction aux règlements, qu'il avoua que c'était lui qui avait fait le coup.

La fête des Rois à l'école Léonard de Pine Falls

La fête des Rois, cette année, a été célébrée d'une manière spéciale à notre école. D'abord, la veille, chaque élève apporta un petit gâteau pour collationner. A 3 h., Soeur Supérieure dissimula une fève dans un des petits gâteaux servis aux filles et une autre dans ceux destinés aux garçons.

Le moment est solennel, on est nerveux, anxieux: les gênés prient presque pour que le sort ne les atteigne pas; d'autres désirent l'honneur de tout leur coeur; certains ne pensent qu'à engloutir leur proie car ils ont grand faim. Silence! Chacun déguste! . . .

Les "élus"

Hourrah! Jeannine Coulombe, après un moment d'hésitation, avoue être l'élue; Léo Palardie, le gourmand, s'étouffe et s'aperçoit que c'est avec la fève. Des cris, des applaudissements font retentir les murs de l'école neuve. On s'en propose une bonne pour demain après-midi.

Le lendemain avant-midi, tout est tranquille et se passe en préparatifs. Vers 2 h., le phonographe fait entendre une marche militaire. Tous les plus grands sont droits et dans leur galante tenue.

Entrée triomphale

Qui entre? Sa Majesté la Reine, revêtue d'une robe blanche à longue traine, une couronne dorée entoure sa noire chevelure, des colliers, des bijoux précieux décorent sa mante. Le Roi porte un habit de velours bleu, une mante, de même couleur, décorée avec une frange écrue.

Défilé imposant

Larry Iwanick et moi avons l'honneur d'être les pages de "Leurs Majestés". Plusieurs ont composé des discours de circonstance qu'ils viennent prononcer. Leurs Majestés répondent toujours avec une amabilité charmante et étonnante. Les cris, les vivats ne manquent pas. Les petits et les moyens ne pouvant participer à toute la fête, vu la petitesse du local, passent à tour de rôle, avec solennité, pour baiser la main de la Reine, saluer le Roi. Chaque élève a apporté une petite offrande: une pomme, une orange, bonbons, chocolat, qu'il donne au couple royal.

Voeux de la Reine

Dans son dernier discours, notre Reine d'un jour fait trois voeux: Que personne ne manque la Bénédiction du S. Sacrement, le soir; que les garçons préparent une patinoire pour les filles; que les élèves n'aient aucun devoir, le soir, pendant une semaine. N'est-ce pas que son Altesse est enjoleuse? Les trois demandes sont exaucées, si on en juge par les applaudissements.

Nous avons passé un après-midi inoubliable qui nous fait apprécier notre école. Tous s'en vont le coeur content et l'épaule à l'aise, car les livres restent dans les bureaux ce soir.

Vive la Reine! Vive le Roi!

Jeanine DUBE,
Grade X.

Toison d'artiste

Paderewski a suivi la tradition des pianistes: il s'est laissé pousser une opulente chevelure bouclée, qu'il ne confie pas volontiers aux mains sacrilèges des coiffeurs. On raconte à ce sujet une amusante histoire.

C'était pendant une de ses tournées aux Etats-Unis. Un jour, flânant dans une grande rue de Baltimore, il est abordé par un petit cireur de bottes, gentil, mais dépenaillé, qui se jette dans ses jambes en lui criant:

— Souliers, sir? . . . Souliers? . . .

Paderewski s'arrête, amusé, regarde le gosse, et trouve sa frimousse si jolie, mais si remarquablement sale, qu'il lui dit en riant:

— Non, mes souliers n'ont pas besoin d'être nettoyés, mais ta figure en a besoin, petit dégoûtant! . . . Eh bien! si tu veux aller te laver tout de suite, je te donnerai un dollar. Dépêche-toi.

Le gamin se précipite joyeusement vers une fontaine. Puis il revient vite montrer au gentleman son visage rubicond et propre.

Paderewski lui remet le dollar promis. Alors le petit garçonnet, après l'avoir examiné à son tour fort attentivement, hésite, puis soudain lui rendant 25 sous.

— Tenez, sir, lui dit-il, gardez 25 sous là-dessus: vous irez vous faire couper les cheveux.

Légende marocaine

Le Maroc a ses légendes. En voici une qui est piquante:

Certain sultan ordonna un beau matin à son premier ministre de faire le recensement de tous les faibles esprits de son empire et d'en dresser la liste exacte.

Le vizir se mit à l'ouvrage, et, en tête de la liste qui était fort longue, il plaça le nom de son souverain.

Celui-ci était de bonne humeur et se contenta de demander au ministre ce qui lui valait ce grand honneur.

— Sire, répondit celui-ci, je vous ai mis sur la liste parce qu'il y a à peine deux jours vous avez confié des sommes importantes, sous prétexte d'achat de chevaux à l'étranger, à des individus complètement inconnus et qui ne reviendront jamais.

— Ah! tu crois? Et s'ils reviennent?

— Alors, j'effacerai votre nom et je placerai le leur en tête de la liste.

Formules de politesse

En voyage, vous rencontrez de nombreux étrangers. Vous ne comprenez pas leur langage, mais vous les voyez pourtant échanger entre eux quelques formules de politesse.

Voulez-vous savoir ce qu'ils se disent quand ils s'abordent?

Or donc, le FRANÇAIS, s'il rencontre un ami, lui demande:
— Comment allez-vous?
L'ALLEMAND, lui, murmure:
— Comment vous trouvez-vous?
L'ANGLAIS dit:
— Comment faites-vous?
L'ITALIEN:
— Comment vous tenez-vous?
Le RUSSE et le HOLLANDAIS demandent:
— Comment vivez-vous?
Le SUEDOIS:
— Comment pouvez-vous?
LE CHINOIS:
— Que fait votre estomac?
Quant à l'EGYPTIEN, il questionne:
— Quel est votre état?

J'ai gardé pour la fin la plus délicate interrogation. Le PERSAN, quand il rencontre un ami, le salue avec ces mots:
— Que ton ombre ne diminue jamais . . .

Charmante patineuse, grandeur miniature



Cette fillette de 6 ans, **Kathleen McCormick**, se révèle une vraie artiste du patinage. Elle prit part au Carnaval de Montréal, l'an dernier.

MON PAYS

Mon pays, c'est le visage de ma mère;
C'est la maison où, le soir, je retrouve la joie
Parmi ceux que j'aime et qui m'aiment;
C'est le petit garçon qui joue sur le trottoir
Et qui parle ma langue;
C'est l'arbre de mon jardin dont je suis fier
Et qui a grandi en même temps que moi.

Et j'aime mon pays en m'efforçant
D'éclairer ce visage,
De rendre heureuse cette maison,
De permettre à l'enfant qui joue
De devenir un homme,
A l'arbre qui grandit,
De porter de beaux fruits.

Mon pays, c'est ma maison, ma mère
Et mes amis aux multiples visages;
C'est aussi mon voisin, sa maman, sa famille
Et son bonheur qu'il aime tant.

Et mon pays s'étend bien au delà
De la haie de mon jardin
Bien au delà des peupliers
Qui bordent mon village,
Bien au delà de la mer et du ciel.

Et, s'il le faut, je défendrai mon pays
Chaque fois que le sourire de ma mère
Sera en danger,
Chaque fois qu'on voudra empêcher
Mes petits compagnons de s'ébattre au soleil,
Chaque fois que mon arbre, sur le point de fleurir,
Sera menacé par des ombres.

Ah! mon pays, ma mère, je vous baise les joues!
Mon pays, mes amis, je vous serre sur mon coeur!
Mon pays-paysages, mon pays-souvenirs,
Je n'accepterai pas qu'on vous fasse du mal
Car je vous aime plus que moi-même
Et plus que mes amours.

Quelques définitions

Ronflement — Musique de chambre.

Calomnier — Se salir beaucoup soi-même pour éclabousser un peu son voisin.

Héritage — Table jamais trop grande, mais où il y a toujours trop de convives.

Fort en thème — Plante éphémère qui pousse dans les collèges.

Soleil — Grand chef du rayon du printemps.

Eventail — Petit ustensile qui sert surtout à se donner des airs.

Savant — Celui qui a conscience de ce qu'il ignore.

Remords — Indigestion de la conscience.

Réponses

Le saviez-vous?

1. **La carène.**
2. **Il était Italien.**
3. **Trois.**
4. **Grand Rapids, Michigan.**
5. **Le condor.**
6. **Parmentier.**
7. **Isaac Newton.**
8. **Environ 20,000 tonnes.**
9. **Le Mont Robson.**
10. **Un jeune ver.**

Une lettre — laquelle?

Lit — Sac — Pin — Cil — Axe
Bon — Vin — Thé — Ane — Sur
Mou — Sel — Fée — Sot — Jet
Ode — Lot — Gai — Lie — Lys
Art — Vie — Zoé — Que — Kan.

Une bonne binette

"Ah! la bonne binette!" s'écrie-t-on quelquefois avec familiarité et sans élégance à la vue d'une figure originale ou amusante.

Ce terme, qui dans le langage familier est plutôt un terme peu flatteur, est, qui le croirait? un souvenir du grand roi Louis XIV.

En effet, le coiffeur qui faisait, en ce temps-là, les perruques royales, s'appelait M. Binet.

Ainsi qu'il arrive souvent dans le commerce, le nom du faiseur passa à sa marchandise, en sorte que les perruques sortant de sa boutique, laquelle était située rue des Petits-Champs, s'appelèrent des "Binettes".

Pour la couturière en herbe



Du centre de couture de votre localité voici quelque chose qui fera plaisir à n'importe quelle couturière en herbe — la Trousse de Poupée Mannequin Singer. Elle contient une poupée de douze pouces et demi avec socle, six patrons miniatures qui vont exactement, un galon à mesurer et un enfile-aiguilles. Egalement illustrée, une petite machine à coudre qui n'est pas un jouet, mais une vraie machine à coudre faisant un point de chaînette, sur laquelle une petite fille peut non seulement apprendre à coudre pour sa poupée, mais aussi pour elle-même.

Saviez-vous?

1. — Comment se nomme la partie d'un navire qui est sous l'eau?

2. — De quelle nationalité était saint François d'Assise?

3. — Combien de comtés compte l'Ile du Prince-Edouard?

4. — Quelle ville a été surnommée la ville des meubles?

5. — Quel est le plus gros oiseau de proie?

6. — Qui a répandu en France l'usage de la pomme de terre?

7. — Qui a découvert les lois de la pesanteur?

8. — Quel était le tonnage de l'arche de Noé?

9. — Quel est le plus haut pic des montagnes Rocheuses?

10. — Qu'est-ce qu'un vermisseau?

(Trouver réponses ailleurs)

La virgule et l'apostrophe

Il y a encore des jeunes qui ne donnent pas toute sa valeur à la ponctuation. C'est pour eux qu'il faut rappeler ces deux exemples classiques bien connus.

Dans l'Etat de Minnesota, E.-U., un condamné à mort recourt auprès du gouverneur, qui télégraphie: "Pendez pas - virgule - gracié". Le télégraphiste déplace involontairement la virgule et cela donne: "Pendez - virgule - pas gracié".

Autre extrait des annales judiciaires. Un testateur écrit: "Je lègue à mes cousins, Pierre et Paul, à chacun deux cent mille francs". L'exécuteur testamentaire glisse une apostrophe au bon endroit et cela donne: "Je lègue à mes cousins, Pierre et Paul, à chacun d'eux cent mille francs". Ici, une simple apostrophe a permis de soustraire deux cent mille francs aux bénéficiaires d'un testament.

Réponses

Cherchez les intrus

Pelle — Italie — Grec — Lac St-Jean — Vésuve — Chanoine — Hitler — Maryland — Patène — Arpent — Tomate — Marais — Saxophone.

Une promenade instructive

L'automne dernier, ma petite soeur et moi partîmes pour une petite recherche sur la science, car ma soeur avait un examen le lendemain, sur "la science naturelle". Il faisait chaud et la route était assez difficile à parcourir. Nous observions de notre mieux les feuilles des arbres, comme elles avaient changé d'une jolie couleur verte à une couleur jaune mêlée de pourpre. Tout était bien calme lorsque, tout à coup, nous entendîmes un bruissement dans les arbres. Que pensez-vous que c'était? Bien oui, c'était un beau lapin grisâtre.

Le lapin est très intéressant, il se trouve dans tous les pays de l'Europe et aussi dans tous les autres pays nous en trouvons des espèces plus domestiques. Les lapins appartiennent à la famille des lièvres. Mais ils diffèrent des lièvres parce qu'ils sont plus petits et ils ont les oreilles et les pattes plus courtes. Ces lapins restent dans des garennes sous la terre. Leurs mets favoris sont l'herbe tendre, la laitue, le chou et l'écorce des jeunes arbres.

La fourrure des lapins est douce et fine, d'une couleur grisâtre, qui devient blanche en hiver. La chair de lapin est quelquefois mangée.

Ma soeur prit note de tout cela. Puis elle a eu de très bons points pour son examen. C'est donc vrai que la nature est un grand livre ouvert où nous pouvons étudier à loisir les merveilles créées par notre Père des cieux.

Cécile LEPAGE,
Grade 9, Ecole Séparée,
Vonda, Sask.

— LE "VIEUX LOUP" DE LA FORÊT —

Par Henriette PLANTE

On l'appelait parfois "Monsieur Renaud", mais on le désignait surtout par le nom de "Le loup de la forêt". Il était d'origine française, très instruit et d'une bonne éducation. De taille moyenne, il portait ses cheveux longs qui étaient roux et ondés, sa barbe de même couleur était bien taillée, des yeux d'azur complétaient cette physionomie originale.

Solitaire . . .

Il vivait en solitaire dans le fond de la forêt qui était son idéal. On ne le voyait apparaître qu'à de rares intervalles. Il avait adopté une maison qui l'hospitalisait chaque fois qu'il frappait à sa porte. Cette famille le mettait à sa table, et le gardait la nuit quand il ne pouvait pas retourner chez lui. Le lendemain, on remplissait son sac lorsqu'il repartait pour son ermitage, toujours à pied et accompagné de son chien "Tudor". Lorsque les villageois le voyaient passer avec son sac gonflé sur le dos, on disait: "Tiens, Renaud est allé aux provisions . . ." Il s'enfonçait dans l'épaisseur de la forêt pour ne revenir que cinq ou six semaines plus tard. Personne ne s'était jamais aventuré jusqu'à son abri, car, il était impossible de trouver aucun chemin qui pût guider ceux qui eussent essayé de s'y rendre. Jamais il n'avait donné d'indications sur la distance ou la direction qu'il fallait prendre pour aller chez lui; alors, on le laissait agir à sa guise.

Lorsqu'il venait, on le faisait parler, mais jamais il ne faisait allusion à son passé.

Sa philosophie

Philosophe jusqu'à un certain degré, il aimait les phrases, et on aimait l'écouter, quoiqu'on ne comprenait guère sa manière de vivre. Lorsqu'on lui demandait s'il ne s'ennuyait pas à vivre seul . . .

— M'ennuyer? pas le moins du monde, répondait-il; et d'ailleurs, je ne suis pas seul.

— Comment! vous n'êtes pas seul?

— Mais non, j'ai toute la nature autour de moi qui me parle et à laquelle je réponds.

On le regardait sans comprendre. Alors, il expliquait:

— Lorsque je sors le matin, je lève la tête. Si l'azur est d'un beau bleu, je lui dis: "Tout ira bien aujourd'hui, ne crains rien, la journée sera belle". S'il est gris et chargé: "Ah! quelle contrariété te bouleverse? lui demandé-je. Je vois des torrents de larmes tomber de ton ciel". Si je marche sous l'épaisse feuillée, mes beaux sapins me disent immédiatement que leurs branches ont allongé. "Et nous, nous avons des centaines de feuilles de plus", reprennent aussitôt la plaine et le bouleau. J'avance encore, les petits brins d'herbe s'empressent de me dire qu'ils ont grandi pendant la nuit. J'aperçois tout à coup l'humble petite violette qui me dit timidement: "Regarde ma nouvelle fleur! Vois comme elle est fraîche".

Excursion journalière

"Je continue . . . une odeur douce et suave attire mon attention. Je regarde . . . c'est le petit sabot de la vierge qui, encore tout humide de la rosée du matin, me dit: 'Ne trouves-tu pas que je sens bon, ce matin?' De ce pas j'arrive au petit [illegible] qui m'avoisine. Plusieurs couples de canards sauvages accourent à mon approche. Ils me connaissent, ils parlent tous ensemble; toutes les voix se mêlent. Je n'y comprends rien. Alors je leur dis: 'Pas tant de tapage, voyons, qu'y a-t-il?' Alors l'une des canes s'approche, un peu gênée: 'J'ai pondu un oeuf de plus', dit-elle. 'Moi aussi', dit une deuxième. Les chefs de la bande qui s'étaient tenus en arrière pour laisser parler les dames me disent d'un air solennel: 'Bientôt, nous aurons des familles'.

Les canards, l'automne

"L'automne, lorsque vient la journée du départ, j'arrive au lac . . . Les canards sont là groupés, l'air inquiet. Soudain, les têtes se dressent, les cous s'allongent, les ailes se déploient, et, comme mus par un ressort, ils montent, montent, jusqu'à ce que le chef prenne la direction, et, en une belle ligne horizontale, ils s'en vont sous un climat plus tempéré . . .

"Au printemps prochain!" leur dis-je lorsqu'ils prennent leur essor.

Puis, Renaud s'arrêtait . . . ses paupières commençaient à s'alourdir, alors, en finissant, il disait:

— Croyez-vous maintenant que la forêt ne parle pas?

Un mois plus tard, on se retrouvait encore tous réunis autour de notre "Loup de la forêt".

— Mais, M. Renaud, est-ce que vous n'avez pas peur si loin de tout?

— Peur? et de quoi? Des voleurs? Ils ne sauraient me trouver, et d'ailleurs, je défie qui que ce soit de rentrer chez moi sans ma permission. Les bêtes? Elles connaissent trop bien le son de ma carabine pour approcher de mon logis. Quant au reste . . . le vent ne m'effleure pas . . . la tempête ne peut m'atteindre. Le soleil trop chaud se garde bien de traverser le rideau qui le retient à bonne distance. Quant à la pluie, elle arrose à peine mo... ...it. Vous voyez, mes braves gens, que je ne suis pas trop à plaindre . . . Le soir, je m'endors sur la berceuse des feuilles qui me chuchotent che . . . che . . . che; le matin, je me réveille sur le gond du faisan: doung - doung - doung, et ma journée recommence, toujours nouvelle pour moi.

— Mais, votre maison . . . votre mobilier?

Sa maison . . .

— Oh! ma maison, je ne la changerais pas pour le palais du roi d'Angleterre! Elle a dix pieds carrés, faite de belles perches d'épinette toutes de même grosseur, bien calfeutrée de vieux foin et de mousse. J'y ai passé ensuite une bonne couche de terre glaise d'un jaune clair que je trouve près de chez moi. Mon lit est aussi fait de perches, plus petites cependant; le fond est composé de lanières de cuir entrelacées et bien assujetties de chaque côté. Comme matelas, j'ai, à bien dire, une épaisseur de six pouces environ de mousse sèche recouverte d'une peau d'ours. Un prince ne serait pas mieux couché, disait-il en riant. Il s'arrêtait souvent pour juger de l'effet de ses paroles sur les jeunes, puis il continuait:

(A suivre)

Une lettre — laquelle?

-IT — S-C — -IN — -IL — A-E
-ON — V-N — T-E — A-E — S-R
-OU — -EL — -EE — S-T — -ET
O-E — LO- — -AI — LI- — L-S
A-T — -IE — -OE — -UE — -AN.

Pouvez-vous compléter les 25 mots, de 3 lettres chacun, qui apparaissent ci-dessus en employant pour chacun une lettre différente de l'alphabet, sauf la lettre w?

(Voir réponses sur cette page)

Parlons correctement

NE DITES PAS	mais DITES
Contrôler ses passions.	**Maîtriser ses passions. (Aussi: les réprimer.)**
Contrôler sa colère; des abus.	**Contenir sa colère; réprimer des abus.**
Contrôler ses enfants, son personnel, ses élèves.	**Avoir de l'autorité sur ses enfants, son personnel, ses élèves. (Aussi: avoir de l'empire, de l'ascendant, de la maîtrise, les contenir.)**
Savoir se contrôler soi-même.	**Avoir de l'empire sur soi-même. (Aussi: avoir la maîtrise de soi-même, se dessaisir.)**
Contrôler une épidémie.	**Enrayer une épidémie. (Aussi: la circonscrire.)**
La Commission contrôle les écoles. (Aussi: a la haute main sur les écoles.)	**La Commission dirige les écoles, les a sous sa direction, sous sa dépendance.**

> Les catholiques seront les plus disciplinés, les plus actifs, les plus généreux des citoyens, et ils donneront l'exemple du courage, de la confiance, de l'esprit de sacrifice et d'un total dévouement.
> — Mgr DELAY.

TOUS RESPONSABLES

de l'esprit chrétien dans le monde

> Le sens social est nécessaire à un catholique qui veut, comme il le doit, faire oeuvre de conquête et gagner à Dieu l'âme de ses frères.
> — Eugène DUTHOIT

Dieu choisit les faibles de la terre

Le dimanche 4 novembre 1951, à la basilique St-Pierre, a eu lieu la cérémonie de la béatification de Marie-Victoire-Thérèse Couderc, fondatrice des Religieuses de Notre-Dame du Cénacle. Le lundi 5 novembre, le Souverain Pontife recevait en audience, dans la salle des Bénédictions, la foule des pèlerins français, belges, anglais, suisses, hollandais, brésiliens, ceux des Etats-Unis et de l'Algérie venus à Rome à cette occasion. Le Saint-Père leur adressa la parole en français. **L'Osservatore Romano** du 7. 11. 51, reproduisit le texte de cette allocution:

Il est impossible, très chères Filles, de lire la vie, d'étudier la physionomie de votre bienheureuse Mère sans que se présente une fois de plus à l'esprit cette parole de Dieu: "Mes pensées ne sont pas les vôtres et vos voies ne sont pas les miennes". (Is. LV, 8) Sans doute, c'est sa manière ordinaire d'accomplir ses grandes oeuvres: choisir des instruments disproportionnés à la tâche qu'il leur assigne: "Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia" (I Cor. I, 27) "Dieu choisit les faibles de la terre afin de confondre les puissants", ou bien les conduire à la fin qu'il se propose par les voies douloureuses et incompréhensibles de la nuit, de l'humiliation, des insuccès. Nous en avons vu de nombreux exemples dans l'histoire des saints, des bienheureux, des grands fondateurs, soit anciens, soit récents. C'est tout le long de la vie de Marie-Victoire-Thérèse Couderc que les pensées de Dieu déconcertent les pensées humaines, que les voies de Dieu, s'écartant des grand'routes et des chemins battus, semblent se frayer le passage à travers les fourrés les plus inextricables.

Où tendent-elles donc ces voies? A susciter un apostolat spirituel et puissamment efficace dans tous les rangs de la société féminine, des plus grandes dames aux plus humbles ouvrières et servantes. Or, de qui se sert-il pour une telle fin? D'un curé, missionnaire de campagne, homme d'héroïque et incontestable vertu, entreprenant, mais dont l'audace étonne parfois et déroute souvent la sagesse des sages de ce monde (cf. I Cor. 1, 19). Et le dessein de cet apôtre? Former un groupement de religieuses pour l'enseignement des petites paysannes. A peine conçu, ce dessein, contre toutes les prévisions de son auteur, se divise et s'unifie tour à tour: il se modifie radicalement et se transforme au point d'être méconnaissable: d'école rurale, il devient auberge de bonne et chrétienne tenue pour les foules bruyantes des pèlerins de saint François Régis; puis, tout à coup, sans transition, le caravansérail se change en un cénacle recueilli pour offrir à des âmes d'élite le bienfait d'une vie cloîtrée temporaire. A la tête de sa fondation, le bon P. Terme met successivement des supérieures les plus disparates, les moins indiquées, croirait-on, jusqu'à ce qu'il confie toute l'oeuvre à peine ébauchée à celle qui devait être votre Mère et briller aujourd'hui dans la gloire des bienheureux.

La tâche de la communauté est maintenant bien fixée, bien tracée: mais quel ministère redoutable pour des femmes sans expérience, surtout pour une jeune supérieure que rien n'a préparée, du moins selon le jugement des hommes! Connaître — et connaître à fond autant qu'il est possible — le minuscule mais immense livre des "Exercices" de saint Ignace pour les "donner" en privé, donc sagement adaptés, mais sans altération, à ces femmes de toutes conditions et dont elles n'ont jamais partagé la vie! Quand on y pense, il y avait humainement de quoi terroriser la Mère Thérèse. C'est la volonté de Dieu: elle ne se trouble pas.

D'ailleurs la Providence, au moment de retirer à la communauté naissante le Père qu'elle lui avait donné, pourvoyait à sa conduite en la confiant aux soins de deux religieux également estimés pour leur savoir, pour leur vertu, pour leur prudence. C'est le premier pas dans la lumière. Pourtant la nuit, la profonde nuit est toute proche. Ces deux hommes, étrangement aveuglés, dirait-on, en réalité poussés à leur insu par la main divine dans "les voies qui ne sont pas les nôtres", relèguent à l'écart, et de la façon la plus humiliante, celle qui était vraiment la fondatrice, l'âme du nouvel Institut dans son ministère si délicat. Elle l'est et elle continue de l'être, contre toutes les apparences, durant les trente longues années où, tenue délibérément dans l'obscurité, elle réalise, comme peu l'ont réalisé, le mot de l'"Imitation de Jésus-Christ": "Ama nesciri et pro nihilo reputari" (1. Ier, C. II) "Aimez à être inconnu, et à être compté pour rien".

Une fois ou l'autre, il est vrai, son intervention sauve de la ruine la Congrégation et son oeuvre: elle en assure la consolidation et le progrès; mais ce n'est qu'une éclaircie de peu de jours, de peu d'heures même, après quoi elle rentre dans l'ombre, sans qu'on semble s'être aperçu du rôle qu'elle a joué, du service qu'elle a rendu. Quand, enfin, on commence à lui faire justice, à la traiter selon son mérite, c'est Dieu qui se charge, alors, de l'éprouver, de la mettre dans les ténèbres, de bien autres ténèbres! celles de l'âme, où il la tiendra jusqu'à ce que, tout à la fin, paraisse l'aube annonciatrice de l'aurore et de la lumière éternelle.

Depuis qu'elle est entrée, triomphante, dans cette lumière du ciel, les années ont passé; mais, l'aurore a monté, radieuse; aujourd'hui, c'est le plein jour de la gloire; Dieu a posé son regard sur l'humble petitesse de sa servante et toutes les générations, désormais, l'appelleront bienheureuse: bienheureuse parce qu'elle a cru, bienheureuse parce que, du nouveau cénacle où, dans le silence et le recueillement, elles ont prié avec elle, en union avec Marie, la Mère de Jésus, des âmes, par milliers, sauvées, sanctifiées, élevées jusqu'à l'héroïsme de la vertu et du zèle, se sont élancées dans toutes les directions du monde, dans toutes les oeuvres du bien, parmi tous les milieux, portant partout avec elles la vérité, la bonté, le réconfort, la grâce et la joie du Christ...

Première retraite sociale rurale dans l'Ouest tenue à St-Paul, Alberta

II

M. l'abbé G. Bouchard

M. l'abbé Gérard Bouchard, directeur de la retraite, exposa les éléments de la sociologie rurale, dans une série de cours de 15 heures environ, coupés de commissions d'étude, de forum et d'échanges de vue, du dimanche midi au mardi, pour terminer le mardi après-midi. Il développa la pensée de l'Eglise graduellement, par étapes successives, en fonction du milieu et des conditions de la vie rurale de l'Ouest, que les questionnaires et les commissions révélaient; les adaptations et les applications suivaient au même rythme, pour aboutir aux conclusions, projets et décisions, tels qu'ils apparaissent à la fin de ce rapport.

Voici les quelques propositions fondamentales que M. l'abbé Bouchard développa et commenta:

1. Le problème rural se pose en fonction de l'agriculture, l'industrie de base de la population rurale; il se repose, par conséquent, à chaque fois que des changements importants se produisent dans l'industrie agricole. Par exemple: la mécanisation, les transports, les nouveaux produits, etc.

2. L'agriculture est engagée dans le rouage d'une économie nationale d'échange, qui multiplie et complique singulièrement ses relations et dans laquelle elle peut subir des atteintes plus ou moins grandes à sa liberté d'action, jusqu'à être réduite parfois aux conditions d'un véritable esclavage pour les membres de la profession. Par exemple: en régime socialiste radical et communiste, ou en régime capitaliste financier.

3. Pendant que l'économie familiale favorisait la vie et la liberté familiales, l'économie d'échange tend à entamer la liberté du cultivateur et de sa famille, et à le rendre tributaire d'un régime économique, dans la production aussi bien que dans la vente de ses produits.

4. Le travail agricole et les conditions dans lesquelles il se réalise a créé le type rural, la famille et l'agglomération rurale, et la vie rurale à laquelle il faut garder sa physionomie propre: "La campagne n'est pas une simple extension ou annexe de la ville". — (Pie XII)

5. L'agriculture, mode de vie, s'oppose à l'agriculture, mode de production industrielle qui, en régime marxiste ou libéraliste, tend à transformer la campagne en une immense usine et à créer le prolétariat collectiviste agricole, réservoir de main-d'oeuvre et rouage nécessaires dans une production massive.

6. Sur le plan purement matériel, on raisonne en fonction du métier et de l'efficience économique, sans égard aux valeurs humaines: "Pourvu qu'il y ait du blé!" Sur le plan humain, on raisonne en fonction des valeurs spirituelles: "Pourvu qu'il y ait des hommes!".

7. L'exode rural est le fruit de la matérialisation de l'agriculture, réduite au rang d'un métier, dont l'âpreté et les exigences dépassent les autres métiers, et dont les avantages immédiats sont moins nombreux.

8. L'association professionnelle projetée sur le plan économique, par la coopération, est "une oeuvre d'éducation et de portée économique, destinée à favoriser la santé sociale. Entre ces deux excès — le libéralisme et le socialisme — l'Eglise propose une formule moyenne plus conforme au caractère de l'individu et à son caractère social: c'est l'association professionnelle, autorisée et garantie par l'Etat et animée des sentiments de justice et de charité, grâce à son inspiration religieuse". — (Lettre collective des archevêques et évêques de la province de Québec, sur le 'Problème rural'.)

9. Le corporatisme, proposé par l'Eglise catholique, se présente comme un régime de rédemption sociale, par la réforme des moeurs et des structures économico-sociales, applicable a toute l'humanité; c'est le devoir des membres de l'Eglise de le faire connaître, apprécier et établir chez tous les peuples, pour guérir l'humanité souffrante, "soumise aux plus dangereuses tensions". — (Pie XII)

10. L'agriculteur catholique canadien doit travailler à mettre au bénéfice de l'agriculture canadienne les immenses ressources de la doctrine sociale de l'Eglise qui "mieux connue, mieux appréciée, deviendra la planche de salut et la sauvegarde de toute la population rurale". — (L.P.C., P.R. Ch. 8)

11. L'agriculteur catholique doit favoriser et établir les organisations économico-sociales jugées vraiment efficaces, "pour le relèvement matériel et moral des multitudes". — (Pie X)

12. Les organisations rurales doivent favoriser l'exploitation familiale, l'exploitation paysanne, tout en admettant l'utilité, voire même souvent la nécessité d'exploitations agraires plus vastes, qui respecteront aussi, dans la mesure du possible, la propriété et la liberté du travailleur. Car "nul autre groupement de travail n'est aussi adapté que le sien à la vie de famille, en tant qu'unité spirituelle, économique et juridique, et même en ce qui concerne la production et la consommation". — (Pie XII)

M. C.-E. Couture

M. Clovis-Emile Couture adressa la parole aux retraitants mardi, dans l'avant-midi. Il établit un parallèle entre la conception matérialiste et la conception spiritualiste de l'agriculture, de l'agriculteur, de la famille et de la vie rurales. Il fit ressortir la supériorité de la conception spiritualiste, par les principes qui l'appuient et les fruits qu'elle produit. Ce que nous devons rechercher avant tout, dans la conquête du sol, c'est la conservation et le "remplissage" constant de cet immense réservoir de forces vives pour l'Eglise et la nation. La conception matérialiste éloigne de la terre, tandis que la conception spiritualiste en rapproche.

M. Couture mit en valeur les avantages de la campagne et fit ressortir la mission du cultivateur canadien-français catholique.

Nous avons un trésor à conserver, à faire fructifier au bénéfice de la population du Canada et du monde. Allons-nous faillir à notre mission en nous laissant matérialiser et emporter dans le courant?

(à suivre)

Nos Mots Croisés

HORIZONTAL

1—Qui met au désespoir.
2—Roi de Juda — Petite pomme rouge — Partie velue des étoffes.
3—Rôti — Diviser en degrés — Port sur la côte O. de l'Hindoustan.
4—Négation — Prénom féminin — Règle obligatoire — Tellement.
5—Mesure algérienne — Choisir.
6—Rêve — Basane molle et colorée qui sert à la reliure — Usages, coutumes.
7—Qui a du ton, du montant — Fleuve de France — Hardi, audacieux.
8—Manche adapté au pinceau à laver — Navigateur (Vx) — Ville des Pays-Bas.
9—Division du compas — Divinité de la Fable — Elevé, construit.
10—Pronom personnel — Revenu d'un prêt — Faite de vive voix.
11—Qui a satisfait sa faim — Du verbe être.
12—Note de la gamme — Opérette de Planquette — Perroquet — Pronom personnel.
13—Interjection — Genre d'arachnides — Argile.
14—Fait depuis peu — Point cardinal — Cor poussé au sommet de la tête du cerf.
15—Qui augmente les dimensions apparentes.

VERTICAL

1—Tranche d'un poisson — Mélodie d'un mouvement modéré.
2—Emotion, souci — Révolu, accompli — Ville d'Allemagne.
3—Embarrassé, confus — Espèce, genre — Interjection.
4—Pronom personnel — Premier estomac des ruminants — Vaste étendue d'eau.
5—Vieu — Chagrin mêlé de colère.
6—Orné, embelli — Nymphéacée aquatique.
7—Débris que la mer rejette — Largeur d'une étoffe entre deux lisières.
8—Pli du visage — Mûri par la chaleur d'août — Habitants.
9—Ce qu'il y a de meilleur — Poignard des malais.
10—Art du nielleur — Ville d'Italie.
11—Raide — Epoque.
12—Colère — Muse qui présidait à l'élégie — En les.
13—Roi de la terre de Magog — Prénom féminin — Ville de Belgique.
14—Une des Cyclades — Qui a déjà servi — Ville de Suisse.
15—Peu serré — Veine dans un bloc d'ardoise.

Solution du précédent

Le Japon émet son premier timbre-poste à inspiration religieuse

L'album des timbres-poste d'Asie à inspiration religieuse est, sans aucun doute, la plus pauvre des collections; aussi on ne saurait passer sous silence le grand événement philatélique du Japon. Dans une série consacrée au tourisme, une figurine a pour sujet la belle église Oura de Nagasaki, classée comme monument national. C'est la première fois, dans l'histoire philatélique du Japon, qu'est émis un timbre d'inspiration chrétienne, et les catholiques japonais ont été sensibles à ce geste.

L'église Oura ou cathédrale de Nagasaki, dédiée à 26 martyrs japonais du XVIe siècle, évoque, en effet, une des plus belles pages de l'histoire religieuse du Japon. Située au centre de Nagasaki, elle est devenue un lieu de pèlerinage cher aux chrétiens de là-bas et notamment depuis l'explosion atomique, en août 1945.

(La Croix)

Don aux nouveaux-nés



Dans le diocèse de Hartford, Conn., l'évêque, S. Exc. Mgr Henry J. O'Brien, fait distribuer à tous les parents des nouveaux-nés une médaille de la Sainte Famille, apposée sur une jolie carte portant les armoiries de l'évêque, en couleurs, ainsi que les meilleurs voeux de Son Excellence, signés de sa main. Au revers de la médaille se trouve l'inscription suivante: "Puisse la Sainte Famille être votre guide". (NC)

Le plus grand obstacle

Un jeune converti nous disait récemment que les plus grands obstacles à sa conversion lui vinrent de la part de catholiques... Il faut dire que ces derniers ne portaient que le nom de catholiques, car ils ne pratiquaient pas leur religion. Aussi, lorsque le jeune homme prenait des instructions, ils ridiculisaient la doctrine catholique, affirmant qu'il lui faudrait payer pour aller à confesse et abdiquer toute liberté après sa conversion.

Il faut se rendre à l'évidence. Souvent, le travail de conversion des non-catholiques est entravé plus par les catholiques eux-mêmes que par les pires ennemis de l'Eglise. Toute société est jugée par les membres qui en font partie. L'Eglise ne fait pas exception à cette règle et les non-catholiques avec lesquels nous venons en contact la jugent par nous. Que dire de ceux qui, loin d'être les témoins du Christ et de son Eglise, sont une cause de scandale et d'éloignement. N'entendent-ils pas la parole terrible du Maître: "Ceux qui auront rougi de moi devant les hommes, je rougirai d'eux devant mon Père".

Les donneurs de sang chez les étudiants



Les étudiants de tous les collèges catholiques des Etats-Unis coopérèrent avec enthousiasme à la campagne de "dons du sang" qui se fait par tout le pays. Sur cette photo, prise au Collège Rosary, de River Forest, Ill., l'on voit une infirmière de l'Unité Mobile qui fait passer un examen physique général à trois étudiantes, examen que tout donneur de sang doit subir. (NC)

Si l'on vous demande . . .

Un ministre protestant se convertit et deveint prêtre sans laisser sa femme. Comment cela se fait-il?

"La Boîte aux Questions" vous donne la réponse.

R. — En effet, le 22 décembre 1951, l'évêque de Mainz en Allemagne conféra le sacerdoce à M. Rudolphe Goethe dans la chapelle du séminaire de cette ville. M. Goethe, ministre de l'église Evangélique (luthérienne), s'est converti au catholicisme, avec sa femme, il y a quelque temps. Il est âgé de 69 ans et n'a pas d'enfants. Il fait partie maintenant du personnel de la chancellerie de ce diocèse.

La nouveauté dans ce cas consiste dans le fait qu'il est marié et qu'il demeure dans l'état conjugal avec sa femme. Les dépêches signalent à ce propos que pendant les cérémonies d'ordination, il porta au doigt comme d'habitude son anneau nuptial, et qu'après la réception d'occasion, il est parti chez lui avec Mme Goethe.

La surprise que cet épisode peut produire chez nos gens provient du fait que l'on ne distingue pas entre une loi divine et une loi ecclésiastique. La loi qui oblige à sanctifier le sabbat, par exemple, est une loi divine. La loi qui oblige à l'assistance à la messe le dimanche, cependant, est une loi ecclésiastique. Dans l'exercice légitime du pouvoir donné par le Christ, le chef de l'Eglise a tout simplement déterminé les détails concrets de l'observance de la loi de Dieu. Ces détails peuvent être modifiés d'un siècle à l'autre, selon les circonstances, et jusqu'à un certain point ils peuvent varier dans différentes parties du monde, pourvu que l'unité soit sauvegardée dans les choses essentielles.

Or, la loi du célibat sacerdotal est une loi ecclésiastique. Elle résulte de la haute estime pour la chasteté que Notre-Seigneur nous a enseignée par son exemple et par ses paroles, cette doctrine étant, par ailleurs, bien expliquée dans les lettres de saint Paul, l'apôtre. Ainsi, l'Eglise, au cours des premiers siècles du christianisme, encourage le célibat des prêtres. Le prêtre ne peut pas se marier validement. Bientôt, il est décrété que seuls les célibataires peuvent devenir évêques. Vers le quatrième siècle, la loi du célibat devient assez générale dans ce qu'on appelle l'Eglise de l'Ouest, qui correspond pratiquement à l'Eglise du rite latin. Cependant, il n'y a pas de précepte divin imposant le célibat au sacerdoce. Les prêtres de l'Ancien Testament, de la tribu d'Aaron, pouvaient évidemment se marier quoique obligés à la continence pendant l'exercice de leurs fonctions au Temple. Zacharie, père de Jean le Baptiste, était justement de ce groupe sacerdotal. Au commencement de l'Eglise, les hommes déjà mariés formaient sans doute un groupe considérable parmi les convertis, auxquels les apôtres conféraient la prêtrise. Cette discipline continue côte à côte avec celle du clergé célibataire pendant trois siècles et se prolonge de nos jours dans l'Eglise dite Orientale, où du rite grec. Chez les Uniates (Ruthènes), la moitié des prêtres sont mariés; la plupart de ceux-ci quittent le séminaire juste avant le diaconat afin de se trouver une épouse avant de continuer leurs études. Les évêques, cependant, sont tous célibataires, ainsi que tous ceux qui ne se marient pas avant de recevoir le diaconat.

Si les prêtres Ruthènes ne suivent pas cette discipline au Canada (à part quelques prêtres réfugiés), cela dépend d'un décret spécial de Rome (1929), qui impose la discipline du rite latin dans l'Amérique du nord. Et cependant, parce qu'il s'agit d'une loi ecclésiastique, le pape peut en dispenser de même qu'il peut permettre le mariage d'un catholique et d'un païen — défendu par la loi de l'Eglise — tandis qu'il ne peut pas permettre le mariage d'un homme déjà lié par le lien matrimonial, sanctionné par la loi divine.

Dans le cas de Rudolphe Goethe, le Saint-Père a donné la dispense de cette loi du rite latin, personnellement, à la demande des évêques d'Allemagne pour faciliter le travail de la réunion de l'Eglise luthérienne allemande avec Rome. Le R. P. Goethe ne serait pas affecté au ministère paroissial, mais il s'occuperait de cet apostolat auprès de ses anciens coreligionnaires. Sa femme, qui resterait sa femme, comme par le passé, a suivi un cours d'études spécial précisément en vue du rôle qu'elle est appelée à jouer à côté de lui.

Le **London Tablet** affirme que deux autres cas ont été réglés par le Saint-Père dans le même sens, tel que celui d'un ministre assez jeune, père de plusieurs enfants. Un groupe de ministres convertis en Hollande auraient demandé ce privilège aussi, mais l'on croit que l'intervention papale se limiterait à l'Allemagne où les événements semblent donner espoir d'une conversion en bloc d'une section importante de l'Eglise luthérienne. Récemment, par exemple, leur théologien le plus en vue a approuvé chaudement la définition du dogme de l'Assomption. Dans deux régions importantes, les autorités luthériennes ont remis en honneur la confession sacramentelle. Le pape aurait tenu compte de ces circonstances providentielles en accordant la dispense qui demeure cependant l'exception excessivement rare dans l'Eglise du rite latin.

• • •

Q. — Une personne est employée dans un endroit où il y a pour elle une occasion de péché. Elle ne peut quitter cet emploi, car c'est son seul gagne-pain. Que doit-elle faire?

R. — Il y a occasion et occasion. En général, il faut commencer par bien distinguer entre tentation et péché. L'on peut dire que la tentation, sous une forme ou une autre, est inévitable sur cette terre. Jésus-Christ lui-même a voulu se laisser tenter par le diable au début de sa vie publique. Sans rechercher la tentation et sans négliger les moyens pour la surmonter, il faut ordinairement se résigner à la subir. S. François de Sales disait que le vieil homme, source intérieure de bien de nos tentations, mourrait seulement sept minutes après notre corps. C'est une comparaison pour nous aider à soutenir le joug de la tentation, avec patience.

Une occasion de péché veut dire vraiment plus que la tentation. Ici il y a eu chute et même chute répétée à cause d'une autre personne, d'un lieu, d'une occupation, etc. Trois considérations entrent en jeu dans la solution de ce problème. Est-ce que l'occasion est nécessaire? Est-ce que l'occasion est prochaine et peut être transformée en occasion éloignée? Finalement, est-ce que le pécheur prend les moyens pour acquérir la ferveur qu'il faut en ces circonstances? La décision finale dépend de l'analyse de ces facteurs dans un cas concret, au confessionnal, avec franchise absolue, qui ne cherche pas seulement l'approbation bénévole d'une situation dangereuse qui nous est au fond agréable. Quelquefois, la lutte peut être préconisée, souvent, par ailleurs, la seule solution consiste à couper court, coûte que coûte. Enfin, il y a des problèmes tels où seule une bonne retraite fermée peut en apporter une solution définitive.

> **"Si un homme dit qu'il aime Dieu et déteste son frère, il est un menteur: car celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas?" (1 Jean 4:20)**
>
> • • •
>
> **Le temps ne nous a été donné que pour conquérir l'éternité.**
>
> **LACORDAIRE.**
>
> • • •
>
> **Malheur à ceux qui n'ont pas connu le silence. Le silence est un peu du ciel qui descend vers l'homme.**
>
> **Ernest PSICHARI.**

D'un bout à l'autre du monde

Le catholicisme en Hollande

L'Institut social catholique néerlandais publie que, d'après les dernières statistiques, la population de la Hollande, au point de vue religieux, se partage ainsi: 38.5% de catholiques, 40.8% de protestants, 17.1% de personnes qui déclarent n'appartenir à aucune religion.

Et pourquoi pas chez vous?

Les nombreuses requêtes de catholiques se joignant à la récitation du chapelet à la radio ont eu pour heureux résultat de rendre ce programme permanent au sanctuaire des Saints Martyrs canadiens, à Midland, Ont. Ce programme de prières pour la paix, qui débuta le 26 juin, devait se terminer le 26 septembre. Les requêtes des auditeurs, demandant que le programme soit continué, décidèrent le donateur à le maintenir sur les ondes toute l'année durant. Transmis du sanctuaire de Midland, le programme est irradié par le poste CFOR d'Orillia, et il est entendu dans plusieurs parties de l'Ontario.

A CKSB, St-Boniface, l'on radiodiffuse également la récitation du chapelet chaque soir de la semaine. Ainsi, durant quinze minutes, votre foyer peut devenir un sanctuaire de prière et de dévotion à Marie et de prières pour la paix, si vous consacrez ce quart d'heure à dire votre chapelet en famille. Oui, pourquoi pas?

Ouvrez la porte

"Nombre de personnes en dehors de l'Eglise cherchent la vérité, et les laïques ont souvent l'occasion de leur aider", déclarait récemment Mgr Brunner, de Middlesborough, en Angleterre.

Mais plusieurs laïques n'aiment pas discuter leur religion lorsque des non-catholiques entament la conversation sur ce sujet.

Si cette attitude provient de la crainte de ne pouvoir donner la bonne réponse, ils ont alors le devoir de se renseigner convenablement afin de pouvoir expliquer leurs croyances.

Mais s'ils hésitent parce qu'ils croient que ceux qui veulent discuter un sujet de l'Eglise ont tout simplement l'intention de la ridiculiser, ils feraient bien de se souvenir qu'un nombre grandissant de nos contemporains se détournent du matérialisme présent et cherchent Dieu, même s'ils sont inconscients de ce fait.

C'est à nous de leur ouvrir la porte.

Contribution appréciable

En 1950, le système scolaire catholique élémentaire et secondaire aux Etats-Unis a épargné la somme colossale de $679,630,176 au contribuable américain. Ce chiffre est basé sur un rapport du Bureau d'Education des Etats-Unis.

Ne l'oublions pas!

Le 6 février: date dont il faut se souvenir! C'est, en effet, le 6 février que le cardinal Mindszenty fut condamné aussi traitreusement et aussi faussement que son Maître avant lui. Bien que Mgr Stepinac jouisse maintenant d'une certaine mesure de liberté, le cardinal Mindszenty est toujours captif. Ne l'oublions pas! Surtout le 6 février.

P. G.

Vers une méthode d'étude

"Chaque fois que je regarde travailler un élève ou un étudiant, je suis frappé de l'énormité du temps et des forces qu'il gaspille par une mauvaise méthode de travail et par suite de l'ignorance des lois de l'esprit que nul ne peut violer impunément."

(Payot)

• • •

Comment apprendre une leçon

Quand on s'adresse à vous, garçons du cours supérieur, cette expression n'a pas exactement le sens qu'elle avait lorsque vous étiez en troisième année. A votre âge, apprendre une leçon signifie plus que mémoriser; c'est un effort consenti pour ordonner, réfléchir, juger, interpréter et enfin assimiler.

Vous pouvez avoir des moyens personnels qui vous réussissent à merveille et qu'il n'est pas nécessaire de changer. Loin de moi donc l'idée de plonger tous les étudiants dans un moule puisque j'admets facilement que toutes les méthodes ne sont pas également bonnes pour toutes les matières ni convenables à tous les individus. Tout de même, si les statistiques d'une enquête récente prouvent que 54% des étudiants de l'école secondaire sont à la recherche de meilleurs principes d'étude, il s'en trouvera plusieurs parmi vous qui trouveront pratiques les quelques conseils généraux qui suivent.

Pour maitriser une leçon il faut travailler avant, PENDANT, et après le cours qui l'explique.

Avant le cours

Comment? Y a-t-il quelque chose à faire avec une leçon qui n'a pas encore été expliquée? Pourquoi pas? Quand vous avancez, vous regardez où vous allez. N'ayez crainte, on ne vous en demandera pas beaucoup.

1) Tâchez de voir d'avance au moins le titre du chapitre ou les sous-titres de la leçon. Prenez rapidement connaissance du texte.

2) Parcourez les grandes divisions; soupçonnez quelque chose de ce qui va être enseigné. Cela vous prédisposera à comprendre.

Pendant le cours

Flory dit que la leçon s'apprend surtout PENDANT la classe. C'est là le grand principe. Comment l'appliquer.

1) D'abord, prenez une attitude physique qui favorise votre concentration.

2) Ecartez les idées de rêverie et pensez exclusivement à ce qui est enseigné. Mettez-y du vouloir. La volonté assure plus de succès à l'effort que la mémoire.

3) Considérez-vous comme l'unique élève du professeur.

4) Bénéficiez des rectifications du professeur et des questions des autres élèves.

Après le cours

C'est le temps du travail personnel irremplaçable.

1) Ayez l'air de quelqu'un qui veut explorer, apprendre et retenir du nouveau. Frayez le chemin à vos pensées. Excitez-vous. Démarrez. N'attentez pas l'inspiration. Allez au devant.

2) Le soir même, et le plus tôt possible, reprenez les leçons du jour. C'est l'étape la plus importante et probablement la plus négligée. L'habitude de "repasser" augmente d'au moins 50% les chances de RETENIR.

3) Soyez alertes à lire rapidement les points expliqués ou soulignés. Considérez les phrases plutôt que les mots.

4) Ne passez pas plus de trente à quarante minutes sur le même sujet.

Maintenant, vous avez probablement l'impression que vous ne pourrez jamais arriver à mettre tous ces conseils en pratique. Détrompez-vous; ils s'enchainent tous. Au fond c'est tout simplement un appel à votre volonté en faveur de meilleures pratiques à adopter. Le plus difficile c'est de persévérer jusqu'à ce que l'habitude soit contractée. Faites-vous un point d'honneur de vous acquitter méthodiquement, loyalement et **simplement** de ces principes en pensant comme il est agréable de réussir!

Note: Certaines méthodes indiquées ici sont inspirées du livre de Jean Flory: "Simples conseils pour étudier". Quelques autres du fascicule de M. Armand Gauthier, orienteur: "Conseils sur le travail intellectuel".

A venir: "Comment prendre des notes".

Jean SUIS.

• • •

Allô, les sportifs!

Que se brasse-t-il dans les sports depuis que nous sommes de retour? Eh bien! il n'y a pas beaucoup d'activités. Vous comprenez comme moi que la plupart des joueurs ne sont pas en forme car les vacances et les veilles prolongées les ont beaucoup affectés, pour ne pas dire éreintés. Cependant, la cédule intra-murale commencée avant Noël s'achemine toujours.

Nouveau costume

Dans les rapports sportifs qui ont paru, j'avais mentionné que le club officiel de la maison exhibait un nouveau costume cet hiver. Un mot de description serait peut-être à propos. Le chandail est vert et blanc. Le blanc recouvre les épaules. Quelques raies blanches passent sous les épaules et au bas du chandail. Au centre brille l'écusson, une création nouvelle aux couleurs suivantes: bleu, blanc et orange. Dans chacune des couleurs percent les initiales M-S-J.

Gérard ROY,
Grade 11.

• • •

Le rachat du travail

(suite)

Pendant combien de minutes dans une classe de trois quarts d'heure sommes-nous vraiment attentifs? On se dit: "Si je comprends le principal, je n'ai pas besoin de suivre ou d'écouter les détails". Combien d'entre nous font un effort pour comprendre la pensée du professeur et la suivre? Il faut s'intéresser davantage aux leçons, demander des explications au besoin; chercher dans d'autres livres ce qui pourrait aider à mieux comprendre. Quand même nous saurions déjà ce que le professeur explique il est très recommandé de suivre, parce que souvent quelques détails que nous aurions pu oublier sont répétés.

Pourquoi faire du demi-travail? Il vaut mieux ne rien faire que de faire quelque chose à moitié. Quand nous sommes attentifs aux leçons, nous nous apercevons que cela ne fatigue pas; bien au contraire, ce qui fatigue, c'est le vague, l'à-peu-près. Beaucoup d'entre nous sommes des bourreaux de notre travail et souvent ne savons pas trop pourquoi nous travaillons. Il est temps de former en nous un esprit de travail efficace, intéressant et culturel. La campagne commence!

Ray. LAVACK,
Grade 12.

• • •

CHRONIQUE

Retour

Le retour! Pourquoi faut-il qu'il y ait un retour, semble-t-on se dire en arrivant. Courage, les amis, la vie est belle, même au pensionnat, quand on la fait belle!

Films éducatifs

Pour nous distraire un peu et surtout pour nous renseigner, on nous fit voir des films éducatifs samedi soir. Nous avons passé près de deux heures à nous promener d'un bout à l'autre du pays. D'abord, ce fut "Coup d'oeil" qui nous conduisit aux terrains de jeux de Toronto. Puis "Vol plané" nous amena à Buckingham, P.Q., pour nous faire envier les élèves de l'école supérieure de l'endroit se livrant à ce sport du vol plané. De là on se rendit à l'extrémité est de la province visiter les "Goélettes" qui apportent des approvisionnements aux villages où nulle autre transportation ne se fait. On revint à Toronto pour constater les immenses progrès que fait cette ville champignon dans le domaine de la circulation et de la construction. Une autre bobine nous résuma par dessins animés l'histoire glorieuse du Canada. Enfin, comme dessert, "Chasseurs de Caribous" nous transporta chez les Indiens cris et chippewans pour étudier leurs moyens de subsistance et la vie très rude que mènent ces nomades errant dans les forêts et la toundra du Nord:

L'Office National du Film est vraiment un bon professeur!

Le chroniqueur B.I.,
Grade II.

• • •

Amortisseur de choc

J'ai vu dans un rêve un poteau de téléphone lancé d'un avion descendre en ligne verticale et venir s'aplatir sur la tête de Y.Z. se promenant dans la cour en mâchant de la gomme au profit de la compagnie Adams. Heureusement, la "chique" qu'il venait justement de doubler amortit le choc.

A la surprise de tous, Y.Z. s'en est tiré, mais on se demande s'il pourra un jour desserrer les dents afin d'enlever sa gomme et répondre aux questions du professeur.

On conseille aussi à Y.Z. et à ses disciples de vendre leur gomme ou de la prêter aux ruminantes "Holsteins" de notre étable. En ces jours de froid et d'ennui, elles ne savent que faire de leurs journées. Elles seront bien aise de mâcher de la gomme pour faire digérer leur "pesat" de pois.

A quand la distinction?

PITOU.

Autour des mots

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Boire et manger. Les qualités, défauts, habitudes bonnes ou mauvaises d'une race se manifestent infailliblement dans son langage. Le Français est réputé gourmand, l'Anglais austère. La cuisine française a exercé son influence sur la cuisine anglaise. Les mots anglais restaurant et café sont du pur français. Les menus anglais contiennent les mots omelette, hors-d'oeuvre, entremets, filet mignon. Même le mot menu placé en tête de la carte des mets, aussi bien dans le restaurant anglais que dans les restaurants français, vient de notre langue. C'est la queue d'une longue phrase: liste des mets par le menu, c'est-à-dire par le détail. Les Français affamés ont trouvé l'indication trop longue et se sont contentés de son dernier mot: menu. Les Anglais ont fait de même.

Quand un animal est dans le champ, les Anglais disent: ox, cow, sheep, calf, pig; quand la viande est sur la table, la cuisine anglaise prend l'allure française: beef (boeuf), mutton (mouton), veal (veau), pork (porc).

Je ne connais que deux ou trois expressions anglaises qui parlent de boire ou de manger, que l'on rend par des expressions françaises qui ne parlent ni de l'un ni de l'autre: the proof of the pudding is in the eating (à l'oeuvre on connait l'artisan); he thinks no small beer of himself (il se gobe, il se prend pour le premier moutardier du pape, il se croit sorti de la cuisse de Jupiter).

Par contre, l'Anglais qui appelle le Français frog-eater (mangeur de grenouilles), se dispense souvent de parler de boire et de manger, alors que le Français le fait. En voici des exemples: manger son pain blanc le premier (to live too fast); les gros mangent les petits (might overcomes right); croyez cela et buvez de l'eau (are you simple enough to believe that?); manger son blé en herbe (to spend one's income before it is due); j'ai eu cette maison pour une bouchée de pain (I bought this house for a song); se garder une poire pour la soif (to put something aside for a rainy day); des mange-tout (string-peas, string-beans); boire un affront (to pocket an insult); boire à la grande tasse (to drown); c'est la mer à boire (it is impossible); boire quelqu'un des yeux (to look someone with rapture); le pneu Michelin boit l'obstacle (absorbs the shock).

Un fils de John Bull disait un jour à un fils de Marianne . . . "La langue anglaise est plus riche que la langue française. D'après le dictionnaire Webster, il y a en anglais 740,000 mots, contre, d'après le Larousse, 240,000 mots en français. Il manque des mots dans votre langue. Vous n'avez qu'un mot pour dire j'aime, qu'il s'agisse d'une personne ou d'un animal; vous dites: j'aime Marie et j'aime de la dinde. En anglais, nous disons: I love Mary and I like turkey. — Pardon, répond le Français, en vrai gourmand qu'il était, nous disons: I love Mary, but I prefer turkey."

Voyons tous les sens qu'on donne en français aux verbes boire et manger.

Boire le coup de l'étrier (the night-cap); boire sa terre; boire comme du lait (croire); manger comme un chancre (avec excès); manger quelqu'un (le ruiner); son train de vie le mange; sa femme et ses enfants le mangent; une locomotive mange du charbon; des légumes mangent du beurre (il en faut beaucoup pour les apprêter); manger le blanc des yeux à quelqu'un (l'accabler d'injures); le temps mange tout; la ruine et la rouille mangent le fer, le cuivre; des nuages mangent la cime de la montagne; manger ses mots; manger un enfant de caresses; manger ses douleurs (retenir ses cris); manger, bouffer la route (aller vite); manger les crucifix (se dit d'hypocrites, de dévots outrés); la mer mange la grève; le vent nous mange; manger la dot de sa femme, l'héritage de ses enfants, son bien, sa terre (tout dissiper); manger son pain blanc le premier; manger son blé en herbe; manger de la vache enragée (to have a rough time); manger dans la main de quelqu'un (avoir des manières familières); manger quelqu'un des yeux (avec infiniment de passion, de tendresse); deux ennemis qui se mangent des yeux (qui se détestent, se regardent haineusement); deux industries rivales qui se mangent (se détruisent mutuellement); mange-tout (homme qui dissipe son bien); manger une rebuffade, une volée de bois vert; quand un garçon pauvre épouse une fille pauvre, on dit en français: la faim qui épouse la soif, en anglais, a beggar who marries another; manger des pissenlits par la racine (être mort, être dans la tombe), se dit: to be dead, to be pushing up the daisies; manger de la prison (to do time); manger comme quatre (to eat a huge meal); manger comme un ogre (dans ce cas, l'anglais change d'animal, il dit: to eat like a wolf, to eat like a horse); salle à manger, l'anglais dit: salle à dîner (dining room); manger du prêtre (to be priest-hater); manger le morceau; dénoncer, cafarder, faire le mouton, vendre, trahir (en anglais: to be a rat, to turn informer, to split, to squeal).

Un vieil axiome s'exprime ainsi en terme légal: le mort saisit le vif, mais nos gens disent: le mort mange le vif, c'est-à-dire le vivant. Le vif a le même sens que **vif** dans l'expression brûler vif.

Paul LEFRANC.

Tarif des Abonnements à La Liberté et le Patriote

CANADA
1 an: $3.00; 2 ans: $5.00
ETRANGER
1 an $3.50

LOUIE par HARRY HANAN









BOZO par FOXO REARDON

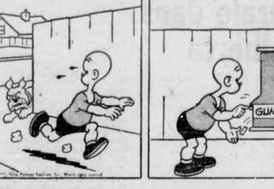


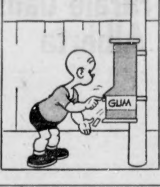






HENRI par Carl ANDERSON



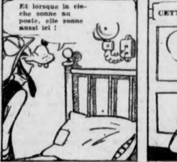






LA SOURIS MIQUETTE *par Walt Disney*

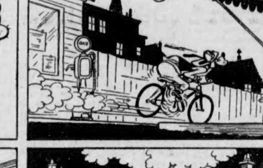


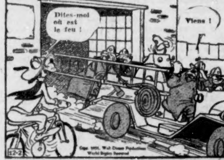
















Walt Disney présente **L'ONCLE REMUS** *et ses contes de* **JEAN LAPIN**























Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

QUAND LES ORGUES CHANTERONT ...

par JEAN MIROIR

NUMERO IX

— Je n'ai pas à me plaindre. Souvent, je me demande si je suis bien éveillée. Rêve, les prévenances dont je suis parfois l'objet? Ou bien cauchemar, l'accueil du premier jour ... si glacial, presque insultant?

— Ne vous avais-je pas dit que Berthe était la générosité même?

— Oh! je ne parle pas seulement de ses largesses. Ses attentions me touchent bien davantage. Le fait, par exemple, qu'elle me laisse venir, comme ce soir, bavarder une heure avec vous de temps à autre ... Je crois deviner son mobile, mais quand même ...

— Quel mobile, Estelle?

— La crainte, par exemple, que l'ennui ne me pousse à me lier avec quelque famille des alentours, et qu'un bavardage intempestif ne me dévoile son secret.

— Son secret?

— Mais oui ... les fiançailles de Florence, préventivement contrariées par elle. Au lieu qu'avec vous, elle est tranquille. Elle sait qu'elle peut compter sur votre discrétion.

— Pan! sur les doigts. Attrape, vieux bavard qui n'as pas su tenir ta langue! Vous êtes sans pitié, Estelle.

— Voyons, docteur! Le bavard n'est pas "vous", mais Tony Ravon et, par raccroc, mon ami Régis. Je sais très bien que vous ne m'auriez rien dit si, en arrivant ici, je n'avais été déjà au courant de l'essentiel.

— Gentil à vous de me tendre une perche. Mais n'ayez crainte; je ne regrette rien, car je n'avais en vue que le bien de ma vieille amie. D'ailleurs, il y avait dix à parier contre un que Florence vous épancherait son coeur avant qu'une semaine se fût écoulée.

Estelle soupira.

— Je le croyais également, docteur! Mais le fossé que, dès le premier soir, elle a délibérément creusé entre elle et moi semble s'élargir chaque jour davantage.

— Ne serait-ce pas que sa mère s'y ingénie? Combien de fois l'ai-je entendue, quand vous êtes absente, vous citer en exemple à Florence ... opposer vos mérites à son inexpérience, votre personnalité à son apathie! Comment s'étonner qu'elle se replie de plus en plus sur elle-même, qu'elle aille jusqu'à vous jalouser?

— Evidemment, ce sentiment est bien excusable. Pourtant, je fais de mon mieux pour lui être agréable. Tenez! hier, elle est venue me dire que sa chambre était trop chaude en cette saison et qu'elle la troquerait volontiers contre la mienne ... et bien qu'il m'en coûtât, j'ai consenti à cet échange. A vrai dire, il ne m'est pas désagréable d'avoir le soleil, même en été; n'empêche que j'ai eu de la peine, ce matin, en quittant la chambre chaudron. J'y étais tellement attachée!

— Déjà? Pauvre petite sensitive ... Et votre mission? Où en est-elle?

— Elle piétine, hélas!

— Savez-vous que je ne sais toujours pas en quoi consiste votre programme?

— Le sais-je moi-même, seulement! En quatre mois, j'en ai déjà changé plusieurs fois. Permettez-moi, docteur, de continuer à faire mes essais sans témoin, jusqu'à ce que j'entrevoie un résultat.

— A la condition que, si vous trébuchez, vous viendrez me demander conseil?

— C'est promis. En attendant, je mène une vie qui me sourit assez. Mme d'Arvisol a fini par comprendre qu'une traduction à livre ouvert était fatigante et, de plus, n'allait pas sans quelques tâtonnements parfois nuisibles à l'intérêt de l'action. Aussi me laisse-t-elle libre de tout mon temps, en dehors des deux ou trois heures de lecture quotidienne, et je puis préparer dans le parc, à tête reposée et par écrit, le texte du lendemain.

— A la bonne heure! Voilà un excellent apprentissage à la carrière de traductrice littéraire. Vous allez devenir experte à cet exercice. Je déplore que mon ignorance en matière linguistique ne me mette pas à même d'apprécier vos talents. Me sera-t-il permis, un jour, de lire un livre traduit par vous?

— Pourquoi pas? Mais, docteur, est-ce là l'heure exacte? Il faut que je me sauve bien vite, ou il n'y aura plus personne debout pour m'ouvrir la porte. A bientôt, j'espère!

— Bonne nuit, mon enfant ... Et bon courage, toujours!

— "Soudain, Betty Malcolm frissonna. La main de son père, cette main ridée, aux veines saillantes, qu'elle tentait encore de réchauffer entre les siennes, au-dessus de la courte-pointe ornée d'une couronne d'or, devenait de plus en plus froide ... se raidissait de terrifiante façon. Et Betty comprit. Elle comprit que sir Alexander n'était plus. Désormais, le nom de Malcolm n'appartenait qu'à elle seule. Le flambeau, depuis des siècles transmis de génération en génération, s'éteindrait avec elle. Du moins en soutiendrait-elle, comme l'avait voulu son père, la flamme vacillante jusqu'à sa dernière demeure ..."

— C'est la fin? demanda Mme d'Arvisol, tandis qu'Estelle refermait le volume relié de cuir souple. Eh bien! elle est très morale, cette histoire, bien qu'elle n'affecte pas des airs de sermon. Je la préfère au roman précédent: "Pride and Prejudice", de Jane Austen. "Orgueil et Préjugés!" Rien que le titre est une leçon de morale. Comment appelez-vous celui-ci, déjà?

— "Bachelor Betty", de Winifried James.

— Ah! oui ... "Betty célibataire ..." J'avoue que ce titre m'avait préparée à quelque chose de plus léger ... de plus moderne, si vous préférez. Mais c'est très bien. Ne m'aviez-vous pas dit redouter que je fusse choquée par le caractère de sir Alexander Malcolm? La conduite de ce baronnet me paraît, au contraire, fort louable. Puisque, parmi son entourage, aucun des partis qui s'offraient à sa fille n'était d'aussi bonne noblesse que lui, quelle solution restait à la jolie Betty hormis le célibat? Sir Alexander a su le lui faire comprendre ... on ne peut que l'approuver.

— Je ne suis pas de cet avis, madame. J'avoue que je n'ai pu lire sans révolte la scène de l'avant-dernier chapitre qui montre Betty devant son miroir, en train de contempler sa beauté fanée, ses cheveux grisonnants, ses yeux las, et de mesurer le vide de sa jeunesse gâchée. A qui, je vous le demande, à qui l'orgueil du baronnet a-t-il été profitable?

— Mais ... à la race, mademoiselle!

— Sacrifier sa fille ... le bonheur de sa fille à la race! Je tiens, moi, cet intransigeant pour un parfait égoïste.

Les yeux de la marquise étincelèrent.

— Et moi, je dis ...

Pour la première fois depuis bien des semaines, la béquille d'ivoire frappa furieusement le dossier de la chaise voisine, et le pékinois, encouragé par ce bruit longtemps familier, oublia qu'il avait signé avec la jeune fille un pacte de non-agression. Il se mit à japper avec ivresse.

— Silence! cria sa maîtresse.

Rappel à l'ordre qui dut s'adresser à elle-même autant qu'à Taël, car ce fut d'un ton dédaigneux plutôt que courroucé qu'elle poursuivit:

— Décidément, mademoiselle Derysse, il est dit que nous ne serons jamais d'accord. A quoi bon discutailler? Vous savez beaucoup de choses, mademoiselle ... mais il est un point sur lequel vous ne m'en remontrerez jamais: les exigences de l'aristocratie. J'ai dit. Qu'attendez-vous pour vous retirer?

Estelle ne bougea pas.

— J'attends, dit-elle calmement, que vous choisissiez notre prochaine lecture. J'ai ici une liste de titres.

— Je vous écoute.

— Que diriez-vous d'un Nathaniel Hawthorne? "The Scarlet letter ... La lettre rouge ..." Cela se passe au temps où le pilori était encore en vigueur.

— Je n'ai aucune envie de m'attendrir sur un châtiment sans doute mérité.

— Les Poèmes de Shelley?

— La poésie me donne la chair de poule.

— "The White Sister", de Marion Crawford? "La soeur blanche ..."

— Je vois cela d'ici. Une histoire édifiante, où la douceur et l'humilité triomphent! Ne me parlez pas de la douceur et de l'humilité ... avec Florence, j'en ai près de moi une dose plus que suffisante.

— "Blind Love", de Wilkie Collins? "L'amour aveugle ..."

— L'amour ne doit pas être aveugle. C'est immoral.

— "Dead Love has chains", de M. E. Braddon? "L'amour défunt garde ses chaînes ..."

— Non. Les études de caractères me plaisent ... des caractères forts, s'entend, qui ne se laissent pas mener par le bout du nez et qui n'ont que faire de bêlante sentimentalité.

— J'ai votre affaire. Un recueil de nouvelles de E. F. Benson.

— Va pour les nouvelles. Benson a une réputation de puissant psychologue.

Toute nuance de colère, ou même de dédain, avait à présent disparu de la voix de Mme d'Arvisol ... voix grave, toujours, et autoritaire, mais sans arrogance. Estelle, maintenant, se dirigeait vers la porte.

— Un instant!

Estelle s'immobilisa sur le seuil. La marquise reprit:

— Quand je vous ai demandé, l'autre jour, si vous étiez montée jusqu'aux Orgues de Bort, vous m'avez répondu par la négative. Avez-vous, depuis lors, fait cette excursion?

— Non, madame.

— Vous plairait-il de la faire?

— Je ne serais pas sincère si je disais non, mais mes loisirs ...

— Il suffit!

Un appel du timbre fit apparaître la femme de chambre.

— Appelez ma fille, Annette! Vous, mademoiselle, demeurez ...

Rien, dans le ton, qui pût laisser présager quelque intention d'être agréable à la jeune fille. Pourtant, l'expérience avait appris à cette dernière que tout mouvement d'humeur de Mme d'Arvisol se compensait d'une expiation, toujours inavouée mais souvent instantanée. Cette fois encore, elle interpréta l'attitude de la châtelaine comme un désir de se réhabiliter.

— Vous m'avez appelée, maman? demanda Florence en entrant.

— Oui. Combien de temps y a-t-il que Mlle Derysse est ici?

La question était formulée abruptement, du ton d'un juge d'instruction cherchant à prendre un accusé en défaut. Les sourcils de Florence marquèrent la surprise.

— Combien de temps? Je ... je ne sais pas, moi.

— Tu ne sais pas!

Estelle se hâta d'intervenir.

— Je suis arrivée le quinze mai, exactement.

La marquise se croisa les bras.

— Tu entends, le quinze mai! Et nous entrons en septembre ... quatre mois, autant dire! Et tu trouves admissible qu'en quatre mois Mlle Derysse, qui est notre hôte, ne connaisse encore que de vue le site le plus caractéristique de la région? Celui qui attire à Bort les étrangers avides de curiosités ... celui qui, par surcroît, est étroitement lié avec notre demeure, puisqu'il lui a donné son nom ...

— Vous voulez parler des Orgues, maman?

— Et de quoi d'autre, s'il te plaît? J'ai donc décidé, Florence, que tu ferais à Mlle Derysse les honneurs de ces sommets.

— Moi, maman?

— Eh oui! Toi. La montée est dangereuse pour qui n'y est pas accoutumé, mais elle t'est aussi familière qu'un terrain plat. Il fut un temps, si j'ai bonne mémoire, où tu la fréquentais presque journellement. Voyons ... demain ...

— Demain, c'est jeudi, jour d'ouvroir.

— Nous enverrons Joseph prévenir Mme Sambat de ne pas compter sur toi.

— Mais, maman ...

— Il n'y a pas de mais. La saison sera bientôt trop avancée pour une excursion de ce genre; nous sommes dans une période de beau temps exceptionnel, profitez-en!

— Vous oubliez que la montée est fatigante, sans entrainement. Si l'on veut se reposer pour visiter ensuite tout le plateau, la matinée ne suffit pas.

— Qu'à cela ne tienne! Vous emporterez un repas froid.

— Mais Mlle Derysse n'a pas le temps, maman. Ses fonctions auprès de vous ...

— Je lui donne congé!

— Oh! madame ... se récria Estelle. Je vous remercie, mais je ne voudrais pas contrarier Mlle Florence!

— Comment! La contrarier? Il ferait beau voir qu'elle ne s'acquittât pas de bonne grâce des devoirs de l'hospitalité! Allons, plus d'objections, j'espère ... je n'en ai que trop entendu!

Cest ainsi que, le lendemain matin, les deux jeunes filles abordèrent le sentier en lacets qui, s'amorçant dans le parc du château des Orgues, contournait la montagne, en partie boisée, supportait la colonnade basaltique comme un piédestal soutient une oeuvre d'art.

(A suivre)

PROBLÈMES DE BRIDGE

par Noël DUCHESNE

Adresser toutes communications concernant le bridge au Chroniqueur du Bridge, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.

H-199

Jeux ouverts

Les informations, obtenues par les enchères et le jeu de quelques cartes, permettent quelquefois de lire la distribution comme si les jeux étaient ouverts.

DONNEUR EST

Nord-Sud vulnérables

N
♠ V 7
♥ V 4 2
♦ 10 6 5 4 2
♣ A D 3

S
♠ D 10 9 6 5
♥ R D 9
♦ V 3
♣ R 7 4

E	S	O	N
1 ca.	Passe(1)	1 co.	Passe
2 tr.	Passe	2 ca.	Passe
Passe	2 pi.(2)	Passe	Passe
Passe			

(1) Sud étant vulnérable, il n'ose participer aux enchères alors qu'il ignore la force des adversaires.

(2) Sud a l'assurance de trouver quelques bonnes cartes chez son partenaire lorsque les adversaires ne peuvent dépasser le palier de deux trics.

Ouest attaque de l'as de carreau et fait suivre le sept que Est prend de la dame. L'adversaire encaisse l'as de coeur et retourne le trois.

Pouvez-vous, à ce moment, lire avec précision la distribution des jeux Est et Ouest?

Tout d'abord, il est facile de déduire que Ouest ne possédait que deux carreaux, car la suite de Est ne peut compter moins de quatre cartes. Si Ouest a ramené le contrat à carreau, alors qu'il ne possédait que deux cartes de cette couleur, c'est que ses trèfles ne sont pas plus nombreux. Le fait que Ouest n'a pas reparlé de ses coeurs indique que cette suite ne comprenait pas plus de cinq cartes. La distribution de Ouest est donc: quatre piques, cinq coeurs, deux carreaux et deux trèfles. De plus, les quatres piques de Ouest ne comprennent certainement pas les hauts honneurs, car ce joueur aurait redéclaré 2 S-A et non deux carreaux.

Par déductions, nous en venons à la conclusion que Est possède deux piques, deux coeurs, quatre carreaux et cinq trèfles. La main complète est donc:

N
♠ V 7 4
♥ V 4 2
♦ 10 6 5 4 2
♣ A D 3

O
♠ R 4 3 2
♥ 10 8 7 6 5
♦ A 7
♣ 8 5

E
♠ A 8
♥ A 3
♦ R D 9 8
♣ V 10 9 6 2

S
♠ D 10 9 6 5
♥ R D 9
♦ V 3
♣ R 7 4

Pour réaliser son contrat, le déclarant doit prévenir les coupes possibles par les adversaires. Quand Est encaisse l'as de coeur et fait suivre le trois, il est évident qu'il recherche une coupe à cette couleur. (Le fait pour Est de s'attaquer aux coeurs constitue une erreur, car le retour d'un troisième carreau amène l'échec du contrat, à condition que Ouest refuse de surcouper et écarte plutôt un trèfle). Sur l'as de coeur, afin de se ménager une rentrée au Mort, le déclarant se défausse de la dame de coeur et le retour du trois est pris par le valet de Nord. Le déclarant appelle le quatre de pique afin d'inciter Est à jouer son petit atout. En effet, Est joue le huit de pique et Ouest prend de son roi le neuf du déclarant. Une coupe de la part de Est n'est plus à redouter, car celui-ci devra utiliser son as d'atout. (De nouveau, Est vient de perdre l'occasion de démolir le contrat, car si Est prend le premier atout de son as et retourne le roi de carreau, le déclarant sera sans ressources, s'il coupe il sera surcoupé et Ouest permettra à son partenaire de couper un coeur). Ouest retourne un coeur et Est coupe de son as. L'adversaire se décide enfin à retourner un carreau, mais il est trop tard, le déclarant coupe de son cinq et Ouest ne peut surcouper. Le six d'atout est joué vers le valet de Nord. Par sa dame, Sud prend le sept d'atout de Nord et fait ensuite suivre le dix, ce qui épuise Ouest. Par les honneurs de trèfle N-S obtiennent les trois dernières levées. Malgré tous les dangers qui le menaçaient, le contrat est réalisé.

H-200

Le cas suivant constitue une magnifique étude des impasses, ce cauchemar des bridgeurs.

Il n'est pas du tout question de songer à obtenir toutes les levées, mais bien plutôt de grouper toutes les chances de succès. Quelle serait votre manière de procéder si vous étiez le déclarant?

Sud a atteint un contrat de 6 coeurs, sans que les adversaires participent aux enchères.

N
♠
♥ V 10 8 3 2
♦ A 4 3 2
♣ A 4 3 2

S
♠ A
♥ A 9 7 6 5 4
♦ R V 7
♣ R V 6

Ouest attaque d'un pique quelconque.

Comment procédez-vous?

Bonne semaine.

Noël DUCHESNE.

Degré honorifique



L'Université de Montréal conférera un degré honorifique au **vicomte Alexander de Tunis,** gouverneur général du Canada, le 25 février prochain, a récemment annoncé Mgr Olivier Maurault, recteur de l'institution. On donnera plus tard des détails concernant la date et autres particularités. (CW)

Chronique médicale

L'alcool, un poison?

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Que l'alcool empoisonne la famille et la société, on l'admet sans hésiter. Mais affirmer que c'est aussi un poison pour l'organisme, c'est s'exposer aux protestations véhémentes de notre société moderne qui consacre chaque année à l'achat de boissons enivrantes des sommes fabuleuses.

Sans doute ne s'agit-il pas ici du petit verre d'occasion, qui lui, est tout à fait inoffensif, à la condition, bien entendu, que l'on ne répète pas la dose trop souvent. Mais la médecine soutient que l'alcool, pris chaque jour, constitue un poison au sens strict du mot. En effet, ouvrez un traité de toxicologie, cette branche de la médecine qui s'occupe de l'étude et de la recherche des poisons, et vous y trouverez un chapitre important consacré à l'alcoolisme. Une étude complète des effets de l'alcool sur les différents tissus de l'organisme y est exposée. Résumons cette étude.

Après l'ingestion d'un verre d'alcool, environ 20% sont absorbés rapidement au niveau de l'estomac et passent dans la circulation sanguine. Le reste est absorbé dans la première partie de l'intestin grêle. Puis, il se produit une diffusion à peu près égale dans tous les organes. Seulement 3 à 5% sont éliminés par les reins. La presque totalité est donc transformée en gaz carbonique et en eau, par oxydation.

On peut déjà déceler de l'alcool dans le sang, cinq minutes après son ingestion. L'ivresse débute dès que la concentration sanguine atteint 0.2%. A 0.3%, les signes d'ivresse sont très marqués. Il est admis que les buveurs de vieille date développent une accoutumance qui peut leur faire tolérer de plus grandes doses de boissons avec peu ou pas de signes d'ivresse.

L'alcool lèse presque tous les tissus à des degrés divers. Les centres cérébraux sont les plus visiblement touchés. L'eau-de-vie exerce sur eux une action dépressive, au même titre qu'un léger somnifère. Cette action enlève à l'individu ses inhibitions: la gêne s'émousse, la hardiesse et même l'audace s'y substituent. L'appétit sexuel est aussi stimulé.

Les vaisseaux de la peau se dilatent d'une façon marquée. Cet afflux de sang à la périphérie cause une déperdition de chaleur qui se traduit par une baisse de la température centrale du corps. Il est donc inexact de croire que l'alcool réchauffe l'organisme. La sensation de chaleur n'est que passagère et due à la vasodilatation périphérique. Mais il suffit de placer un thermomètre sous la langue avant et après l'ingestion d'alcool, pour constater que celle-ci est invariablement suivie d'une baisse de la température. De là la contre-indication de l'eau-de-vie sous les climats froids.

Les effets des liqueurs alcooliques sur le système digestif sont bien connus: la sécrétion salivaire est augmentée et l'acidité de l'estomac est accrue. C'est cette hyperacidité gastrique qui cause les brûlements d'estomac, fréquemment observés chez l'alcoolique. Souvent une gastrite se développe, et parfois un ulcère. On conçoit facilement pourquoi l'alcool, sous toutes ses formes est formellement interdite à tout ulcéreux.

Un nombre assez important de vieux alcooliques présentent une maladie du foie appelée cirrhose hépatique, dans laquelle cet organe, gros et congestionné au début, devient dur, petit, bosselé, et le ventre protubérant et rempli d'eau (ascite). L'autopsie a pu aussi mettre en évidence dans une grande proportion de cas, une dégénérescence du coeur avec infiltration graisseuse. Sur les reins, l'alcool agit comme un puissant diurétique, c'est-à-dire qu'il augmente considérablement l'excrétion d'urines.

Enfin, l'ingestion prolongée de boissons enivrantes diminue sensiblement la résistance de l'organisme vis-à-vis des infections, surtout celles des voies respiratoires, y compris la tuberculose. De plus, l'alcoolique, par suite d'un régime alimentaire tout à fait inadéquat, prive son organisme de vitamine et de sels minéraux indispensables. L'avitaminose B, en particulier, est à l'origine même de lésions du système nerveux, telles que des paralysies de membres, surtout des jambes, par névrite, et parfois des paralysies oculaires. On attribue aussi à cette avitaminose des troubles mentaux observés chez des alcooliques chroniques: hallucinations, délirium tremens, etc. On note aussi parfois des tendances à la jalousie et même, dans certains cas, une déchéance psychique profonde.

Cette vue d'ensemble des principales lésions causées pas l'ingestion habituelle de boissons enivrantes, prouve d'une façon assez évidente que l'alcool est un véritable poison pour l'organisme. Poison dont l'action toutefois n'est pas toujours aussi lente qu'on pourrait le croire. En effet, l'on sait que si la concentration d'alcool dans le sang atteint 0.5%, ou 0.8 chez les plus résistants, la mort s'ensuit rapidement et infailliblement.

Certaines questions se posent souvent à ce chapitre. L'alcoolisme est-il héréditaire? Les enfants des alcooliques peuvent-ils recevoir à la naissance des tares physiques ou mentales? L'alcoolisme est-il une maladie ou un vice? En existe-t-il un traitement efficace? Nous répondrons prochainement à ces questions.

(à suivre)

J.-L. LAURIN, M.D.

La Bible vous parle . . .

La prière de l'humble pénétrera les nues; il ne sera pas consolé qu'elle ne soit arrivée jusqu'à Dieu.

(Eccli. 35, 21)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

La vie de l'esprit

Le centenaire de Laval

par GUY SYLVESTRE

L'Université Laval, de Québec, célèbre cette année son centenaire. De grandes manifestations sont en voie d'organisation à cette occasion, et l'anniversaire mérite d'être souligné dignement. Ce n'est pas, en effet, simplement le centenaire d'une université, c'est en même temps le centenaire de l'enseignement universitaire de langue française au Canada. En 1852, lorsque l'Université Laval reçut sa charte universitaire, une étape importante de notre évolution nationale s'accomplissait. L'université est un des signes auxquels on reconnaît les sociétés évoluées, et la fondation d'une première université à Québec manifestait d'une manière tangible que le petit groupe de descendants des soixante mille colons qui restèrent au pays lors de la conquête britannique, entendait non seulement survivre comme entité distincte, mais jouer un rôle directeur dans les affaires nationales. Cette commémoration de 1952 est donc une fête nationale, en même temps qu'un anniversaire d'une institution donnée.

C'est à Québec également qu'avait été fondé le premier collège canadien. C'est dans la cité de Champlain, en effet, que les Jésuites établirent leur premier collège dès 1635. C'est de ce collège, et du Séminaire diocésain fondé en 1668, que devait sortir la première université française du Canada. Dès le régime français, il y eut aussi des écoles pour jeunes filles, particulièrement celles de Marie de l'Incarnation et de Marguerite Bourgeois. On n'y enseignait évidemment que le rudiment de la langue, de l'arithmétique et de la religion. Mais on vit aussi s'établir une école d'arts et métiers, une école d'hydrographie, et une école de théologie, pour répondre aux besoins essentiels de la colonie en artisans, navigateurs et prêtres. Ceux qui voulaient acquérir un enseignement supérieur devaient se rendre à l'étranger. Cette situation ne pouvait durer indéfiniment, et le groupe français du Canada avait des exigences qui légitimaient la fondation d'une université. Il y a un siècle naissait donc l'Université Laval, dotée d'une charte lui permettant d'établir des facultés pour l'enseignement des diverses sciences religieuses et profanes.

A cette époque venait de se fonder à Ottawa le collège de Bytown dont est sortie l'Université d'Ottawa. Plus tard, l'Université Laval établissait à Montréal une succursale, laquelle devait devenir plus tard l'Université de Montréal. Québec, Montréal et Ottawa — tels sont les trois centres de l'enseignement universitaire français au Canada. Pour qui étudie un tant soit peu l'histoire de notre évolution depuis cent ans, il apparait clairement que les progrès de nos universités et ceux de notre groupe ethnique ont coïncidé, qu'ils ont été déterminés les uns par les autres. Le rôle de l'université est si vaste et il est si continu, — n'est-ce pas l'université qui nous donne nos prêtres, nos médecins, nos avocats et notaires, nos ingénieurs, nos savants et nos spécialistes dans tant de disciplines modernes— qu'il est un facteur essentiel dans le développement d'une société moderne, de sorte que non seulement les universitaires en profitent mais encore tous ceux qui d'une manière ou d'une autre bénéficient des travaux et des soins des diplômés. C'est donc la nation tout entière qui doit se réjouir à l'occasion de ce centenaire, les fêtes de Laval sont des fêtes vraiment nationales.

Le programme des fêtes annonce des manifestations éclatantes. Des personnalités de premier plan y prendront part, et les célébrations seront aussi variées que l'est la vie universitaire elle-même. La liste des grands serviteurs que l'Université Laval a donnés à la patrie est trop longue pour qu'il soit possible de la reconstituer ici. Des noms surgiront naturellement à la mémoire de chacun. Qu'il suffise de mentionner ici celui du très honorable Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, qui est non seulement un diplômé de Laval, mais un ancien professeur à la faculté de Droit. Ce sera la première fois dans l'histoire du pays que le premier citoyen du pays pourra participer au centenaire de l'université où il a étudié. La coïncidence mérite d'être soulignée. D'ailleurs, aux personnalités canadiennes qui voudront rendre hommage à l'Université Laval, se joindront des visiteurs de marque de plusieurs pays étrangers, et Pax romana a voulu s'associer aux fêtes du centenaire en tenant à l'Université Laval même la séance de clôture de son congrès mondial à la fin d'août. Ceux qui pourront assister à ces manifestations grandioses auront une occasion excellente de se rendre compte de ce que représente une université dans une nation civilisée. Ils pourront aussi avoir un meilleur aperçu des projets de la nouvelle Cité universitaire. Ils verront, une fois de plus, que notre première université marque le pas, qu'elle est un symptôme continu des progrès qui se manifestent dans tous les aspects de notre vie nationale.

Le centenaire de l'Université Laval est non seulement la commémoration d'une date importante; il est une affirmation positive de nos aspirations nationales et une magnifique promesse pour l'avenir.

Une "Histoire de l'humanité"

L'ONU choisit un athée comme rédacteur en chef

NEW-YORK — Le Dr Ralph E. Turner, de Yale, homme renommé pour son "athéisme vigoureux", assumera la direction d'un projet de rédaction d'une "Histoire de l'humanité" de 3,000,000 de mots pour lequel les Nations unies sont prêtes à consentir un déboursé de $600,000.

Associés au Dr Turner dans ce travail, aux côtés d'autres historiens, seront deux Anglais reconnus pour leur philosophie sans-Dieu — le professeur Julian S. Huxley et Bertrand Russell. Ce dernier est, de plus, selon les critiques, un avocat éminent de l'immoralité. On relève aussi, parmi les noms des savants préposés à ce travail, le nom du Dr A. L. Kroeber, anthropologiste, qui, alors qu'il était attaché au personnel enseignant de l'université de Californie, fut dénoncé par une convention religieuse pour avoir écrit un manuel "anti-chrétien et anti-biblique".

Des neuf membres "correspondants" américains nommés pour assister Turner, aucun ne vient d'une institution catholique d'enseignement et nul n'est reconnu comme étant catholique.

Turner, violent athée

Le Dr Turner, directeur du comité éditorial, fut renvoyé de l'université de Pittsburgh en 1934 à la suite de plaintes portées contre son athéisme par des étudiants, des parents et des chefs religieux. Turner fut alors accusé de traiter de manière irrévencieuse et avec mépris tout ce qui touchait de près à la religion et aux institutions religieuses. Le terme "Turnerisme" signifiait, selon le vocabulaire universitaire de Pittsburgh, la "plus dangereuse approche vers la religion". L'attitude athée et antireligieuse de Turner fut le sujet de fréquentes discussions au cours de conférences ministérielles tenues à Pittsburgh.

Travail gigantesque

L'"Histoire de l'humanité" de Turner, qui portera en sous-titre "Le développement des peuples", sera rédigée sous les auspices de l'organisation éducationnelle, scientifique et culturelle des Nations unies, par l'entremise de la commission internationale de l'ONU et traitera de l'histoire scientifique et culturelle de l'humanité. On alloue au comité une période de cinq ans pour faire son travail. Le Dr Turner, en sa qualité de président du comité éditorial composé de trois membres, rédigera le travail de 1,000 savants qui seront appelés à contribuer à écrire cette monumentale histoire.

Le programme est sous les auspices de l'UNESCO, mais la commission travaillera indépendamment de cet organisme. En raison des hauts auspices sous lequel il est lancé et de la publicité dont il jouit déjà, le projet pourrait facilement atteindre l'envergure d'une histoire des plus influente jamais écrite.

Témoignage de W. F. Buckley

Dans son livre intitulé "God and Man at Yale", William F. Buckley, jr, écrivait; "M. Turner est emphatiquement et vigoureusement athée. Un savant capable, il n'en est pas moins un 'éteignoir' professionnel, un iconoclaste qui n'a aucune pitié pour les choses de Dieu ou les personnes qui croient en Lui et peu de respect pour les valeurs que la plupart des étudiants ont appris à vénérer".

Le professeur Huxley autre athée

Quant au professeur Huxley, il fut le premier directeur général de l'UNESCO. Comme tel, il s'attira de vives critiques pour avoir mis en circulation une brochure intitulée "L'UNESCO, son but et sa philosophie". On s'attaqua à cet opuscule qui rejettait toute croyance religieuse de la philosophie de l'UNESCO. Huxley affirmait que "l'UNESCO est tout à fait en garde contre l'acceptation de tout jugement de la situation mondiale à la lumière de la religion".

En rejetant toute croyance religieuse de la doctrine qui doit constituer la philosophie de l'UNESCO, Huxley ne fait que donner son opinion propre. Sa conception de la vie est radicalement sécularisté et anthropocentrique (concentrée sur l'homme). Il s'est montré tout à fait explicite dans sa manière de nier Dieu, le besoin humain de Dieu, la dépendance de l'homme à la providence de Dieu.

Bertrand Russell

L'autre Anglais faisant partie du comité éditorial, Russell, fut l'objet de violentes critiques à maintes reprises, quand il fut nommé membre des facultés de diverses universités américaines. Il fut accusé de préconiser les unions libres et "l'élargissement des liens de la morale". Ses écrits ont été jugés comme étant "remplis d'attaques contre le christianisme".

Un mauvais geste de l'UNESCO

L'UNESCO, organisme des Nations unies, vient de former une commission à laquelle a été confiée la tâche d'écrire une histoire du genre humain, appelée à une grande diffusion. Le projet est louable, mais on ne saurait en dire autant du choix de plusieurs dirigeants de la commission. Le président est un athée reconnu, le Dr Ralph Turner, que l'Université de Pittsburg dut démettre de sa charge de professeur à cause de ses attaques contre la religion. Le vice-président, le professeur Julian Huxley, d'Angleterre, n'a pas meilleure réputation. Il ne cacha pas ses idées antireligieuses lorsqu'il était président de l'UNESÇO. La commission se compose de dix membres. Il est à souhaiter qu'il s'y trouve des catholiques pour empêcher que ce projet ne devienne une entreprise antichrétienne. Ajoutons que de tels actes discréditent l'UNESCO et, par ricochet, l'Organisation des Nations unies dont cet organisme relève.

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on se sert d'une Boite.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

POUR TELEPHONER UNE PETITE ANNONCE SIGNALEZ 24 566

PERSONNEL

"VIEUX à 40, 50, 60 ans?" Quelle erreur! Des milliers de gens restent vigoureux à 70. Les comprimés OSTREX soutient un organisme pauvre en fer. Pour un simple épuisement, nombre d'hommes et de femmes se croient "vieux". Nouveau format d'essai seulement 60c. Toutes pharmacies.

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. A.-J. Bruyère, P.O. Box 123, Winnipeg, Man. T.F

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Neve: Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit à A.-J. Bruyère, P.O. Box 123, Winnipeg, Man. T.F

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste $1.00 franco. 132-T.F

REMEDES d'herbages et de plantes, par un Père missionnaire. 48 remèdes curatifs bienfaisants. Souffrez-vous? Des centaines sont soulagés ou guéris. Ecrivez pour obtenir livrets gratuits et explications. F. Mahé, 549, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, Man. 764-T.F

SPECIAL — COUPONS — Ballot de 10 lbs de coupons, couleur et grandeur assorties pour seulement $7.45. Aussi toujours en main, magnifique assortiment de coupons de toutes sortes, à la livre. Demandez immédiatement notre liste de prix et notre spécial. S'adresser à Marchand de Coupons Enrg., 233, rue Bérard, Granby, P.Q. 219-T.F

LAINE A TRICOTER de 1ère qualité, blanche ou grise, 2-3 plis à $3.00 la livre. Combinaisons pure laine (knit-to-fit) 36 à 42, à $7.85, poste payée. S'adresser à Jos. Plante, commerçant de lainages, La Sarre, P.Q. 377-41C.

UN METIER A TISSER A VENDRE. Complet. Dévidoir et bobines. $75.00. S'adresser à Boite 158, St-Claude, Man. 413-41P.

A LOUER — au 1er étage — 1 chambre meublée, avec ou sans pension. Usage du téléphone. Près arrêt d'autobus. Téléphoner au numéro 204 919. 637-T.F.

AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE — Fille honnête et respectable, aimant les enfants, pour ouvrage général dans famille catholique. S'adresser à Mme Lavertu, 1628, rue Toronto, Régina, Sask. Téléphone 32 141. 402-41P.

A VENDRE — Garage 40 x 86 — machineries et outillage. Maison de 7 chambres, séparée. Electricité et citerne à eau. S'adresser à Aldéric Pilon, Ste-Agathe, Man. 706-41P.

Jubilaires



M. et Mme Mario Fabro, de la rue Canora, Winnipeg, ont célébré leurs noces d'or le samedi 19 janvier dernier. La fête débuta par la sainte messe. Un dîner de famille eut lieu au restaurant Moore's et, le soir, il y eut réception à la salle paroissiale de l'église du St-Rosaire, angle Sherbrooke et Bannatyne.

M. et Mme Fabro contractèrent mariage à Maiano, Italie du nord, le 15 janvier 1902. Ils s'établirent à Reno, Nevada, en 1904, puis à Winnipeg, en 1912. Ils comptent six fils, douze petites-filles et quatre petits-fils. (Cliché Free Press)

A VENDRE

Chevrolet 1951, vient d'être achetée, n'a jamais servi; sedan, chaufferette, couvertures de sièges, etc. Raison de vente: besoin d'argent. $200.00 en bas du prix régulier. S'adresser à La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.

A VENDRE — Poêle de cuisine électrique et à bois (combinaison) en très bonne condition. Téléphoner à 208 147. 411-42P.

A VENDRE — Camion "panel" International, ½ tonne. Au comptant ou à termes. S'adresser à 485, rue Dumoulin, St-Boniface. Téléphoner: 204 540. 716-42C.

ASSISTANT DE LABORATOIRE DE PATHOLOGIE VEGETALE (HOMME OU FEMME), pour le Ministère Fédéral de l'Agriculture, $2,630-$2,990. Plus amples détails seront fournis par la Commission du Service Civil, 356, rue Main, Winnipeg. W270.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à

C. BUFFET

302, édifice McIntyre. Téléphones: 927 125 ou 425 254 T.F

A VENDRE — Une machine à tricoter, en bonne condition, presque neuve, trois cylindres, aiguilles 64-84-96. "Creelman Bros. Nowk Machine". Valeur, $200. Vendra à sacrifice. S'adresser à M. Joseph Chrétien, Lisieux, Sask. 410-41P.

GARAGE A VENDRE OU A LOUER — L'acheteur ou le locataire devra acheter les outils, et ce qu'il faut pour les réparations, de même que l'agence d'autos, de camions et d'huiles. Pour plus de renseignements, écrire à Boite 409, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 409-42P.

ON DEMANDE A ACHETER au comptant 240 acres de terre ou plus, avec bâtiments en bonne condition, et bonne eau. Ecrire à Boite 711, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 711-T.F.

EMPAQUETEURS ET AIDES (HOMMES), pour le Département de la Défense nationale à Fort Churchill, Manitoba. Salaire: Célibataires, $220-$250 par mois; hommes mariés, $245-$275 par mois. Voir détails complets affichés aux Bureaux de Poste, aux Bureaux du Service National de Placement, ou à la Commission du Service Civil, 356, rue Main, Winnipeg. W268.

A LOUER — 1 ou 2 chambres, à 469, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, Man. 710-41C.

A LOUER — Une grande chambre meublée, pour couple. Téléphoner: 208 689. 717-41C.

A LOUER — Au 1er étage, chambre en avant, meublée, usage du téléphone. Près arrêt autobus ou tramway et de toutes commodités. Tranquille. Téléphoner: 936 237. 719-42P.

ON DEMANDE — Homme compétent comme Détaillant Rawleigh. Excellente occasion de s'assurer un vieux commerce profitable où les Produits Rawleigh ont été vendus pendant des années. Expérience non nécessaire. Ecrire à Rawleigh's Dept. WG-A-290-163, Winnipeg.

ROYAL REALTY CO.

516, édifice McIntyre

Tél. 925 801 — Tél. 927 702

A VENDRE

Norwood — Bungalow de luxe de 4 chambres. Planchers de bois dur. Chauffage à air chaud. Grande cuisine moderne. Bain alcôve. Garage. Près moyens de transport. Frais de chauffage et taxes peu élevés. Prix, $6,500.00; comptant requis, $2,500.00.

Dans un village français — Hôtel de 12 chambres. Eau chaude et froide. Toilettes à eau. Très gros chiffres d'affaires. En parfaite condition. Chauffage à l'huile. Propriétaire considérerait échange pour propriété de ville. Prix, $55,000.00; comptant requis, $35,000.00.

St-Boniface — Magasin d'épiceries et de nouveautés. Suite de 6 chambres louée à $110.00 par mois plus suite de 6 chambres pour propriétaire. Chiffre d'affaires par mois: $5,500.00. Ventes exclusivement au comptant. Prix, édifice et aménagements: $25,000.00; la moitié comptant. Propriétaire considérerait propriété de ville en échange.

St-Vital — Bungalow neuf de 4 chambres. Haut non fini. Eau chaude et froide. Soubassement à la grandeur. Chauffage à air chaud avec stoker. Garage. Lot 285' x 100'. Propriétaire forcé de quitter pour cause de santé. Vendra à prix de sacrifice: $6,200.00; $1,000.00 comptant. Balance à termes faciles.

Le soir

M. J.-R. POIRIER, tél. 41 876

718-41C.

A VENDRE

Winnipeg — Paroisse du Sacré-Coeur — Maison moderne de 7 chambres. Prix, $6,500.00, à termes.

St-Boniface — Chemin Elisabeth — Maison neuve de 6 chambres. 1 acre de terre. Prix, $4,200.00, comptant requis: $1,500.00.

St-Boniface — Maison moderne de 5 chambres. Prix, $4,500.00.

St-Boniface — Bungalow moderne de 4 chambres. Prix, $8,500.00.

Norwood — Cottage moderne de 4 chambres. Prix, $6,800.00.

Ste-Anne — Centre du village — 1 acre de terre. Maison de 5 chambres. Prix, $2,400.00, à termes.

Environ 35 milles de Winnipeg — Ferme de 1118 acres, toutes cultivées. Dans centre canadien-français, près du village. Très bien bâtie. L'une des meilleures terres à grain du Manitoba. Prix, $55.00 de l'acre. Comptant requis: $45,000.00.

Centre canadien-français — 30 milles au sud de Winnipeg, sur grande route, ½ mille de l'école, près village — 324 acres, toutes en culture; 255 prêtes à être ensemencées. Maison, étable, 5 graineries, garage. Puits artésien, électricité. — 2 tracteurs, combine et swatter, disque-semoir, herse à 10 sections, charrue, cultivateur, camion de 2 tonnes avec boite à grain. Le tout, $23,000.00 ou $17,000.00 sans roulant.

Magasin général — Dans village canadien-français, 35 milles de Winnipeg. Chiffre d'affaires par année, environ $65,000.00. Aménagements des plus moderne. Logis de 4 chambres. Prix, bâtisse et aménagements: $9,500.00. Stock, environ $6,000.00.

S'adresser à

Art. TOUGAS ou à A.-J. BOULANGER

190, avenue Provencher

Téléphones:

BUREAU — 208 178

M. Tougas (rés.): 205 495

M. Boulanger (rés.): 932 134

720-42C.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Le Conseil anglais de Winnipeg, Conseil no 1107, signalait le 14 dernier l'ouverture de ses nouvelles salles, rue Main, par une initiation au premier degré. S. Exc. Mgr P. Pocock, archevêque de Winnipeg, honorait de sa présence cette grande assemblée. L'exécutif, ainsi que plusieurs membres des Conseils St-Boniface et Provencher, s'étaient rendus à l'aimable invitation du Grand Chevalier Molloy, du Conseil no 1107. Plusieurs aspirants à la Chevalerie, approuvés par notre Conseil, virent se dérouler les imposantes cérémonies et leçons du premier degré. Nous leur souhaitons persévérance et espérons les revoir plus tard aux autres degrés de l'Ordre. Un lunch et rafraîchissements furent servis après la clôture de l'assemblée.

Il nous semble que ces réunions entre Conseils font un grand bien et nous espérons les voir se continuer. Personnellement, nous avons rencontré en cette occasion plusieurs Chevaliers avec lesquels nous avons eu dans le passé des contacts presque journaliers en affaires sans seulement nous douter que ces bonnes gens étaient même catholiques.

Il y a 28 ans . . .

Nous remarquons dans les archives du Conseil Provencher une certaine résolution approuvée à l'unanimité en janvier 1924. C'était au temps du fameux et infâme règlement XVII en Ontario. Les luttes scolaires allaient de mal en pis pour les nôtres dans cette province. Le règlement en question abolissait tout simplement l'enseignement du français. Cela semblait trancher la question pour de bon. Les meilleures causes, faute de champions, sont méconnues et meurent à petit feu.

Telle une Jeanne d'Arc moderne, une petite institutrice à Pembroke, Ont., fit courageusement face, à elle seule, au gouvernement ontarien, en persistant dans son enseignement ouvert du français à ses petits élèves. La persécution de Mlle Jeanne Lavoie, institutrice de Pembroke, par les autorités ontariennes, suscita l'étincelle voulue. Nous avions notre champion! Les protestations affluèrent, entre autres celle du Conseil Provencher, et sous peu un accord partiel s'établit.

Si les luttes scolaires ontariennes ne sont pas toutes réglées à l'amiable, la situation aujourd'hui est mille fois meilleure qu'en 1924. L'héroïque Jeanne Lavoie y fut pour beaucoup.

Suscitons de nouveaux champions et secondons-les jusqu'au bout, soit-ce en Colombie ou n'importe où ailleurs au pays. "Improbus labor omnia vincit" (voir Larousse, Après-Tout).

Assemblée

Il y aura le lundi 28 prochain assemblée régulière du Conseil. Le Grand Chevalier nous promet de commencer l'assemblée à temps et d'expédier les affaires. Nous devrions démontrer par notre assiduité aux assemblées que le Conseil Provencher n'est pas près de s'éteindre, tel qu'on l'a laissé entendre en certains milieux. Non, mais peut-on être aussi mal renseigné en ce siècle de lumière!

BISTOURI.

Adjudicateur



M. Pierre Lefèvre est l'adjudicateur aux divers festivals dramatiques qui se tiennent au cours de janvier dans les principales villes du Dominion. Né à New-York, en 1914, de parents français, il fut élevé à Londres et reçut son éducation au Lycée Français de cette ville, obtenant par la suite un degré de philosophie de l'Université de Lille. Il fit sa première apparition sur la scène théâtrale professionnelle dans "Antigone" de Cocteau, représentée sous la direction de Michel St-Denis et reçut son entraînement au théâtre au London Theatre Studio. Il s'associa à la troupe "Old Vic", puis au "London Village Players" avec lesquels il fit des tournées par tout le pays.

Au cours de la guerre, il servit dans l'armée française puis, s'étant évadé après la retraite de 1940, fit partie d'un groupe de journalistes attachés à la B.B.C. Il rejoignit par la suite l'armée française et combattit en Alsace, en Autriche et dans le sud de l'Allemagne. En 1945, M. Lefèvre passait à la Radio-Diffusion Française. L'année suivante, il retournait sur la scène du théâtre anglais. Il a depuis été en tournées dans les pays scandinaves, en Hollande et en Belgique.

Deux groupes de Winnipeg concourront dans les Festival National: le Newman Club, dirigé par Moray Sinclair, interprétera la comédie "Three Men on a Horse", et le "Winnipeg Little Theatre", sous la direction de Robert Jarman, jouera "Médée", version moderne d'Euripide, par Robinson Jeffers. Ces deux pièces seront présentées les 29 et 30 janvier, au théâtre Playhouse.

Les billets sont en vente au Celebrity Box Office, rue Edmonton, Winnipeg.

De nouveaux règlements au sujet des mariages mixtes

Mgr Pocock en autorise la célébration dans les églises dans l'archidiocèse de Winnipeg.

WINNIPEG — De nouveaux règlements catholiques régissant les mariages mixtes ont été mis en vigueur dans l'archidiocèse de Winnipeg. Les nouveaux règlements permettent à un catholique et un non-catholique de se marier dans l'église. Auparavant, ces mariages ne pouvaient se célébrer qu'au presbytère ou à la sacristie.

Rien n'est changé cependant dans l'archidiocèse de St-Boniface, où les anciens règlements restent en vigueur.

M. l'abbé J. E. Campbell, chancelier de l'archidiocèse de Winnipeg, a déclaré que le changement a pour but "de souligner au peuple la nature sacrée du mariage... de faire comprendre au peuple que le mariage est un contrat sacré".

L'annonce de ces changements est contenue dans une lettre pastorale adressée par S. Exc. Mgr Pocock à son clergé. Cette lettre a été lue du haut de la chaire dans les églises du diocèse, le dimanche 13 janvier dernier.

Mgr l'archevêque y disait, en particulier: "Désormais les mariages mixtes peuvent avoir lieu dans l'église, et si les partis ne désirent point se prévaloir de cette permission, la cérémonie devra avoir lieu au presbytère".

La loi générale

M. l'abbé Campbell a fait observer que le Droit Canon interdit, règle générale, la célébration des mariages mixtes à l'intérieur des églises proprement dites, mais que cependant, les cas individuels sont laissés à la discrétion des évêques locaux, en vertu d'un récent décret papal.

Bien qu'il existe une "tendance général" en faveur de l'adoption de la nouvelle pratique, selon l'abbé Campbell, il ne croit pas qu'elle ait été acceptée en bien des diocèses au Canada.

Plusieurs diocèses des Etats-Unis, de même que ceux de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, l'ont déjà adoptée, cependant.

A Montréal

Un prêtre de Montréal, curé de paroisse, nous apprend que la règle générale dans le diocèse de Montréal, est que les mariages mixtes, entre catholiques et non-catholiques, doivent être célébrés au presbytère ou dans la sacristie. Rien n'aurait encore été changé à ce sujet. Toutefois, fait remarquer cet informateur, certains prêtres ont pris l'habitude de présider à la cérémonie du mariage dans la sacristie ou le presbytère et d'inviter ensuite les conjoints à assister à la messe dans l'église.

Un synode diocésain doit avoir lieu bientôt à Montréal. En certains milieux, l'on croit que la question des nouveaux règlements touchant les mariages mixtes sera soulevée à cette occasion et que ceux-ci seront peut-être alors adoptés.

A Toronto

TORONTO — Un porte-parole de S. E. le cardinal James Charles McGuigan, archevêque de Toronto, a déclaré qu'il est possible que les mariages mixtes à l'intérieur de l'église soient "éventuellement" permis à Toronto.

L'informateur, qui a demandé de taire son nom, explique que les évêques et les archevêques, dans leurs diocèses, ont le pouvoir de modifier les règlements, bien que, jusqu'à présent, la chose n'ait pas été de pratique générale. Les mariages mixtes ont habituellement lieu dans la sacristie plutôt que dans l'église proprement dite.

Au Club du Sacré-Coeur

Ligue de 5 quilles

	G	P
Chevaliers no 1	3	0
Original	3	0
Owl Hoots	3	0
Champions	2	1
Aces	1	2
Colombes	0	3
Chevaliers no 2	0	3
Méfiévous	0	3

Records:

H 3 P — Champions	2890
H 1 P — Champions	1090
H 3 P — E. Girard	720
W. St-Laurent	720
H 1 P — Gabriel Fifi	330

Ligue de 10 quilles

	G	P
Hôtel Roblin	8	1
Guertin Frères	5	4
Canadian Publishers	4	5
Western Paint	1	8

Records:

H 1 P — R. Bouchard	229
H 3 P — R. Bouchard	605
H 1 P — Hôtel Roblin	844
Can. Publishers	844
H 3 P — Hôtel Roblin	2453

Coupe Dufault

Samedi soir, le 26 courant, nos porte-couleurs rendront visite au Cercle Ouvrier dans la première joute d'une série de quatre rencontres pour la coupe Dufault. La joute aura lieu à 8 h.

Winnipeg

Décès

M. GILLES TRUDEL

Un ancien résident de Winnipeg, M. Gilles Trudel, est décédé le samedi 19 janvier à la résidence de sa fille, à Victoria, C.B.

Natif de Trois-Rivières, P.Q., M. Trudel était venu jeune enfant au Manitoba. Il fut pendant 40 ans employé du Pacifique Canadien et par la suite s'adonna à des entreprises commerciales à Winnipeg, Vancouver et Victoria, où il se retira en 1945.

Mme Trudel était décédée en 1943 et son fils unique, Paul, fut tué au cours de la seconde grande guerre.

Le défunt laisse dans le deuil deux filles, Mme J. C. Collins, de Victoria, et Mme G. J. McDonald, de Vancouver; trois soeurs, la Rév. Mère Edberta, Franciscaine Missionnaire de Marie, de Winnipeg, Blanche, de Flint Falls, N.-Y., et Mme L. A. Thorleifson, de Winnipeg; ainsi que deux frères, David, de Sherbrooke, P.Q., et Louis, de Hearst, Ont. Six petits-enfants lui survivent également.

* * *

MME ALICE HOGUE

Mme Alice Hogue, de 1145, avenue Weatherdon, est décédée dimanche dernier à l'âge de 50 ans. Elle laisse dans le deuil sa mère, Mme Marie Parisien; deux soeurs, Mmes S. Couch et J. Flint, et trois frères, Ernest, Joseph et Pierre.

Des prières furent récitées à 7 h. 45 dans la chapelle funéraire Barker mercredi soir et le service eut lieu jeudi matin dans l'église St-Ignace.

Le français est parlé par tous les hommes de haut savoir.

* * *

Ce sont les chansons maternelles qui ont affiné l'âme intime de la race du Canada français.

LONDRES — La décision de la princesse Elizabeth, qui se propose de visiter un temple bouddhiste lors de son voyage en Extrême-Orient et en Australie, a provoqué des protestations de la part de l'Union nationale des protestants.

LE SERVICE PUBLIC DU CANADA

demande

UN PREPOSE A L'INFORMATION (Office canadien du tourisme), $4,584-$5,208, à New-York.

UN CHEF (BILINGUE) DES SERVICES DE BIBLIOTHEQUE, $4,180-$4,860, à Ottawa.

UN INGENIEUR, qui fera fonction de préposé à la sélection du personnel, $3,480-$4,180, à Ottawa.

Deux PREPOSES AUX ENQUETES SUR LES COALITIONS, traitement allant jusqu'à $4,860, selon la compétence des candidats désignés, à Ottawa.

UN TECHNICIEN EN CONTROLE DE LA PRODUCTION (Bureau du Commissaire des pénitenciers), $3,576-$3,888, à Ottawa.

DES FONCTIONNAIRES A L'IMMIGRATION (GARDIENS), $2,080-$2,700 (BILINGUES), à Winnipeg.

On peut se procurer des détails et des formules de demande aux plus proches bureaux de la Commission du service civil ainsi que, sauf dans le cas de l'emploi de technicien en contrôle de la production, aux agences du Service national de placement et aux bureaux de poste. 2337.